



Le Nouvelliste

LEADER DE L'INFORMATION RÉGIONALE

cyberpresse.ca

Pêche blanche

Le début est tardif mais le poisson est abondant - page 3

Tête d'affiche

Soeur Estelle Lacoursière, toujours passionnée - page 5



82e ANNÉE, No 56

TROIS-RIVIÈRES, LE LUNDI 7 JANVIER 2002

65¢ PLUS TAXES



IMAGE-MÉDIA MAURICIE: FRANÇOIS GERVAIS

La résidence du 1059, rue Sainte-Marguerite, a été lourdement endommagée par les flammes, samedi midi. Réveillé par le bruit du détecteur de fumée, son seul occupant a pu s'en sortir indemne.

Sauvé de justesse

Un feu endommage sérieusement une maison de la rue Sainte-Marguerite

RICHARD BIRON

Trois-Rivières

Si Alexandre Plamondon est sain et sauf aujourd'hui, c'est sans aucun doute grâce aux détecteurs de fumée installés dans sa maison du 1059, rue Sainte-Marguerite, à Trois-Rivières. Ces petits engins aux sons aigus l'ont sorti brusquement de son sommeil, samedi midi, tout juste avant qu'une bonne partie de sa résidence s'envole en fumée.

«J'ai été réveillé par les bips des détecteurs de fumée, racontait-il en observant les pompiers éteindre les dernières flammes ravageant sa demeure de deux étages. Le détecteur de l'étage du bas a été le premier à sonner. Quand je suis sorti de ma chambre, celui du deuxième étage faisait déjà du bruit.» Lorsque les flammes ont pris naissance, le jeune homme de 24 ans était seul dans la maison avec deux chiens.

Ceux-ci, loin de japper vigoureusement pour avertir l'occupant endormi, couraient partout, agressés par le bruit des détecteurs de fumée.

Voir SAUVÉ en page 2

Un beau cadeau de Noël

Les Tanguay apprennent que le cimetière afghan où est enterré leur frère est intact



IMAGE-MÉDIA MAURICIE: FRANÇOIS GERVAIS

Michel et Daniel Tanguay se souviennent de ce qu'ils ont vécu en apprenant la mort de leur frère, il y a 29 ans.

RICHARD BIRON

Cap-de-la-Madeleine

Originaire de la région trifluvienne, la famille Tanguay a reçu le plus beau des cadeaux de Noël cette année.

Ce présent, il consistait en un article de journal traitant des bons soins de Rahimullah, un Afghan musulman entretenant depuis une vingtaine d'années le cimetière du Sherpur, à Kaboul, où gisent des chrétiens de plusieurs nationalités.

Ce qui a tant réjouit les Tanguay, ce fut d'apprendre qu'en dépit des guerres qui ont déchiré la capitale afghane depuis l'inhumation d'un des leurs il y a 29 ans, sa dépouille est toujours à l'abri des pillages et profanations dont les talibans sont bien capables.

Les journaux, notamment l'édition du 27 décembre du *Nouvelliste*, relataient que deux Québécois, Germain Tanguay et Grégoire Laflamme, reposaient au cimetière entretenu par Rahimullah.

Le personnage était photographié, flanqué des pierres tombales intactes des deux amis, dont on disait que per-

sonne ne savait comment ils étaient décédés.

Le mystère de cette mort est maintenant mis au jour: messieurs Tanguay et Laflamme sont morts asphyxiés dans la camionnette à bord de laquelle ils avaient entrepris de faire sinon un tour du monde, du moins une odyssée d'envergure.

Au nombre des victimes figurait aussi Pierre Géliveau, incinéré, dont les cendres furent rapatriées au Québec.



PHOTO: AP

Depuis une vingtaine d'années, Rahimullah garde les tombes de deux Québécois décédés au cours de leur passage en Afghanistan. L'un d'entre eux est originaire de la région.

guay. Tous voulaient y avoir un pied. Les Russes s'occupaient de la construction des routes et dispensaient une formation à l'armée. Les Français étaient en charge de l'éducation dans les ly-

Voir TANGUY en page 2



DU POLAR EN BOUTEILLE

Dans le deuxième texte de sa série sur la récupération, Brigitte Trahan nous explique que le recyclage des matières plastiques est une force de la région.

Voir VÊTEMENTS en page 4

MÉTÉO

Maximum: 6 Minimum: 11 Détails p. 24

SOMMAIRE

Automobile: 10-12	Loterie: 7
Bandes dessinées: 17	Mots croisés: 17
Feuilleton: 21	Nécrologie: 22-23
Gens d'ici: 24	Petites annonces: 20-21
Horoscope: 17	Sports: 13 à 16
Jeux et enjeux: 17	Tête d'affiche: 5
	Vos Affaires: 7 à 10

Semaine



POÈME

buveur de brume
tu achètes tout du désert
c'est pourquoi il doit toujours
se renouveler
Patrick Léveillé, La puberté de l'ange mort, Écrits des Forges 2001

KIA La Pérade
179,99/mois 0\$ comptant
RIO 5 (4 portes)
Enfin, la qualité accessible à tous
Sainte-Anne-de-la-Pérade 325-2444

SOURIRE
Comment s'appelle la femme du Hamster? Amsterdam.
PONTIAC SUNFIRE 2002
12 788\$
PONTIAC Automobile
(819) 228-2711

L'incontournable
Mauricie TOYOTA
539-8393
8853, boul. des Hêtres, Shawinigan
www.mauricietoyota.com
Tout est possible
jusqu'au 31 décembre
0\$ ou 0\$
Aucun dépôt de sécurité
À la location sur tous les modèles 2001, Echo 2002 et Corolla 2002.
0,9% ECHO 2001
À partir de 13 980\$
de financement à l'achat pour 36 mois*
0,9% COROLLA 2002
À partir de 15 765\$
de financement à l'achat pour 36 mois*
*Passez vite chez votre concessionnaire Toyota pour détails en magasin

Demain



RÉCUPÉRATION

La fluctuation des prix

La récupération n'est pas obligatoirement synonyme de profits pour les entreprises. Les prix, à l'exemple de la tonne de carton qui a déjà valu jusqu'à 300 \$ et qui se transigne maintenant à 75 \$, fluctuent en fonction de la demande.



PROJET DE LOI 26

Les propriétaires attendent

Les propriétaires de logements souhaitent que la ministre Louise Harel apporte des modifications au projet de loi 26 modifiant la loi sur la Régie du logement et quelques dispositions du Code civil du Québec.



SPORTS

Qui succédera à Manon Perron?

Dans le cadre du 20e Gala Sport-hommage Desjardins, Le Nouvelliste présente les candidats en nomination dans les différentes catégories. Qui succédera à Manon Perron au titre d'entraîneur par excellence?

Le Nouvelliste

FONDÉ LE 30 OCTOBRE 1920
1920, rue Bellefeuille,
Trois-Rivières - G9A 3Y2
(819) 376-2501

PRÉSIDENT ET ÉDITEUR ANDRÉ PROVINCER

RÉDACTION

RÉDACTRICE EN CHEF CHRISTIANE ST-PIERRE
DIRECTEUR DE L'INFORMATION MICHEL SAINT-AMANT
information@lenouvelliste.qc.ca
Télécopieur: (819) 376-0946

PUBLICITÉ - MARKETING

DIRECTRICE GINETTE PANNETON
ANNONCES LOCALES ANDRÉ GARCEAU
PROMOTIONS ET CLASSES CÉLISE PARENT
Publicité et annonces • télécopieur: (819) 691-4356
Néologie • télécopieur: (819) 376-8625

ABONNEMENT ET TIRAGE

DIRECTEUR NORMAND DUMOULIN
abonnement@lenouvelliste.qc.ca
Téléphone: (819) 376-2000

ADMINISTRATION ET FINANCES

DIRECTEUR ALAIN ROCHER

PRÉIMPRESSION

DIRECTEUR MARC PRONOVOST

INFORMATIQUE

SUPERVISEUR JEAN-MARC DE JONGHE

IMPRIMÉ À T.R. OFFSET

DIRECTEUR FERNAND SYLVAIN
Téléphone: (819) 379-1866

Tanguay

Suite de la page 1

cées. Le U.S. Aid américain était aussi présent et les Allemands s'occupaient de la police.

Le mauvais temps a indirectement causé la mort des trois compagnons, le 13 décembre 1972.

«Beaucoup de neige était tombé et il faisait très froid, explique Michel Tanguay. Les gars étaient stationnés en bordure de la route et s'étaient renfermés sans aération dans leur véhicule chauffé. Au moment du drame, la voiture était garée à la sortie du village de Seyagerd, situé sur la route de Bamiyan, où trônaient les désormais célèbres statues bouddhistes détruites par les dirigeants talibans.

Une journée après la macabre découverte, les familles des trois aventuriers étaient informées de la triste nouvelle. «Mais nous n'avions aucune preuve que Germain était mort, explique Daniel Tanguay, un autre frère du regretté. Même si c'était très cher à ce moment, nous avons trouvé l'argent nécessaire pour que quelqu'un puisse se rendre en Afghanistan et identifier le corps.»

Deux frères de Germain ont été investis de cette délicate tâche. Le 18 décembre, Michel et Jean-Pierre Tanguay prenaient l'avion pour l'Afghanistan. Après une escale à Rome, ils foulaient le sol de Kaboul. Un accueil impressionnant leur était réservé à l'aéroport:

le représentant du haut-commissariat du Canada au Pakistan les y attendait. Comme le Canada ne comptait ni ambassade ni haut-commissariat en Afghanistan, il s'agissait du diplomate canadien le plus à même d'intervenir au pays où étaient morts les trois amis.

«Nous étions logés à l'hôtel Intercontinental où se trouvait récemment le quartier général des talibans», mentionne Michel Tanguay. Lui et son frère Jean-Pierre ont procédé à l'inhumation des corps de Germain Tanguay et Grégoire Laflamme et à l'incinération de celui de Pierre Gélinau.

Quatre soeurs québécoises ainsi que le franciscain Angelo Panigati ont donné du bon temps aux Tanguay pendant leur périple. L'une de ces religieuses travaillait dans un garage où elle a trouvé un guide afghan, qui leur a largement simplifié la vie. Michel Tanguay n'a que de bons mots pour lui, comme pour le peuple afghan en général.

Selon lui, Rahimullah, le gardien du cimetière Sherpur, est la preuve vivante de la mentalité débonnaire des Afghans. «Que ce gars ait continué à garder le cimetière chrétien, même s'il était payé un salaire de famine et malgré les menaces qu'il a dû recevoir des intégristes, c'est représentatif de la bonté des Afghans», estime-t-il.

«Si j'avais la chance un jour de retourner en Afghanistan et de contacter celui qui a veillé sur le cimetière, j'irais lui demander si je peux faire quelque chose pour lui en reconnaissance de ses gestes», mentionne Michel Tanguay.

Au cours des derniers trente ans, les Tanguay ont porté le plus grand intérêt au destin du pays où leur aventurier de frère a poussé son dernier souffle. «Depuis le départ du roi Zahir Shah en 1973, les étrangers qui sont entrés au pays n'ont eu qu'un désir de pouvoir», remarque sans ambages Michel Tanguay, tout en déplorant que les dirigeants du pays reflètent si peu la mentalité de leur peuple. ■

Pêche aux poissons des chenaux



RENSEIGNEMENTS
ET RÉSERVATION :

(418) 325-2778

B I C H A

Jusqu'à 70% Pour elle DE RABAIS

Tailles : 4 à 20 ans

2425, 5e Avenue, Shawinigan-Sud 536-4294



LE NOUVELLISTE, STÉPHANE LESSARD

INCENDIE À PIERREVILLE

Un incendie a complètement détruit une grange située 81, rang Saint-Jacques, à Pierreville. Le feu, qui a pris naissance tôt hier matin, aurait occasionné des pertes avoisinant les 100 000 \$. Les pompiers de Pierreville ont été appelés sur les lieux du sinistre, qui pourrait être d'origine électrique.



LE NOUVELLISTE, SYLVAIN MAYER

LE SPOT 55 SCRUTÉ

Une équipe de chimistes du Laboratoire de police scientifique de Montréal a attentivement scruté, samedi, les ruines du bâtiment qui abritait jadis le Spot 55, une discothèque shawiniganaise très en vogue dans les années 80. On se rappellera que l'édifice a été détruit par les flammes vendredi matin. Les résultats des expertises effectuées cette fin de semaine permettront de déterminer la cause exacte du sinistre. Les policiers n'écartent toujours pas la possibilité que le feu ait été l'oeuvre d'une main criminelle.

Descente au Manchester Pool Pub

Trente-six mineurs sont arrêtés

RICHARD BIRON

Trois-Rivières

Les policiers de la nouvelle ville de Trois-Rivières ont effectué une descente au Manchester Pool Pub, vendredi dernier. Leur récolte a été fructueuse puisque 36 mineurs se trouvaient à l'intérieur de l'établissement situé à proximité du cégep de Trois-Rivières.

«Nous avions reçu plusieurs plaintes de parents qui déploraient le fait que leurs jeunes fréquentent le bar», explique Denis Desjardins, sergent par intérim à la Sécurité publique de Trois-Rivières. Des policiers entretenaient aussi des soupçons selon lesquels plusieurs jeunes étaient des adeptes de l'endroit. Ils ont donc pris la décision d'investir le débit de boissons du boulevard des Récollets.

Des policiers en civil ont d'abord pénétré dans l'établissement pour évaluer le nombre de personnes susceptibles d'être âgées de moins de 18 ans. En se basant sur leurs estimations, les policiers ont jugé bon de consacrer douze de leurs véhicules, dont quatre fourgonnettes, à l'opération.

«Au départ, 38 personnes ont été conduites au poste de police, explique le sergent Desjardins. Deux d'entre elles ne possédaient pas de pièces d'identité mais avaient bel et bien l'âge légal pour se trouver dans un bar.» Trois douzaines de mineurs ont finalement été mis à l'amende.

Quant au personnel de l'établissement, il serait doublement fautif. Primo, il n'aurait pas fait preuve de diligence raisonnable pour éviter la présence de mineurs. Secundo, environ 200 clients se trouvaient à l'intérieur des murs alors que la capacité limite permise était fixée à 60 personnes. Le bar se verra ainsi imposer une amende.

Il est encore impossible de savoir si ces infractions auront des conséquences plus graves, notamment sur le permis d'alcool de l'établissement. «Le Manchester n'est pas du tout un bar à problèmes, précise toutefois le sergent Desjardins. Ce facteur jouera certainement lorsque nous examinerons la possibilité de faire des recommandations à la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec.» ■



Centre de formation continue
COLLÈGE LAFLÈCHE
3730, rue Nérée-Beauchemin
Trois-Rivières (Québec) G8Y 1C1

COURS AUX ADULTES HIVER 2002

INSCRIPTION : Du lundi au jeudi de 8 h 30 à 21 h, sauf le vendredi de 8 h 30 à 16 h
PIÈCES OBLIGATOIRES : Acte de naissance et relevé de notes du secondaire V (pour la formation créditée)

FORMATION CRÉDITÉE

INFORMATIQUE

Cours	Contenu	Jour	Heures	Coût	Début
420-KJM-EP	Initiation à Windows 98, Word 2000, Excel 2000	Mardi	8 h 30 à 11 h 30	155 \$	Début : 15 janvier
420-KJM-EP	Initiation à Windows 98, Word 2000, Excel 2000	Mardi	18 h 30 à 21 h 30	155 \$	Début : 15 janvier
420-KJT-EP	Windows 98, Word 2000, Excel 2000, intermédiaire	Mercredi	18 h 30 à 21 h 30	155 \$	Début : 16 janvier

FORMATION SUR MESURE

AGENT DE SOUTIEN TECHNIQUE

Contenu	Jour	Heures	Coût	Début
Entretiens et améliorer votre PC	Mercredi	18 h 30 à 22 h	299 \$	Début : 16 janvier
Personnaliser et régler un poste Windows	Mardi	18 h 30 à 21 h 30	99,99 \$	Début : 14 janvier
Introduction aux réseaux	Mardi	18 h 30 à 21 h 30	99,99 \$	Début : 18 février
Internet - Sécurité	Mardi	18 h 30 à 21 h 30	99,99 \$	Début : 25 mars

PHOTOGRAPHIE

Cours	Jour	Heures	Coût	Début
Initiation à la photographie numérique	Mardi	18 h 30 à 21 h 30	139 \$	Début : 12 février

NOUVEAU

INFORMATION : 378-1123, poste 524

Formation personnalisée et adaptée • Petits groupes • Disponibilité des formateurs • Équipement à la fine pointe de la technologie

MIGRAINES ET CÉPHALÉES CHRONIQUES

La relation entre la colonne vertébrale et les céphalées a fait l'objet d'un grand nombre de recherches cliniques. Selon plusieurs de ces études, les traitements chiropratiques ont entraîné la guérison ou une amélioration évidente dans 79 à 90 % des cas.

L'étude la plus complète dans ce domaine a été menée en 1978 par Wight¹, qui s'est alors penché sur le cas de 87 patients. Cette étude a révélé un taux de succès de 74,7 %, même deux ans après la fin des traitements.

¹ Wight, J.S., « Migraine: A Statistical Analysis of Chiropractic Treatment », A.C.A.J., 15(9), S63-7

(Publi-reportage)

DR GUY HAINS, CHIROPRACTICIEN T.-R.-O. 375-5600
DR JEAN HAINS, CHIROPRACTICIEN CAP 374-9965

Plusieurs appels d'offres sont lancés

Les travaux d'agrandissement du palais de justice vont bientôt connaître une fébrilité

CLAUDE SAVARY
Trois-Rivières

Le chantier du palais de justice de Trois-Rivières, qui semble en dormance depuis l'arrêt des travaux extérieurs en raison de la période hivernale, va définitivement connaître une fébrilité dès ce printemps à la suite de plusieurs demandes de soumissions faites par la Société immobilière du Québec (SIQ) ces dernières semaines.

Jusqu'au 23 janvier prochain, les entrepreneurs sont invités à soumettre des propositions de prix pour des systèmes intérieurs: plomberie, climatisation, réfrigération, chauffage et l'enveloppe extérieure du palais, la maçonnerie et les panneaux extérieurs du nouveau pavillon, la démolition de

l'intérieur de la partie arrière de l'édifice actuel, l'installation de gicleurs et l'électricité.

On se souviendra qu'à la fin de l'automne dernier, la SIQ et les partenaires au dossier avaient convenu de cesser les travaux extérieurs du nouveau pavillon en raison des dépenses importantes de chauffage qu'aurait nécessité la poursuite des travaux.

Cette décision avait été aussi dictée par le fait qu'il a fallu un bon moment pour consolider une partie de l'aile arrière de l'actuel édifice, rue Hart, en raison d'un sol miné par des bris de tuyaux. On a dû avoir recours à un entrepreneur spécialisé pour solidifier l'assise de cette partie de l'édifice. On a par la suite complété le coulage du ciment autour du bâtiment et préparé la

base du nouveau pavillon. Les puits d'ascenseur ont aussi été formés.

Cela va permettre à d'autres équipes de travailleurs de monter la charpente d'acier et de poursuivre l'ensemble du projet dès les beaux jours du printemps. La démolition de la partie arrière du palais devrait être entreprise au mois de février. L'appel de soumissions à cet effet se terminant le 23 janvier, il faudra compter quelques semaines avant que l'entrepreneur commence les travaux.

Déjà, une série de mesures ont été prises pour causer le moins de désagrément possible. Ainsi, la salle des comparutions de la première division criminelle va déménager au deuxième étage du palais. Des bureaux de juge et de secrétaires seront relocalisés dans un bâ-

timent voisin ou dans l'édifice Hydro-Québec, rue des Forges. La bibliothèque des avocats sera déplacée au sous-sol du palais là où se trouvait le directeur régional du ministère de la Justice, Me Daniel Kimpton. Ce dernier se retrouvera aussi sur la rue des Forges. Les accès au bloc cellulaire seront par ailleurs modifiés.

Cette partie des travaux intérieurs n'était prévue qu'à l'automne 2002 mais on a finalement décidé d'agir maintenant en raison de l'arrêt du chantier extérieur. On estime que ce remaniement du calendrier des travaux devrait permettre de livrer le nouveau pavillon et l'actuel palais rénové dès septembre 2003, soit trois ou quatre mois plus tôt que prévu.

Par ailleurs, si vous passez régulièrement devant le palais de justice, rue

Lavolette, vous aurez probablement remarqué trois remorques blanches installées sur les pelouses. Ces remorques serviront pour l'entreposage de dossiers pendant la durée des travaux. Un accès depuis la salle du greffe civil a été aménagé afin de permettre au personnel d'avoir accès aux dossiers sans avoir à sortir par l'extérieur.

Les plus sceptiques auront donc été confondus. Bien que progressant pour l'instant à un rythme moins rapide que prévu, le projet prend forme un peu plus toutes les semaines.

Il faut dire que le projet d'agrandissement avait fait l'objet de tellement de promesses depuis des décennies que plusieurs utilisateurs du palais n'arrivaient plus à croire que le gouvernement était sérieux dans son intention de mener ce projet à terme. ■

Une première fin de semaine entière à taquiner le poulamon

Certains passent même la nuit dans les cabanes de la rivière Sainte-Anne

RICHARD BIRON
Sainte-Anne-de-la-Pérade

Croyez-le ou non, certaines personnes passent la nuit entière dans les petites cabanes installées sur la rivière Sainte-Anne. Maurice Provencher et son filleul Pierre Clément, venus de Montréal pour taquiner le poulamon, appartiennent à cette catégorie de noctambules. Pour eux, nul besoin de réserver un hôtel. Toute la nuit dernière, ils ont scruté leurs lignes, en attente du petit mouvement de balancier qui allait leur indiquer que la proie avait mordu.

«Le dimanche, les gens partent de bonne heure, expliquait M. Provencher. On vient d'arriver et on va pêcher toute la nuit jusqu'à 8 h, demain matin (ce matin).» Pour lui, choisir un moment de tranquillité, «à l'abri du bruit des autos, des motoneiges et de la musique» constitue un des ingrédients qui fait la réussite d'une partie de pêche aux petits poissons des chenaux.

Mais le succès ne se résume pas à une activité nocturne. «Les poissons sont attirés par le sang des morceaux de foie de porc. Il faut donc les changer quand ils perdent ce sang et qu'ils deviennent blancs», conseille M. Provencher, un habitué de la pêche, qui vient faire au moins un tour à Sainte-Anne-de-la-Pérade chaque année depuis 25 ans.

Hier, à la tombée de la nuit, alors que quelques-uns s'installaient dans les chalets, beaucoup les quittaient, concluant une bonne journée de pêche. C'était le cas des Dufresne, de Shawinigan. En groupe, ils ont taquiné le poulamon, réussissant à en capturer suffisamment pour remplir une chaudière de plastique.

La petite Émilie Dufresne a contribué amplement à ces prises. Sans posséder les secrets d'un expert comme Maurice Provencher, elle a trouvé un truc infailliable pour attirer les poulamons. «Il faut bouger les lignes et tremper le foie dans la bière», déclare-t-elle fièrement.

Faute de neige pour se balader en motoneige, les Dufresne se sont tournés vers Sainte-Anne-de-la-Pérade. «On a réservé ce midi et il y avait beaucoup de place», affirme Yves Dufresne, le père d'Émilie. Celui-ci déplore du même souffle la petite dimension des poissons pris par lui et ses pairs.

Les propriétaires assurent que, malgré des débuts tardifs, l'industrie qui a fait la renommée de la localité se porte merveilleusement. «C'était complet aujourd'hui», se réjouit Jacques Grimard, copropriétaire du Centre de pêche Gaétan Portelance 2001.

Le temps relativement doux qu'a apporté Dame Nature hier ne semble pas avoir réellement affecté l'achalandage. «Le seul désagrément qu'on a connu, c'était qu'il y avait un peu d'eau autour des chalets et les clients devaient faire des enjambées», mentionne M. Grimard. De toute façon, ce soir (hier), il va faire froid et ça va regeler. ■

Service d'entraide en santé mentale

LE TRAVERSIER

Tous les après-midi, 13h à 17h
2096, Avenue A, Trois-Rivières
Mercredi PM, Salle de l'âge d'or
33, rue Dupont, Saint-Stanislas
9h à 12h
34, Saint-Laurent, Cap.
371-2420



IMAGE MÉDIA MAURICIE, FRANÇOIS GERVAIS

La jeune Émilie a contribué aux prises ramenées par la famille Dufresne lors de son après-midi de pêche sur la rivière Sainte-Anne.

CETTE ANNÉE, PROMETTEZ-VOUS DE MIEUX VOUS CONDUIRE

219\$
/mois

Acompte seulement **695\$**

0\$ dépôt de sécurité
Transport et préparation inclus!

• Radio AM/FM stéréo, 100 watts avec lecteur CD • Climatiseur • Siège du conducteur à 8 réglages • Moteur 1,8L de 126 chevaux • Assistance routière 24 h • Taxes, immatriculation et assurance en sus. Sur approbation du crédit. **Taux de financement de 2,8 % à l'achat pour les clients Nissan. Les termes jusqu'à 36 mois. Offre d'une durée limitée. Voir votre concessionnaire pour tous les détails. Le modèle illustré est à titre indicatif seulement. TOUJOURS PLUS LOIN et le logo NISSAN sont des marques de commerce de Nissan.

Acompte	Mensualité
0 \$	239 \$
695 \$	219 \$
1 195 \$	209 \$
1 595 \$	199 \$

2,8 %
financement à l'achat**



TOUJOURS PLUS LOIN.

*Location de 48 mois pour la Sentra XE 2002 • Option Plus • (CATEG. BK00). Acompte ou échange équivalent de 695 \$. Limite de 19 500 km par année avec 0,10 \$/km extra. Premier versement équivalent à un versement mensuel (toutes taxes incluses) requis à la livraison. Assistance routière 24 h. Taxes, immatriculation et assurance en sus. Sur approbation du crédit. **Taux de financement de 2,8 % à l'achat pour les clients Nissan. Les termes jusqu'à 36 mois. Offre d'une durée limitée. Voir votre concessionnaire pour tous les détails. Le modèle illustré est à titre indicatif seulement. TOUJOURS PLUS LOIN et le logo NISSAN sont des marques de commerce de Nissan.

www.nissancanada.com 1 800 387-0122



LE NOUVELLISTE, STÉPHANE LESSARD

La fin de semaine dernière a marqué le commencement de la saison de la pêche blanche sur les rives du lac Saint-Pierre. S'il s'agit d'un début tardif, le poisson n'en est pas moins abondant. Gaétan Lapointe, de Val-Bélair, montre ici fièrement l'une de ses prises, un brochet de 17 livres.

À vos lignes!

La pêche blanche commence graduellement sur les rives du lac Saint-Pierre

RICHARD BIRON
Maskinongé

Si la neige de la dernière fin de semaine a eu de quoi réjouir les propriétaires de stations de ski, elle n'a pas nécessairement fait sourire les propriétaires de pourvoiries en bordure du lac Saint-Pierre. C'est que l'amoncellement de cristaux blancs empêche bien souvent la solidification de la surface des cours d'eau, une congélation dont les pourvoyeurs ont bien besoin par les temps qui courent. Malgré tout, la pêche blanche démarre peu à peu. Bien plus lentement que l'an dernier toutefois, alors que la saison avait été exceptionnelle.

«La neige est un inconvénient, explique M. René Béland, propriétaire de la pourvoirie Domaine du lac Saint-Pierre. C'est un isolant qui empêche la glace d'épaissir.» Auparavant, les accumulations causaient d'autant plus de problèmes à ce propriétaire qu'à chaque début de saison, au moment où la glace n'était pas assez épaisse pour que les véhicules lourds s'y aventurent, il ne possédait aucun véhicule adéquat pour les déblayer. «Je suis en train de m'équiper pour ne plus avoir ce problème», mentionne toutefois M. Béland, qui est en voie de faire l'acquisition d'un tracteur avec souffleur plus compact.

Si elle redoute elle aussi l'effet isolant de la neige, Mme Doris Dupuis, copropriétaire de la Pourvoirie Maskinongé, est d'avis qu'un «un peu de neige et un petit vent froid sur l'eau claire peut être bon pour la formation de la glace».

Les activités de sa pourvoirie ont réellement commencé samedi, alors que les véhicules ont reçu le feu vert pour circuler sur la glace. Ce n'est d'ailleurs qu'au début de la fin de semaine que la mise en place des cabanes a

commencé. Pour Mme Dupuis, c'est une situation exceptionnelle. «D'habitude, on commence le 20 décembre, date de l'ouverture officielle de la saison de la pêche blanche», mentionne-t-elle.

La situation n'est toutefois pas catastrophique. «Pour nous, c'est moins pire que pour les propriétaires de centres de pêche aux petits poissons des chenaux, qui connaissent leurs meilleurs moments dans le temps des fêtes», se console Mme Dupuis. Selon elle, le point fort de la saison de la pêche blanche sur le lac Saint-Pierre commence à la deuxième semaine de janvier.

L'an dernier, la pourvoirie Domaine du lac Saint-Pierre avait commencé à accueillir les pêcheurs avec des équipements légers telles les motoneiges dès le 20 décembre. Cette année, le début de telles activités est venu avec la nouvelle année. Ce n'est que dans deux ou trois jours que les voitures pourront s'aventurer sur la glace, à l'embouchure de la rivière du Loup. L'an dernier, dès le 27 décembre, les automobiles pouvaient circuler sur la glace sans crainte de la faire craquer.

Mais une telle comparaison avec l'année précédente peut s'avérer trompeuse. Une mise en perspective est nécessaire. «L'an dernier, la saison était exceptionnelle», souligne M. René Béland, avant d'ajouter que «les choses commencent à se placer cette année».

Malgré la lenteur relative du gel de la surface de l'eau, ce n'est pas le poisson qui manque. «Ça mord!», se réjouit Mme Dupuis, tout en assurant que le brochet et le doré sont au rendez-vous. Pour la perchaude cependant, il faudra attendre de pouvoir s'aventurer davantage au large. «Ce sera meilleur quand nos six kilomètres de route seront ouverts», conclut M. Béland, de la pourvoirie Domaine du lac Saint-Pierre. ■



M. Jean-Guy De Charette, de Cascades Re-Plast de Notre-Dame-du-Bon-Conseil, montre ici les planches faites de matières plastiques recyclées qui serviront à l'industrie de la construction.

Des vêtements faits avec des bouteilles

Le recyclage des matières plastiques est une force de la région



BRIGITTE TRAHAN (PÉT) par année.

En d'autres termes, ça signifie que 180 millions de grosses bouteilles de boissons gazeuses récupérées sortent de l'usine et connaissent une deuxième vie sous forme de produits synthétiques comme des tapis de voiture, de nouvelles bouteilles ou de chauds vêtements en Polar.

Les matières plastiques méritent d'être recyclées, d'abord parce qu'il s'agit d'une ressource non renouvelable limitée mais aussi parce qu'elles rendent de très grands services. On se demande ce qu'on ferait sans elles pour envelopper les produits hygiéniques, manipuler les médicaments, protéger les aliments congelés ou encore vendre les aliments ou les produits de nettoyage.

Le Québec ne suffit pas à alimenter des usines de la taille de Plastrec. «L'entreprise va chercher 50 % de ses PÉT en Ontario et 15 % aux États-Unis», raconte Mme Christiane Costéa, contrôleur.

Les PÉT qui arrivent à l'usine sont triés par couleurs (les couleurs claires d'un côté et les verts de l'autre), puis débarrassés de leurs contaminants et lavés pour enlever les résidus de papier et de colle. Ils sont ensuite transformés en flocons puis acheminés au marché américain.

Ce marché est en progression. Plastrec quittera d'ailleurs Berthier très bientôt pour aller s'établir à Joliette car elle doit doubler sa superficie en 2002.

Lors de son ouverture, en 1993, elle traitait six millions de livres de PÉT, soit cinq fois moins qu'aujourd'hui. «Nous étions une vingtaine d'employés, en 1993 et maintenant, nous sommes 60», raconte Mme Costéa. «Il faut dire que l'établissement d'une consigne sur les contenants recyclables y est pour

quelque chose», fait-elle remarquer. «En Ontario, aussi, la collecte sélective est très forte», ajoute-t-elle.

Re-Plast, une division de Plastiques Cascades inc., est elle aussi en progression constante, constate le directeur de l'usine de Notre-Dame-du-Bon-Conseil, M. Jean-Guy De Charette.

Ici, on emploie non seulement les contenants de matières plastiques qui proviennent du bac bleu mais aussi les rejets post-industriels. Trois millions de kilos sont recyclés chaque année. Ils proviennent, eux aussi, d'un marché qui déborde des frontières québécoises.

Depuis 1989, Re-Plast transforme ce qu'on a déjà considéré comme des déchets, en un produit révolutionnaire doté d'une garantie de 50 ans appelé Perma Deck qui permet aux gens de construire des meubles de jardin et des patios sans entretien qui ne peuvent se détériorer par la pourriture. L'entreprise prévoit augmenter sa capacité et ajouter une machine en 2002, raconte M. De Charette.

Du changement pour les policiers

NANCY MASSICOTTE

Trois-Rivières

Les policiers de la région se viendront de l'année 2001 comme étant celle du changement. En effet, les fusions des villes et la loi de la réorganisation policière ont provoqué bien des chambardements au sein des corps de police: certains ont été transférés à la Sûreté du Québec, d'autres ont été fusionnés.

C'est le cas dans l'agglomération trifluvienne où la fusion des villes de Trois-Rivières, Trois-Rivières-Ouest et Cap-de-la-Madeleine a conduit au regroupement des corps de police municipaux. C'est le directeur de la police de Trois-Rivières, M. Francis Gobeil, qui a été nommé à la tête des 174 policiers qui formeront ce corps de police.

On a pu apprendre au cours de l'année 2001 qu'une nouvelle division sera créée pour répondre à la Loi concernant l'organisation des services policiers. Puisque la nouvelle ville comptera plus de 100 000 habitants, le corps de police devra offrir des services de niveau 2 et non plus seulement de niveau 1.

Parmi ces services, il y aura les patrouilles nautiques et hors route pour les sentiers de VTT et de motoneige, la formation d'un policier spécialisé dans la reconstitution des scènes d'accidents et la création d'un groupe d'intervention composé de policiers spécialisés dans les barricades, les perquisitions et les arrestations à risques. Le corps de police doit mettre ces services en application d'ici janvier 2003.

Les préparatifs et le déménagement en vue de la fusion ont par ailleurs commencé au cours des derniers mois. Depuis le 1er janvier, le quartier général est maintenant situé à Trois-Rivières. Le poste de police de Cap-de-la-Madeleine accueille la division des incendies. Aucun changement n'aura lieu du côté des casernes d'incendies et des camions qui demeureront à leur place respective. Par contre, les véritables changements seront visibles en février lorsque les policiers seront transférés à Trois-Rivières.

L'année s'est par ailleurs bien terminée pour les policiers de Trois-Rivières qui, après avoir tenu des moyens de pression consistant à porter des jeans, ont obtenu la parité salariale avec leurs confrères de Cap-de-la-Madeleine pour 2001. En 2002, les trois syndicats devront s'asseoir ensemble avec la ville



IMAGE-MÉDIA MAURICIE: P. BEAUCHAMP

Francis Gobeil

pour négocier leur nouvelle convention collective.

Du côté du corps de police de Nicolet, qui existait déjà au moment où cette ville a été fondée en 1872, il a été démantelé en mai dernier. Les huit policiers ont donc joint les rangs de la Sûreté du Québec de la MRC de Nicolet-Yamaska, maintenant chargée de la desserte policière. Le directeur Gilles Roy a pour sa part accepté un poste de sergent au quartier général de la Sûreté du Québec.

Le corps de police de La Tuque subira un sort semblable en juin. Avec ses 12 000 habitants, la Ville ne peut pas se conformer à la loi de police. Elle n'a eu d'autre choix que de fusionner son service de police à la Sûreté du Québec.

De même, depuis le 27 août, le service d'ambulance, autrefois assuré par les policiers municipaux, est maintenant dispensé par des techniciens-ambulanciers fournis en majorité par la Banque de techniciens-ambulanciers du Québec. Cela constitue la fin d'une époque pour les policiers car ils étaient les seuls au Canada à assumer les triples fonctions de policiers, ambulanciers et pompiers.

Quant au service de combat contre les incendies, on sait que des pompiers à temps plein seront à la caserne 24 heures sur 24. Ils seront secondés par une brigade de pompiers à temps partiel.

De gros changements sont également à prévoir pour les services de police de Victoriaville et de Drummondville qui seront abolies au cours de 2002. Les policiers rejoindront eux aussi les rangs de la Sûreté du Québec. Des plans ont été présentés en ce sens au cours de 2001.

Finalement, l'incertitude se fait davantage sentir du côté des policiers du Centre-de-la-Mauricie. On ignore encore qui sera chargé de la desserte policière à la suite de la fusion des villes. La Sûreté du Québec a certes présenté une offre de services mais il en va de même pour les policiers de Shawinigan, Shawinigan-Sud et Grand-Mère.

Ce sera au comité de transition de formuler une recommandation aux élus de la nouvelle ville sur la desserte policière. Le comité devra donc se pencher sur les deux offres de services. La décision reviendra ensuite au conseil de ville.

Rappelons que dans le cas des villes de moins de 50 000 habitants, elles doivent recourir aux services de la Sûreté du Québec à moins d'une autorisation spéciale du ministre de la Sécurité publique. C'est pourquoi au cours de l'année, plusieurs corps de police ont été transférés à la SQ. Dans le cas par contre des villes comptant plus de 50 000 habitants, les élus doivent choisir entre une desserte policière assurée par la SQ ou le maintien d'une police municipale.

L'année 2001 a donc permis de mettre en place les pièces de l'échiquier dans la majorité des villes. Reste donc à régler les points en suspens et à appliquer ces nouvelles structures policières...

nmassico@lenouvelliste.qc.ca

NOUVEAU!

LE GYM
HAWAII Spa

Une section réservée
aux femmes
seulement

- 3 gymnases (2 mixtes et 1 femmes)
- racquetball
- piscine, sauna
- bain tourbillon
- cardio
- programmes personnalisés

3900, boul. Royal,
Trois-Rivières

691-1333

Coupon-rabais de 50\$ sur un an à prix régulier

Valable jusqu'au 15 janvier 2002.

Clinique de
phlébologie

Dr Serge Lauzière, md
25 ans d'expérience en sclérothérapie

**Traitement des
varices par
injections**

835, des Récollets
Trois-Rivières
(819) 371-1588



Clinique podiatrique
Dr Yvan Jacob, podiatre

« Spécialiste de l'orthèse plantaire, orthèses : multisports, pédiatriques, ultra-minces de toilette, orthèses adaptées pour diabétiques et pour arthritiques. Chirurgies d'ongles incarnés, traitement des blessures sportives, traitement des diverses lésions aux pieds. »



Ordre des podiatres
du Québec

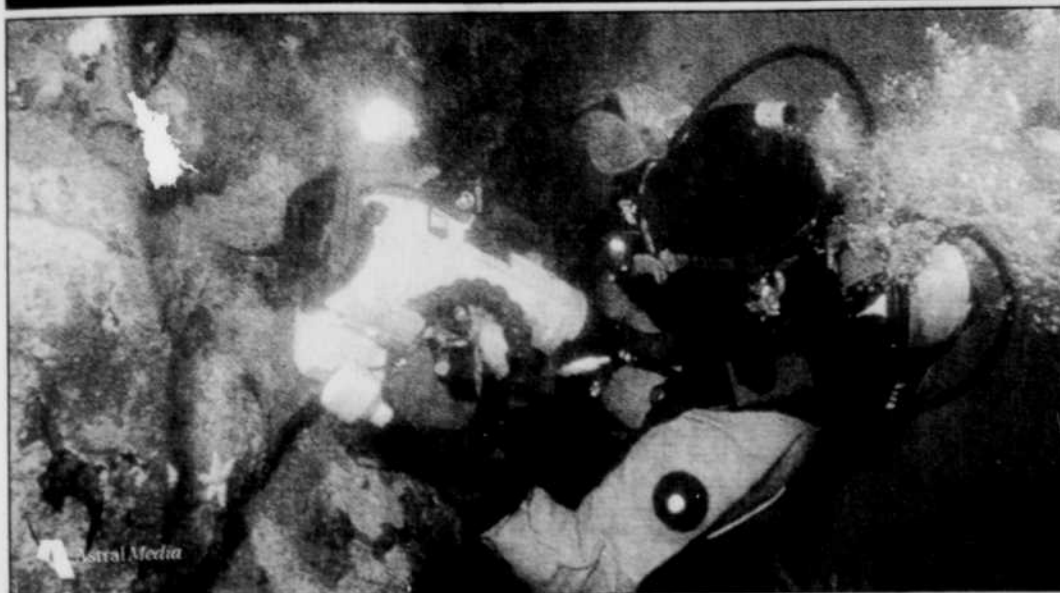
Horaires Shawinigan-Sud : lundi, mardi et mercredi
Horaires Cap-de-la-Madeleine : jeudi et vendredi

700, rue Thibeau (Polyclinique) Cap-de-la-Madeleine Téléphone : (819) 370-6468
463, 118e Rue, Shawinigan-Sud Téléphone : (819) 536-7433

Certains ratissent les fonds marins à la recherche d'épaves.

CHASSEURS DES MERS

CE SOIR 19 h



D'autres y engloutissent leurs ennemis.

SEIGNEURS DE LA MAFIA

CE SOIR 20 h

CANAL D

Un monde de découverte

Tête d'affiche

Le Nouvelliste

Soeur Estelle Lacoursière

Retraitée de l'UQTR depuis deux ans, la soeur verte travaille toujours passionnément pour la défense de l'environnement

ROGER LEVASSEUR
(Collaboration spéciale)

Ces deux dernières décennies, les régions de la Mauricie et du Centre-du-Québec n'auraient pu trouver meilleur défenseur de l'environnement que soeur Estelle Lacoursière, une religieuse ursuline toute menue qui a su mener de pair une carrière d'éducation très fructueuse et cette mission de protection de l'environnement.

Née à Saint-Léon-de-Maskinongé, d'un père agriculteur et d'une mère enseignante, soeur Estelle a en quelque sorte eu deux grands appels dans sa vie. Ayant choisi de suivre les traces de sa mère et de devenir enseignante, la jeune femme eut un premier appel du Seigneur. Elle devint alors religieuse chez les Ursulines. «Je désirais concilier le service au Seigneur et le service à mes concitoyens. C'est pourquoi j'ai décidé de devenir Ursuline afin de pouvoir harmoniser ces deux aspects», a fait ressortir celle qui a enseigné à des élèves de presque tous les niveaux. Ses supérieures ayant remarqué ses qualités d'éducatrice, elles lui offrirent l'opportunité de parfaire des études universitaires en biologie et en foresterie, à Montréal et à Québec. En 1969, à l'ouverture de l'UQTR, soeur Lacoursière faisait partie du personnel enseignant. Elle y a travaillé jusqu'au moment de sa retraite, le premier janvier 2000.

Mais, c'est en 1980 que la religieuse a reçu un deuxième grand appel qui allait modifier considérablement le reste de sa vie. Avant 1980, soeur Estelle disait vivre en harmonie avec la nature, sans penser toutefois aux problèmes des pluies acides, de la réduction de la couche d'ozone ou du réchauffement climatique. «En fait, je vivais comme tout le monde. Jusqu'au moment où j'ai écouté une conférence de Marguerite Yourcenar, une grande écrivaine. Elle était invitée à un congrès réunissant des juristes en droit environnemental. Elle avait alors expliqué que si on ne faisait pas attention et qu'on continuait à polluer l'air, l'eau et la terre, notre survie allait être sérieusement compromise. Elle avait terminé sur une note optimiste, en disant que tant qu'il resterait un lac, un arbre, il y aurait encore de l'espoir. Ces propos m'avaient grandement frappés», a témoigné la religieuse.

Soeur Lacoursière a par la suite décidé de se documenter à fond sur toutes les questions touchant l'environnement. «J'ai commencé à me renseigner, à acheter des livres, à prendre des notes. Je voulais tout apprendre sur l'environnement, l'état de la planète. Je suivais tout ce qui était publié dans les journaux. J'ai fait alors beaucoup de découvertes. J'en mettais dans mes notes de cours. Mes étudiants ont beaucoup entendu parler d'environnement, même s'ils suivaient un cours de botanique», a ri la religieuse.

La passion de la soeur pour la défense de l'environnement a vite fait tâche d'huile, en région et ailleurs. De partout, on fit appel à ses connaissances, à ses interventions. Aujourd'hui, elle estime avoir prononcé

possiblement 400 conférences, que ce soit devant des groupes de jeunes, dans des bibliothèques municipales, devant des groupes hautement sensibilisés à la protection environnementale. Les prix qu'elle a collectionnés pour son dévouement inlassable à cette cause sont très nombreux. Et si, à l'UQTR, elle est devenue la «soeur verte», ailleurs elle aura été désignée comme la conscience écologique du Québec ou encore la mère Teresa de la nature.

L'année 2001-2002 aura été proclamée «Année internationale d'observation de la biodiversité». Soeur Estelle mentionnera humblement qu'elle n'a pas attendu aussi longtemps pour faire la promotion de la biodiversité. Ses nombreux ouvrages destinés aux jeunes sont publiés depuis 1983, permettant de mieux connaître notre faune et flore, la richesse de nos eaux, tout autant que leur fragilité.

Ce qui rend l'enseignante crédible c'est aussi le fait que même si elle défend sans réserve la protection de l'environnement, elle n'a pas d'oeillères. Pour soeur Estelle, protection de l'environnement et développement économique ne sont pas deux concepts incompatibles. La preuve, c'est qu'elle siège au c.a. de la Société du parc industriel de Bécancour, depuis 4 ou 5 ans. «C'est certain que j'ai montré mes couleurs au départ, soit celles de la défense de l'environnement. Mais aujourd'hui, je travaille aussi fort pour obtenir de nouvelles industries dans le parc. Bien des entrepreneurs ont compris que maintenant s'ils veulent vendre leurs produits dans d'autres pays, ils doivent montrer patte blanche en ce qui a trait au respect de l'environnement», a plaidé la retraitée.

Soeur Lacoursière est-elle optimiste ou pessimiste lorsqu'elle pense à demain? «Je suis surtout peinée. Peinée pour la génération future, si on ne fait pas ce qu'il faut pour sauver nos lacs, protéger notre environnement. Il y a des gens qui souffrent à cause de notre pollution. Beaucoup d'enfants souffrent d'asthme à cause de la pollution de l'air. Il y a beaucoup de cas de leucémie, de tumeur au cerveau, même chez les enfants. Ça je n'accepte pas ça, parce que je sais que c'est la pollution qui en est une des causes. Au lieu de mettre de grandes sommes d'argent pour agrandir les hôpitaux, on devrait faire des campagnes de sensibilisation à la protection de l'environnement», a plaidé Soeur Lacoursière. Elle termine en disant que si tous posaient de petits gestes, la planète toute entière s'en porterait mieux. «En roulant à 100 km/h au lieu de 120, on sauve 23 % dans la consommation du carburant. Des petits trucs bien faciles qui feraient tellement de bien pour notre vie future», a-t-elle estimé.

Bien que retraitée, la religieuse est toujours attachée à son grand herbier, à l'UQTR et elle s'y rend encore à tous les jours. «Parfois j'arrive à 9 h au lieu de 8 h 30. Tant que Dieu me prêtera la santé, je continuerai à prêcher pour la défense de notre environnement», a promis la religieuse sexagénaire. ●



IMAGE MÉDIA MAURICIE: PATRICK BEAUCHAMP

«Mme Lacoursière est une grande éducatrice dans l'âme qui a donné toute sa présence et sa vie aux jeunes. Elle les a éveillés à leur rôle de citoyen et à l'amour des sciences. Elle nous émerveille toujours par ses qualités humaines, son insatiable appétit de connaître et de faire connaître, par son respect absolu des autres. Elle a su conserver une grande humilité à la suite des nombreux prix qu'elle a mérités, grâce à son dévouement exemplaire pour son université, sa région, sa province.»

— Mme Claire de la Durantaye, rectrice de l'UQTR



«Cela fait plus de 20 ans que je travaille avec soeur Lacoursière et je dois dire qu'il n'y a pas eu un matin où j'ai eu de la difficulté à me lever pour le faire. Même si elle a toujours la tête pleine de projets, elle ne stresse pas les autres. Elle aime travailler dans l'harmonie. Elle fait preuve de compréhension et de grande écoute. Si tu as un problème, elle va essayer de t'aider.»

— Mme Julie Therrien, biologiste et consœur de travail



«Soeur Lacoursière est une personne qui est très intéressée au développement de la région. Son attachement pour les questions environnementales et écologiques est également bien connu. C'est une éducatrice de grand talent. J'ai l'occasion de siéger en sa compagnie sur des conseils d'administration et je dois dire que c'est une personne très positive, très attachante.»

— M. Guy Vachon, directeur général du Collège Laflèche



Présentée par



Surveillez l'entrevue
de notre tête d'affiche
avec Nancy Sabourin

La région
ce soir
à 18h



LE SOLDE DES FÊTES



Décrochez un bon prix



500\$ minimum OU 2500\$* OU LA VALEUR DE VOTRE VÉHICULE*

Choisissez votre véhicule chez votre concessionnaire et téléphonez sur place.
Vous recevrez 500\$ minimum. Vous pourriez aussi gagner 2 500\$ ou la valeur du véhicule choisi.*

Applicable à l'achat ou à la location

Taux de **0%** à l'achat**

Aucun dépôt de sécurité à la location†

Sunfire SL 2002
2 et 4 portes



229\$ /mois*** Location 48 mois
Transport et préparation inclus
Constant 0\$, dépôt de sécurité 0\$, première mensualité 0\$*

Century Custom 2002



298\$ /mois*** Location 48 mois
Transport et préparation inclus

Grand Am SE 2002
4 portes



Moteur 2.2 L 14 de 140 HP
Boîte manuelle 5 vitesses

299\$ /mois*** Location 48 mois
Transport et préparation inclus
Constant 0\$, dépôt de sécurité 0\$, première mensualité 0\$*

Venture 2002
Maxi Valeur



329\$ /mois*** Location 48 mois
Transport et préparation inclus
Constant 0\$

Tracker 2002
4 portes 4 X 4



268\$ /mois*** Location 48 mois
Transport et préparation inclus

TrailBlazer LS 2002
4 portes 4 X 4



478\$ /mois*** Location 48 mois
Transport et préparation inclus



Les Associations marketing des concessionnaires Chevrolet Oldsmobile et Pontiac Buick GMC du Québec suggèrent aux consommateurs de lire ce qui suit.
Offres d'une durée limitée réservées aux particuliers, s'appliquant à la plupart des véhicules neufs sélectionnés 2001 et 2002 en stock. Photos à titre indicatif seulement. Sujet au financement et à l'approbation du crédit de GMAC. *Aucun achat requis pour participer. Réservé aux résidents du Canada. Concours se terminant le 13 janvier 2002, ou à la date à laquelle tous les prix auront été attribués, selon la première éventualité. Les prix s'appliquent à la plupart des véhicules 2001 et 2002 achetés ou loués le ou avant le 13 janvier 2002. L'attribution des prix est subordonnée à ce que la personne sélectionnée au hasard réponde correctement à une question d'ordre mathématique. Chaque concurrent ne peut participer qu'une seule fois. **Taux de financement de 0% à l'achat disponible jusqu'à 36 ou 48 mois. Le concessionnaire peut fixer son propre prix. †Aucun dépôt de sécurité à la location sur tous les modèles neufs 2001 et 2002 en stock. ***Paiements mensuels basés sur un bail avec versement initial ou échange équivalent (Sunfire : 0\$, Grand Am : 0\$, Century : 3 587\$, Venture : 0\$, Tracker : 1 897\$, TrailBlazer : 3 332\$). À la location, transport et préparation inclus, immatriculation, assurance et taxes en sus. Première mensualité exigée à la livraison. Frais de 12¢ du km après 80 000 km. *Conditions applicables à la location ou de location à l'exception des programmes de la Carte GM, des Diplômes et de GM Mobilité. Rabais aux diplômés taxable et accordé selon les critères du manufacturier. †††Marque déposée de General Motors Corporation. Banque TD, usager agréé. Un échange de véhicules entre concessionnaires peut être requis. Pour obtenir plus de détails, voyez votre concessionnaire participant, visitez le www.gmcanada.com ou faites le 1 800 463-7483.



Vos Affaires

A.B.I. frappée de plein fouet

Deux hausses de taxes imposées à l'aluminerie par la Ville de Bécancour



MARCEL AUBRY

On a déjà parlé des montants additionnels que les gros producteurs agricoles de la Ville de Bécancour devront contribuer au trésor municipal en raison de l'installation de compteurs d'eau au sein de leur entreprise agricole, mais en terme de chiffres absolus, cette contribution représente bien peu en regard du nouvel effort fiscal qui sera requis de l'A.B.I., en 2002, sur la base de l'évaluation foncière actuelle.

Un regard plus approfondi sur les chiffres contenus dans le budget 2002 montre en effet que l'A.B.I. sera frappée de plein fouet par les hausses de taxes imposées par la Ville de Bécancour au niveau de la taxe foncière (plus

20 cents le 100 \$ d'évaluation) et de la taxe d'affaires (qui passe de 4 % à 6 % de la valeur locative).

Dans le budget 2001, A.B.I. payait déjà en taxes 35,2 % de toutes les taxes perçues par la Ville (32 % en tenant compte de l'ensemble des revenus comprenant aussi les compensations, les subventions, etc.), si on s'en tient aux taxes payées sur la base de l'évaluation foncière (323,7 M \$) inscrite aux livres de la Ville pour le rôle triennal d'évaluation 2001-2002-2003.

Dans le budget de l'année 2002, la Ville de Bécancour prévoit des revenus de 19,7 millions \$, en hausse d'un peu plus de 3 millions \$ sur l'année précédente, et les chiffres montrent que tout près de la moitié de cette hausse devrait être absorbée par l'A.B.I., tou-

jours sur la base de l'évaluation actuelle, évaluation qui est cependant contestée par l'entreprise.

Pour l'année 2001, l'A.B.I. était requise de verser à la Ville 3 561 138 \$ en taxe foncière et 1 663 124 \$ en taxe d'affaires pour un total de 5 224 262 \$.

Pour l'année 2002, la hausse de taxe foncière (de 1,10 \$ à 1,30 \$ le 100 \$ d'évaluation) représente 647 479 \$ de déboursés additionnels pour l'A.B.I., et la hausse de la taxe d'affaires, 831 562 \$ de plus, pour une facture supplémentaire de 1 479 041 \$ sur un ajout de revenus d'un peu plus de 3 millions \$. Sur la base de la valeur déposée au rôle d'évaluation, la facture qui sera envoyée à l'A.B.I. pour l'année 2002 se chiffrera donc pour ces deux taxes à 6 703 313 \$.

Pour le moment, cette facture de-

meure assez théorique puisqu'il n'y a toujours pas d'entente entre la Ville de Bécancour et l'A.B.I. au sujet de l'évaluation de cette dernière pour les années 1998, 1999, 2000 et suivantes. Le maire Maurice Richard et le président-directeur général de l'aluminerie, M. Louis-Régis Tremblay, se sont encore rencontrés à deux reprises, au cours des dernières semaines, et doivent de nouveau se revoir incessamment, à la lumière des chiffres découlant du budget de 2002.

On sait que les deux parties ont décidé d'en appeler de la décision rendue, le 2 août dernier, par le Tribunal administratif du Québec (TAQ) pour les années 1998-1999-2000. S'il y a entente, celle-ci pourrait prévaloir pour une période de six ou neuf ans (dans ce dernier cas jusqu'en 2006).

S'il n'y a pas d'entente, c'est le Tribunal d'appel qui tranchera. La Ville a déjà englouti en honoraires de toutes sortes près de 1 million \$ dans ce dossier qui a nécessité 40 jours d'audition devant les deux commissaires du TAQ.

Elle prévoit dépenser un autre montant d'environ 75 000 \$ si sa cause est finalement plaidée en appel.

On se souviendra que dans la décision rendue par le TAQ, l'évaluation de l'A.B.I. était ramenée de 280 975 500 \$ à 241 724 600 \$ pour les années 1998-1999-2000.

Pour les trois années subséquentes, la valeur au rôle a été fixée à 323,7 millions \$. L'A.B.I. estime qu'elle devrait plutôt se situer à 159,5 millions \$.

Tetra s'associe à Mégatech Électro

L'entreprise de Grand-Mère produira les composantes du système Victor

ÉRIC LANGEVIN

Trois-Rivières

Tetra Technologies a choisi la compagnie grand-méroise Mégatech Électro pour la fabrication des composantes du système Victor, un ordinateur de bord qui enregistre les informations en provenance d'un véhicule et de son conducteur. Il s'agit d'un contrat intéressant pour l'entreprise du Centre-de-la-Mauricie puisque la production anticipée est prometteuse et que le laboratoire de recherche pourrait éventuellement participer à l'amélioration du produit.

C'est au printemps dernier que les négociations ont été entreprises entre le directeur de comptes de Mégatech, Daniel Pagé, et les dirigeants de Tetra Technologies. Quelques mois plus tard, la ratification du contrat donnait le coup d'envoi à la fabrication de ce nouveau produit.

«C'est une production clés en main

que nous avons proposée à Tetra. Nous avons la capacité de produire le système en entier. Il y a un avantage certain pour Tetra, c'est la fidélisation de la qualité de chacune des composantes, donc de l'ensemble du produit», explique M. Pagé.

Tetra pourra ainsi se concentrer à la commercialisation de Victor qui est voué à une brillante avenir, selon Daniel Pagé. Victor est un système de copilotage pour les camionneurs.

Les données de route fournies par les différents systèmes (GPS, par exemple) et par le conducteur sont compilées dans un terminal central, ce qui permet de faire une gestion efficace des déplacements. Les données sont transmises depuis le camion jusqu'à l'ordinateur par un lien sans fil (modem radio courte portée, réseau terrestre ou satellite).

«Les prospections faites par Tetra annoncent un avenir prometteur pour le produit. Les ventes sont dans une courbe ascendante ce qui laisse croire



LE NOUVELLISTE, SYLVAIN MAYER

La compagnie grand-méroise Mégatech Électro a été choisie par Tetra Technologies pour la fabrication des composantes du nouveau système Victor.

que notre rôle ne pourra que s'accroître», commentait M. Pagé.

«Face à une demande croissante de la part des exploitants de flottes et aux déploiements de plus en plus importants prévus par nos clients actuels, Tetra devait se trouver un partenaire de fabrication fiable», soulignait Guy Chevrete, président de Tetra Technologies par voie de communiqué. «Nous sommes heureux de faire équipe avec Mégatech. Son usine de fabrication d'envergure internationale nous permettra d'échelonner la production de Victor,

tout en respectant les normes élevées de qualité et de fiabilité auxquelles s'attendent nos clients.»

De plus, dans un avenir plus ou moins rapproché, il est permis de croire que le produit Victor devra être modifié afin de répondre de façon plus pointue aux besoins des clients de Tetra. Ainsi, des modifications seront nécessaires sur plusieurs plans, d'où la possibilité que le centre de recherche de Mégatech soit mis à contribution.

«C'est certain que ce sont des visions à long terme, mais il n'est pas ex-

clu qu'éventuellement on soit sollicité. Du moins, Tetra connaît nos capacités à ce niveau», précisait Daniel Pagé.

Tetra est un tout nouveau client pour Mégatech Électro. L'ajout de ce contrat au carnet de commandes de Mégatech n'a cependant pas nécessité l'embauche d'employés supplémentaires.

Jusqu'ici, la cadence de production imposée par le contrat permet que les composantes soient produites à partir de la chaîne régulière de production. ● elangevin@lenouvelliste.qc.ca

Les prévisions optimistes atténuées par les données sur le chômage

SANDRA CORDON

Ottawa (PC)

Les données sur le chômage attendues cette semaine pourraient atténuer une partie de l'optimisme exprimé par plusieurs experts qui prévoient l'amélioration imminente de l'économie nord-américaine, qui subit actuellement de graves difficultés.

Les derniers chiffres sur la situation du chômage devraient montrer que le taux de chômage au Canada a continué de progresser le mois dernier avec 11 000 nouvelles pertes d'emploi, prouvant la faiblesse latente de l'économie du pays.

Le taux devrait s'établir à 7,6 pour cent contre 7,5 pour cent en novembre, ce qui reste un taux moyen mais supérieur d'un point au taux le plus bas enregistré pendant la période de croissance en juin 2000.

Étant donné que ces chiffres-clé seront les derniers publiés avant la prochaine annonce de la Banque du Canada concernant les taux d'intérêt, beaucoup s'attendent à une nouvelle baisse des taux d'intérêt à court terme.

La formidable baisse des coûts d'emprunt au cours de l'année dernière avait amené beaucoup à croire en un

rapide retournement de la situation économique.

Depuis le début de l'année, un grand nombre d'experts ont commencé à revoir leur prévision sur la date de retour de la croissance. Certains pensent désormais que la reprise sera au rendez-vous dès le printemps prochain plutôt qu'au milieu de l'année comme prévu initialement.

«Les signaux économiques en Amérique du Nord deviennent plus positifs à la fin de 2001 et ont entraîné des révisions à la hausse des prévisions de croissance pour 2002», a récemment expliqué Ted Carmichael, analyste en chef chez J.P. Morgan, dans un rapport.

M. Carmichael s'attend désormais pour la fin 2001 à un seul trimestre de contraction — et non de récession — au lieu des deux attendus au départ, suivi d'une croissance de 1 pour cent au premier trimestre 2002.

Quant à l'économie américaine, elle devrait subir une contraction pendant deux trimestres et non trois comme prévu auparavant, pense M. Carmichael.

Cet optimisme n'est pas partagé par tous les experts dont certains n'attendent pas un retour immédiat de la croissance et pensent même que les deux derniers trimestres de 2001 ont

enregistré une contraction, ce qui est techniquement une récession.

Des taux d'intérêt peu élevés et un marché de l'emploi sain restent néanmoins les facteurs les plus importants pour une reprise économique, la croissance récente ayant été soutenue par le secteur robuste de la consommation.

Les chiffres relativement bons du chômage aux États-Unis publiés vendredi ont rassuré les experts. Bien que le taux de chômage soit passé de 5,6 pour cent en novembre à 5,8 pour cent en décembre, le nombre d'emplois perdu a été de 124 000, soit bien en deçà des pertes enregistrées les deux mois précédents.

«Nous sommes sur une pente plus douce maintenant, donc nous espérons que nous sommes au fond ou tout près. Mais vraiment nous ne pouvons pas encore le dire», estime Bill Cheney, économiste en chef chez John Hancock Financial Services.

Les experts s'interrogent pour savoir si les chiffres du chômage canadien correspondront à la tendance observée aux États-Unis ou s'ils indiqueront une dégradation du marché du travail, qui a plutôt été épargné jusqu'à maintenant.

«Beaucoup d'indicateurs s'accumulent en faveur d'une reprise en V», pense cependant Allan Seychuk, économiste dans le Groupe RBC Financial. ●

loto-québec

649	Tirage du 2002-01-05	GAGNANTS	LOTS
04 19 20 35 41 46	(27)	6/6 0	5 000 000,00 \$
Complémentaire		5/6+ 6	120 624,40 \$
		5/6 239	2 422,60 \$
		4/6 13 667	81,20 \$
		3/6 258 733	10,00 \$
		Ventes totales: 16 471 795 \$	
		Prochain gros lot (approx.): 10 000 000 \$	

49	Tirage du 2002-01-05	GAGNANTS	LOTS
17 18 22 34 40 48	(14)	6/6 0	1 000 000,00 \$
Complémentaire		5/6+ 1	50 000,00 \$
		5/6 15	500,00 \$
		4/6 874	50,00 \$
		3/6 17 437	5,00 \$
		Ventes totales: 612 037,50 \$	

7	Tirage du 2002-01-04	GAGNANTS	LOTS
25 26 30 34 37 40 47	(04)	7/7 1	2 500 000,00 \$
Complémentaire		6/7+ 3	63 826,90 \$
		6/7 62	2 702,30 \$
		5/7 3 849	155,40 \$
		4/7 80 370	10,00 \$
		3/7+ 76 482	10,00 \$
		3/7 679 022	participation gratuite
		Ventes totales: 10 162 554 \$	
		Prochain gros lot: 2 500 000 \$	

Extra	Tirage du 2002-01-04	NUMÉRO	LOT
Extra		310234	100 000 \$
Extra	Tirage du 2002-01-05	NUMÉRO	LOT
Extra		860789	100 000 \$
Extra	Tirage du 2002-01-06	NUMÉRO	LOT
Extra		262211	100 000 \$

Extra	Tirage du 2002-01-05	NUMÉRO	LOT
Extra		310234	100 000 \$
Extra	Tirage du 2002-01-06	NUMÉRO	LOT
Extra		262211	100 000 \$

Le jeu doit rester un jeu
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets.
En cas de départ entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.
TVA, LE RÉSEAU DES TIRAGES DE LOTO-QUÉBEC

1

1

1

1



Y
M

Y
Y
Y
Y

Y
Y
Y
Y
Y

Y
Y
Y
Y
Y
Y
Y
Y
Y
Y

T
T
T
T
T
T
T
T

T

T
T

7
7
7
7
7
7
7
7
7
7
7

7
7
7
7
7
7
7
7
7
7

Y
YA
YA
YA
YE
YC
YC
YL

yC
 yC
 yS
 yT
 yA
 yA
 yB
 yB
 yB
 yC
 yC
 yC

T
F
G
G
O
O
S
U
U
U
V

C
C

y
y
y
y
y
y
y
y
y
y
y
y
y
y
y

y Co
y Ec
y Ec
y Im
y M
y O

y Ac
y Ac
y Ac
y Ac
y Ac
y Ac
y Ac

- ✓ Cal
- ✓ Cr
- ✓ Cr
- ✓ Dis
- ✓ Rep
- ✓ Rep
- ✓ Rep
- ✓ Rep
- ✓ Rep
- ✓ Rep
- ✓ Gr

- ✓ Int
- ✓ Int
- ✓ Mo
- ✓ Mo
- ✓ Ob
- ✓ Ob
- ✓ Ob
- ✓ Pop
- ✓ Re
- ✓ Re
- ✓ Re
- ✓ Sc
- ✓ Sc
- ✓ Sc

1

LES CONSEILS DU CAA

Dans les lignes qui suivent nous vous proposons quelques trucs et quelques conseils pour vous aider à composer avec cette inévitable saison qui, pour certains, semble s'éterniser.

PRÉVENIR LA CLÉ D'UN DÉMARRAGE RÉUSSI!

Avant même l'arrivée de l'hiver, votre voiture devrait normalement avoir été l'objet d'une bonne mise au point pré-hivernale. Si ce n'est pas déjà fait, agissez sans tarder: il n'est jamais trop tard pour bien faire!

Avec un antigel approprié dans le système de refroidissement et une huile à moteur conforme aux normes du fabricant, vous voilà déjà mieux «armé» face à l'hiver. Une batterie en bon état et l'utilisation rationnelle d'un chauffe-moteur diminueront de beaucoup les risques de faux départ. (Utiliser rationnellement un chauffe-moteur, c'est brancher sa voiture deux à trois heures avant le départ lorsque le mercure descend sous la barrière de -12 C à -15 C.) Pour compléter le tout, n'oubliez pas de mettre dans votre coffre à gants un ou deux petits contenants d'antigel pour canalisations d'essence. Vous pourriez ainsi vous dépanner vous-même!

ATTENTION À VOTRE PAUVRE MOTEUR GELÉ...

Que font les grands sportifs avant de se lancer en pleine action? Ils font quelques exercices de réchauffement. Le même principe devrait s'appliquer au moteur de votre voiture.

En fait, après avoir laissé tourner le moteur quelques secondes (une minute ou un peu plus), vous pouvez partir et accélérer graduellement, sans imposer d'efforts surhumains à votre voiture. Voilà la règle générale. Mais dans les faits, on n'a pas toujours le choix. A vous de vous ajuster! Une chose est sûre toutefois: il n'est pas nécessaire de laisser tourner le moteur au ralenti durant cinq ou dix minutes. En plus de ne pas être nécessaire,



PHOTO: AP

Avant même l'arrivée de l'hiver, votre voiture devrait normalement avoir été l'objet d'une bonne mise au point pré-hivernale. Si ce n'est pas déjà fait, agissez sans tarder: il n'est jamais trop tard pour bien faire!

cette pratique est néfaste pour l'environnement. Et si vous avez branché votre voiture, la période de réchauffement sera d'autant plus brève.

CONSEILS EN VRAC

Démarrage: Sachez qu'il a ses limites. En général, chacune de vos tentatives de démarrage ne devrait pas excéder huit à dix secondes et entre chaque essai, attendez une trentaine de secondes pour lui permettre de refroidir. Le manuel du propriétaire demeure toujours la meilleure source d'information sur la procédure à suivre.

Moteur noyé: Si le moteur a été noyé, il faut procéder à un changement d'huile et de filtre sinon l'essence peut s'accumuler dans le carter

d'huile et ainsi contaminer l'huile, ce qui peut générer une usure prématurée du moteur.

Essuie-glace: Avant d'actionner vos essuie-glace, soulevez-les afin de vous assurer qu'ils ne sont pas gelés sur le pare-brise. Si votre voiture est dotée d'essuie-glace escamotable, il est très important de nettoyer l'espace entre le capot et le bas du pare-brise afin de permettre aux essuie-glace de s'arrêter complètement au bout de leur course.

Avant de couper le contact: Cela ne sert à rien de faire révolutionner le moteur à haut régime avant de couper le contact. De l'essence non brûlée peut s'accumuler dans les cylindres du moteur. Cette pratique n'améliore en rien le

LE CAA VOUS RÉPOND

Qu'est-ce qui se passe lors du whiplash et quelles sont les conséquences? La blessure au cou est une des blessures les plus fréquentes à survenir dans un accident d'automobile. Cette blessure, appelée entorse cervicale, est généralement le résultat du coup du lapin ou coup de fouet.

Ces deux expressions peuvent servir à traduire le mot anglais whiplash et désignent le mouvement qu'effectue la tête lors d'un accident. Un appuie-tête bien conçu et bien ajusté doit minimiser la sévérité de l'entorse cervicale.

Premièrement il faut savoir que lorsqu'il y a un impact les occupants continuent à se déplacer à l'intérieur

du véhicule, pour quelques instants, à la vitesse à laquelle roulait le véhicule juste avant l'impact. Et il est bon de se rappeler que lors d'un impact à 50 km/h notre corps subit une force équivalente à 35 fois son poids.

À la lumière de ces chiffres, il est facile d'imaginer la torture qu'endure le pauvre cou des occupants impliqués dans un accident. Deuxièmement, en plus des forces exercées sur lui, le cou doit également composer avec une flexion et une extension ainsi qu'avec une rotation et/ou une inclinaison latérale. Lorsque le degré d'angulation de la tête par rapport au cou dépasse les paramètres normaux, les éléments du cou, en particulier les tissus mous, peu-

vent être endommagés.

Troisièmement, la ceinture de sécurité qui s'avère si pratique et sécuritaire n'est pas nécessairement la meilleure amie du cou. En effet, en maintenant notre corps le plus stable possible au niveau des hanches et de l'abdomen, dans le cas du boudier, elle crée une différence importante entre le mouvement du corps jusqu'aux épaules et celui de la tête.

Il s'en suit donc que la tête devient comme l'extrémité d'un fouet et qu'elle voyage plus vite que le reste du corps qui lui est freiné et stabilisé, jusqu'à un certain point par la ceinture. Comme si ce n'était pas déjà assez, la tête se voit imposer une rotation due au boudier

qui naturellement maintient avec plus de fermeté l'épaule sur laquelle il s'appuie. Toutefois, les avantages reliés au port de la ceinture l'emportent très largement sur les inconvénients qu'elle peut causer et dans le cas qui nous préoccupe le phénomène décrit ne constitue pas la cause principale de l'entorse cervicale.

Selon une étude réalisée par la docteure Claire Laberge-Nadeau, entre autres, grâce à un don de AAA Foundation for Traffic Safety, «les femmes présentent un risque de blessures cervicales plus élevé de 40 % par rapport aux victimes masculines; cependant ces derniers subissent au cou des blessures plus graves». On explique ce phénomène

ne par le fait que les muscles du cou des hommes étant plus forts ils résistent mieux aux chocs mais lorsque les muscles cèdent les blessures sont plus graves.

Vous croyez que le résultat du coup du lapin n'est qu'un simple petit mal de cou. Malheureusement les conséquences peuvent être beaucoup plus graves puisqu'on parle de maux de tête, de vertiges, de diminution de la concentration, de malaises et de troubles de la vue. De plus, les périodes d'inactivité peuvent se calculer en mois et des douleurs peuvent s'installer de façon permanente. Désolé de vous faire le «cou» de la peur mais elle est parfois bonne conseillère.

La communication c'est important, même au volant

Ne soyez pas une cause d'interrogation pour les autres usagers de la route: faites-leur clairement connaître vos intentions.

CAA-Québec, décembre 2001.

CONSEIL DE LA SEMAINE

WINDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										FONDS										VANPAC										F									
-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	---	--	--	--	--	--	--	--	--	--



Paix, amour, transport et préparation inclus.

Berline Accord LX 2002

À partir de

298

\$*

par mois
Location 48 mois
96 000 km inclus
Transport et préparation inclus

Option 0 \$ comptant également disponible. Aucun dépôt de sécurité pour la berline.



Berline Accord SE
illustrée

Berline ou Coupé Civic DX 2002

À partir de

198

\$*

par mois
Location 48 mois
96 000 km inclus
Transport et préparation inclus

Option 0 \$ comptant également disponible. Aucun dépôt de sécurité pour la berline.



Cinq étoiles aux tests de collisions frontales du NHTSA¹.



Berline Civic LX
illustrée



Coupé Civic LX
illustrée



HONDA

POUR OBTENIR L'ADRESSE D'UN CONCESSIONNAIRE PRÈS DE CHEZ VOUS, VISITEZ LE www.honda.ca OU COMPOSEZ LE 1 888 9-HONDA-9.

L'Association des concessionnaires Honda du Québec vous remercie de votre intérêt. * Les offres de location-bail sont faites par Honda Canada Finance Inc., sur acceptation du crédit. Cette offre porte sur les berlines Accord LX 2002 (modèle CG5542P), les berlines Civic DX 2002 (modèle ES1512PX) et les coupés Civic DX 2002 (modèle EM2112P) neuves. Échange ou comptant de 2 474 \$ (berline Accord LX), 2 600 \$ (berline Civic DX) ou 2 840 \$ (coupé Civic DX). Première mensualité et dépôt de sécurité de 275 \$ exigibles à la livraison sur le coupé Civic DX. Franchise de kilométrage de 96 000 km ; frais de 0,12 \$ le kilomètre excédentaire. Taxes, immatriculation et assurance en sus. Option d'achat au terme de la location offerte moyennant un supplément. Le prix de location des concessionnaires peut être inférieur. Offre d'une durée limitée. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails. Photo à titre indicatif. Tests de collisions frontales du National Highway Traffic Safety Administration pour la berline Civic DX 2001.

Automobile

Un camion, un vrai

Dodge Ram 1500

ÉRIC LEFRANÇOIS

(Collaboration spéciale)

Tout le monde le sait, le Dodge Ram ne sera jamais en mesure de rivaliser en nombre avec ses concurrents de GM (Silverado-Sierra) et de Ford (F-150). À défaut de les vaincre au compte, il leur a servi, ces dernières années, des leçons de créativité en matière de style et de fonctionnalité qui, ma foi, ont insufflé une bouffée d'air frais à ce segment longtemps emprisonné dans un conformisme poussiéreux.

Le renouvellement, cette année, de cette camionnette grand format aura-t-il un impact aussi important que lors de sa refonte précédente, en 1994?

Après son étonnante métamorphose, il y a huit ans, le Ram est parvenu à séduire ceux qui avaient juré fidélité aux Séries F et aux produits GM. Contre toute attente, les ventes de Ram ont pratiquement quintuplé en Amérique du Nord, au cours de cette période. Au Canada, la remontée du Ram a été tout aussi spectaculaire, permettant au constructeur germano-américain de conquérir près de 16% du marché. C'est beaucoup moins que les quelque 42% de GM et de Ford, mais c'est tout de même mieux que Toyota, qui doit se contenter d'un maigre 1,2%. Comme les trois usines affectées à la fabrication du Ram tournent à fond la caisse, la direction canadienne de DaimlerChrysler ne peut, de façon réaliste, envisager de venir troubler le duel que se livrent les deux autres constructeurs américains.

Ed Brust, le président de DaimlerChrysler Canada, confiait son désir «de réaliser de nouvelles percées dans ce segment qui ne cesse de croître au fil des ans».

Contrairement à GM et Ford, qui cherchent à attirer les consommateurs frileux à l'idée de se retrouver aux commandes d'un pick-up concurrent, DaimlerChrysler tente d'imposer une camionnette au style particulièrement attrayant, mais capable, lorsque les conditions l'exigent, de jouer les durs.

À moins de compter sur l'expertise d'un bon conseiller, l'achat d'un Ram se révèle, comme pour toutes les autres camionnettes d'ailleurs, une expérience pour le moins étourdissante. D'abord, le type de cabine. Régulière ou allongée? La version maintenant, SL, SLT ou SLT Plus? Et la dimension de la benne. Six ou huit pieds? Deux ou quatre roues motrices? Manuelle ou automatique? Et ce n'est pas tout. Il y a une liste d'accessoires longue comme ça à parcourir. Bref, de deux choses l'une: ou bien vous prenez l'un des Ram que le concessionnaire a en inventaire ou vous vous accordez tout l'hiver pour réfléchir.

Cela dit, en parcourant la liste des options, assurez-vous de cocher celle qui propose une paire de marche-pied, surtout si votre Ram est chaussé de pneus de 20 pouces (nous y reviendrons). Indispensable pour grimper à bord.

Le véhicule mis à l'essai en était malheureusement dépourvu, forçant grands et petits à s'agripper à la jante du volant ou encore à l'armature du coussin de la banquette pour accéder à l'intérieur. Un exercice à la fois pénible et astreignant en raison de la garde au sol étonnamment élevée de cette camionnette.

Inutile de sortir le ruban à mesurer, l'habitacle du Ram est effectivement l'un des plus spacieux de la catégorie. Beaucoup de dégagement pour la tête (le port d'un Stetson est autorisé) et les jambes. On ne se sent pas à l'étroit, certes, mais baquets et banquette offrent toujours aussi peu de maintien. Qui plus est, le dossier de la banquette n'est surmonté d'aucun appui-tête, de telle sorte que les grands se cogneront régulièrement l'arrière de la tête contre la lunette lors de fortes accélérations.

Cela est d'autant plus regrettable



Avec son allure de poids lourd, le Ram fait tourner bien des têtes sur son passage. À cause de son immense calandre, les phares ont été placés au sommet des ailes.



La présentation d'ensemble ne manque pas de fraîcheur et de luminosité. Les commandes sont parfaitement accessibles et l'instrumentation, couchée sur un fond blanc, parfaitement lisible.

ON AIME

Le comportement routier nettement amélioré
L'apparence extérieure
L'agilité compte tenu des dimensions

ON AIME MOINS

La consommation d'essence
L'accessibilité à la cabine (marchepied obligatoire)
La «nervosité» de l'essieu arrière sur chaussée abîmée

que les responsables de DaimlerChrysler se targuent d'avoir doté leur nouvelle recrue de rideaux gonflables latéraux (une option) et d'une ceinture trois points à la place centrale avant (cabine simple) et à la place centrale arrière (cabine double). En soulevant le coussin de la banquette (le dossier se replie en tout ou en partie aussi) on découvre, sur le modèle à cabine allongée, un plancher de chargement en acier (solide, mais un peu glissant tout de même) parfaitement plat capable d'accepter quelque 227 kilos de marchandises (environ 500 livres). Le modèle à cabine simple propose, pour sa part, un ingénieux bac de rangement amovible. Enfin, tout aussi brillant qu'encombrant est cet accoudoir central à usages multiples, planté entre les sièges avant.

Par ailleurs, l'histoire retient que la camionnette de la génération antérieure fut la première à ouvrir toutes grandes ses portes à l'ergonomie, science qui naguère effrayait certains esprits



En soulevant le coussin de la banquette (le dossier se replie en tout ou en partie aussi) on découvre, sur le modèle à cabine allongée, un plancher de chargement en acier (solide, mais un peu glissant tout de même) parfaitement plat capable d'accepter quelque 227 kilos de marchandises.

étroits voyant en elle une machination susceptible d'émasculer l'apparente robustesse de leur véhicule. Cette nouvelle mouture fait honneur à son ancêtre. Les commandes sont parfaitement accessibles et l'instrumentation, couchée sur un fond blanc, parfaitement lisible. La présentation d'ensemble ne manque pas de fraîcheur et de luminosité. La colonne de direction est réglable en hauteur et le pédalier s'avance ou recule (oui, c'est une option) pour vous permettre de trouver une position de conduite confortable. Mentionnons également la disponibilité d'une sellerie de cuir pourvue d'éléments chauffants et d'un système de climatisation bi-zone (deux autres options).

Un mot en terminant pour vous rappeler de vous procurer un tapis moulé pour protéger le plateau de chargement particulièrement large et profond (il s'égrotte aisément) et une

bâche pour couvrir la benne si vous ne souhaitez pelleter que votre entrée de garage cet hiver...

IGLOO, IGLOO, IGLOO

Outre son espace intérieur accru, on retient également de cette nouvelle génération, sa plate-forme plus rigide que celle sur laquelle repose le précédent Ram. Si l'on prête foi aux assertions du constructeur, ce nouveau châssis est quatre fois plus rigide en torsion et une fois et demie plus résistant en flexion latérale. Une amélioration rendue possible par un processus d'hydroformage. C'est-à-dire? Plutôt que de former le châssis en boulonnant entre elles plusieurs composantes, la technique d'hydroformage permet, grâce à une pression hydraulique et à de l'eau injectée sous forte pression, de mouler un châssis d'une seule pièce. Résultat: une plus grande robustesse, une plus grande durabilité et aussi moins de couic-couic au fil des kilomètres.

Autre innovation apportée au Ram 2002: la direction. Plutôt que d'opter pour le traditionnel système à billes, les ingénieurs ont privilégié un mécanisme à pignon et crémaillère. Plus encombrant certes, mais tellement plus précis.

Maintenant, allez chercher l'escabeau (oui, pour vrai) afin d'être en mesure de jeter un oeil sous le capot. La version mise à l'essai était dotée d'un moteur V8 de 4,7 litres. Le même que sur le Jeep Grand Cherokee. Cette mécanique ne développe cependant pas autant de puissance et de couple que les V8 (4,8 et 5,3 litres) offerts sur les camionnettes de GM. Pas grave, car c'est le rapport poids-puissance qui importe. Toutefois, même dans ce domaine, le Ram, plus lourd qu'un Silverado, doit baisser pavillon. Cela se traduit par des accélérations et des reprises moins énergiques. Ce qui serait un moindre mal si ce V8 de 4,7 litres ne consommait pas autant d'essence. Même dans les meilleures conditions, le moteur du Ram avale aisément quelque 16 litres aux 100 km. C'est beaucoup. Sur une note plus positive, soulignons que la transmission automatique qui l'accompagne (une transmission manuelle est

offerte de série) est d'une remarquable douceur et enfile les rapports avec discrétion.

Même si le système à quatre roues motrices sur demande proposé par DaimlerChrysler n'est pas le plus sophistiqué, il est facile d'utilisation. Par ailleurs, en dépit de ses dimensions imposantes, le Ram se conduit pratiquement comme une automobile. Son rayon de braquage est suffisamment court pour ne pas avoir à s'y prendre par deux fois pour se garer. La direction, dont l'assistance est bien dosée, transmet avec beaucoup d'acuité l'emplacement des roues directrices (et parfois motrices).

D'immenses pneus de 20 pouces et une suspension somme toute assez rigide assurent une tenue de route rassurante (le sous virage n'apparaît que très tardivement), mais on s'étonne surtout de la vitesse de passage en courbes particulièrement élevée pour un véhicule dont le centre de gravité se trouve à plusieurs centimètres du sol. En revanche, le Ram fait moins bonne impression lorsque la qualité de la chaussée se dégrade. La suspension arrière réagit en effet bêtement aux irrégularités du pavé. Quant au freinage (des disques aux quatre roues), il s'avère nettement plus brillant que celui de la génération précédente et ce, même si le dispositif antiblochage (ABS) est toujours offert en option. Le dosage est nettement moins délicat, même lorsque la benne est vide, et les distances d'arrêt étonnamment courtes considérant le poids du véhicule.

On doit, en somme, reconnaître que le Ram a progressé dans plusieurs domaines (comportement routier, habitabilité, sécurité, qualité de fabrication), qu'il est toujours aussi impressionnant à regarder et qu'il est toujours offert dans une fourchette de prix inférieure à la concurrence. Par contre, son comportement routier, encore très camion, et sa consommation d'essence importante risquent de déplaire à ceux qui, comme moi, n'ont pas à transporter quotidiennement des madriers et autres planches de contreplaqué pour se rendre au travail. ■

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

DODGE RAM 1500

Moteur :	V8 de 4,7 litres, SACT, 16 soupapes
Puissance :	235 chevaux à 4800 tr/mn.
Couple :	295 li-pi à 3 200 tr/mn.
Transmission de série :	Manuelle à cinq rapports
Transmission optionnelle :	Automatique à quatre rapports
Mode :	4x4
Poids :	2460 kg
Accélération 0-100 km/h :	10,1 secondes (automatique)
Consommation :	16,3 l/100 km
Capacité du réservoir d'essence :	132 litres
Essence recommandée :	Ordinaire
Direction :	Crémaillère
Diamètre de braquage :	donnée non disponible
Suspension av/arr :	indépendante/ essieu rigide
Freins av/arr :	disques/disques (ABS en option)
Pneus :	275/60R20

CE QU'IL FAUT RETENIR

Marque :	Dodge
Modèle :	Ram 1500
Modèle essayé :	Quad Cab Sport
Fourchette de prix :	23 255 \$ à 30 365 \$
Prix du véhicule mis à l'essai :	39 025 \$
Frais de transport et de préparation :	995 \$
Lieux d'assemblage :	Warren (Michigan); St. Louis North (Minnesota); et Saltillo (Mexique)
Garantie de base :	3 ans/60 000 km (assistance routière comprise)
Visible chez les concessionnaires :	Maintenant
Site Internet :	www.daimlerchrysler.ca (site bilingue)
Concurrents :	Chevrolet Silverado, Ford F150, Toyota Tundra



Les Sports

Le Nouvelliste

Circuit de la PGA

Garcia part du bon pied - page 14

Estacades

L'attaque explose - page 15



Les Cataractes ne perdent plus

Un gain de 4-2 sur les Huskies



ROBERT MARTIN

Les Cataractes sont présentement sur une bonne séquence, ayant remporté quatre de leurs cinq derniers matchs, l'autre s'étant soldé par un verdict nul, vendredi soir, à Baie-Comeau. Hier, ils ont vaincu les Huskies de Rouyn-Noranda par le pointage de 4-2. Les hommes de Denis Francoeur ont pu contrer une attaque à cinq pendant cinq minutes en troisième période, alors que le défenseur Jean-François David venait d'être chassé du match pour bâton haut.

Le manque d'opportunisme des Huskies les aura privés d'une chance de remporter la victoire.

«Je pense que c'est le quatrième but des Cataractes qui nous a fait mal. Nous venions de réduire l'écart à un seul but, mais nos adversaires ont su reprendre cette avance de deux buts. Nous n'avons pas une équipe qui peut combler indéfiniment des retards de deux ou trois buts. Au moins, mes gars n'ont pas lâché, et ça doit toujours être ainsi», disait Robert Mongrain, l'entraîneur des Huskies.

Les Cataractes ont entrepris le match en force, marquant un premier but après seulement 20 secondes de jeu, le septième de la présente campagne de Jimmy Cuddihy. Huit minutes plus tard, ils en ajoutaient un deuxième, celui d'Alexandre Ménard-Burrows (20e).

Un peu plus d'une minute plus tard, c'était au tour des Huskies de s'inscrire au pointage, mais avant la fin de ce premier vingt les Cataractes s'étaient redonné une avance de deux buts. David Chicoine a redonné cette avance aux siens avec son 16e filet de la saison.

Au deuxième tiers, les deux équipes se sont échangé chacune un but, mais la période a tout de même été dominée par les locaux.

Jean-François Dufort devait inscrire le quatrième but des siens, son 11e de la présente campagne. Depuis cinq parties, le vétéran ailier de 19 ans est utilisé en compagnie de Jason Pominville et Jonathan Bellemare. Il a marqué quatre buts au cours de cette séquence.

Les succès offensifs ont tardé à venir pour le 71 des Cataractes. «C'était peut-être moi le pro-



LE NOUVELLISTE, SYLVAIN MAYER

Le jeune gardien Guillaume Lavallée a bien fait face aux Huskies de Rouyn-Noranda, hier.

blème», disait-il, après le match. «Je me suis dit que je devais réagir quand Denis (Francoeur) m'a assigné sur un quatrième trio. Je suis retourné à la base, à mon style de jeu. J'essaie de compléter mes mises en échec, je brasse un peu plus et je parle à mes adversaires. Je pense que ça m'aide à me concentrer et à me donner plus d'espace sur la patinoire», commentait l'ailier des Cataractes.

Denis Francoeur admettait que Dufort savait exceller quand il évolue avec de bons attaquants. Au sujet de la tenue des siens, il semblait fort satisfait de leur tenue. «Nous avons entrepris le match en force, et si nous avons ralenti un peu en fin de match, il faut comprendre que nous en étions à notre troisième partie en quatre jours. Il y a eu également de longs voyages», commentait-

il.

Il a aussi vanté les mérites du gardien Guillaume Lavallée. «Après avoir inscrit une victoire à sa première sortie, nous avons perdu nos quatre parties suivantes. Mais Guillaume a su rebondir et nous aider à maintenir une fiche de quatre gains et une partie nulle lors des cinq dernières rencontres», disait Francoeur.

Le principal intéressé était aussi heureux de sa tenue. «J'ai repris confiance en moi et je suis heureux de ma performance dans l'ensemble», disait celui qui cédera toutefois sa place à Olivier Michaud. «J'espère juste que je ne serai pas 10 matchs de suite sur le banc des joueurs», souhaitait-il.

TRANSACTIONS

La période des transactions dans la LHJM se termine mercredi, mais c'est plutôt par les temps qui courent à ce chapitre. L'organisation du Titan d'Acadie-Bathurst s'est toutefois montrée active avec deux trocs au cours des derniers jours.

Un premier avec les Castors de Sherbrooke qui lui a permis de mettre la main sur le Trifluvien Patrick Lévesque (fils du maire Yves Lévesque) et Jeremy Knight en retour de Patrick Mbraga et Pierre Luc-Hébert. Puis, le directeur gérant Pierre Roux a mis la main sur l'attaquant de 20 ans Roberto Bissonnette des Olympiques de Hull à qui il a cédé un choix de deuxième ronde au prochain repêchage.

Les Voltigeurs de Drummondville ont pour leur part acquis Sébastien Laprise des Mooseheads de Halifax en retour des attaquants Louis-Pierre Lessard et Jean-François Cyr.

Du côté des Cataractes, c'est le calme plat pour le moment, mais Denis Francoeur aimerait bien ajouter encore un peu plus de profondeur à son équipe, particulièrement à l'attaque.

SOUPER DU FAN CLUB

Mentionnons, en terminant, que le souper du mois du Fan Club des Cataractes se tiendra ce soir au restaurant Saint-Hubert de Shawinigan. Le gardien Guillaume Lavallée, les défenseurs Denis Desmarais et David Leroux, ainsi que les attaquants Yan Hallée et Mathieu Payette seront les joueurs invités. ●

Le Canadien bousille une belle avance

Défaite crève-cœur de 7-6 à Edmonton

GUY ROBILLARD

Edmonton (PC)

P eu habitué aux festivals offensifs et au hockey spectaculaire à la «sauce» de l'Ouest, le Canadien a bousillé une avance de 6-3 hier à Edmonton pour finalement s'incliner 7-6, mettant ainsi fin à ses chances de compléter avec une fiche de .500 une séquence de sept matchs sur la route qui prendra fin mardi au Minnesota.

En utilisant José Théodore dans un deuxième match en autant de soirs et un troisième en quatre, Michel Therrien confirmait qu'il est devenu son homme de confiance.

Mais il n'y a déjà plus rien de cer-

tain. Théodore n'avait pas connu un grand match à Vancouver non plus, au lendemain de sa confirmation à titre de numéro un... pour le moment. Il a repoussé 21 rondelles face aux Oilers.

Chose certaine, ce ne fut certainement pas la soirée des gardiens.

La recrue Jussi Markkanen va d'ailleurs s'en rappeler longtemps lui aussi. Entré dans le match avec une fiche de 3-0, une moyenne de 1,09 et un pourcentage d'arrêts de .954, résultat de quatre buts concédés sur 87 lancers, il en a donné quatre sur sept lancers aux «francs-tireurs» du Canadien avant de céder sa place à Tommy Salo.

Le Canadien a d'ailleurs réussi ses six buts à l'aide de 11 lancers.

Le défenseur Karl Dykhuis et le régénéré Doug Gilmour ont dirigé l'attaque avec respectivement deux buts et un but et deux aides. Le Canadien a aussi marqué trois buts consécutifs en avantage numérique à la seconde période. Après deux périodes, il menait 6-4.

Dykhuis a cependant été en partie responsable de la défaite lorsqu'il a écopé quatre minutes de punitions à la troisième période, dont deux minutes pour avoir critiqué la décision de l'arbitre. Les Oilers sont revenus dans le match à 6-5 en avantage numérique, puis le Canadien a été incapable de résister à leurs charges répétés.

Oleg Petrov, Patrick Traverse et Brian Savage ont marqué les autres

buts du Canadien.

Michel Therrien s'est présenté devant les médias affichant une mine de chien battu après la défaite crève-cœur du Canadien.

«C'est très dur à accepter, très dur à expliquer, a commencé par dire l'entraîneur. On peut utiliser tous les superlatifs qu'on veut.»

Therrien a souligné qu'il était difficile de relever un seul fait saillant tellement il y a eu de revirements, mais il a admis que le mauvais but donné par José Théodore en fin de deuxième période a fait mal. «C'est sûr qu'on aurait préféré retourner au vestiaire après deux périodes avec une avance de trois buts. Toutes les fois qu'on donne un

but comme ça, c'est un mauvais but.»

Plutôt que de parler des quatre minutes de punitions décernées à Karl Dykhuis en troisième période, Therrien a préféré rappeler que, tout juste auparavant, son équipe aurait pu porter le coup de grâce aux Oilers au cours d'un avantage numérique de deux joueurs.

Dykhuis n'en revenait pas d'avoir été pris en défaut par l'arbitre. Selon lui, il n'a fait que compléter son mouvement en dégageant la rondelle. Il a de plus écopé une pénalité d'inconduite parce qu'il a contesté la décision.

«Je n'ai jamais vu de tel, a-t-il ajouté, encore sous le coup de la frustration. Mike Comrie a crié et ça a semblé influencer l'arbitre.» ●

Bonne nouvelle pour la région

ROBERT MARTIN

Trois-Rivières

La Mauricie présentera du 1er au 5 août le championnat canadien de balle-lente sanctionné par Slow Pitch National (SPN). Plus de 1500 joueurs et joueuses de quelque 125 équipes, dans les catégories homme classe D, femme classe C et femme classe A participeront à cette compétition d'envergure nationale. C'est Pierre Houle, représentant de SPN en Mauricie, qui sera le maître d'oeuvre de cette organisation.

Les rencontres devraient être disputées dans les limites des nouvelles villes fusionnées de Trois-Rivières et de Shawinigan.

Houle sera secondé par Pierre Cadieux, représentant SPN dans les Cantons de l'Est, Claude Vallée, qui sera directeur général à plein temps à compter d'avril prochain, Réal Marneau, qui sera responsable des relations avec la presse et de l'arbitrage, ainsi que de Marie-Paul Caron, responsable des négociations pour la réservation des nombreux terrains qui seront nécessaires pour la tenue de cet événement.

«Je sais que l'événement se déroulera en même temps que le Grand Prix de Trois-Rivières et que, conséquemment, ça pourrait nous causer des problèmes au niveau de la réservation de chambres. Mais c'est le seul moment de l'année où nous pouvions tenir ce championnat», expliquait Réal Marneau.

«Mais il n'y aura pas que le logement qui sera problématique pour nous. Il y aura aussi toute la logistique entourant la location de terrains de balle à Trois-Rivières et Shawinigan. Mais là encore, nous nous attelons tout de suite à la tâche afin de faire de cet événement un succès», reprenait Marneau.

«C'est très gros comme événement, ajoutait Marneau. Et avant d'accepter de présenter ce championnat canadien, nous voulions nous assurer que nous pouvions vraiment accueillir tout ce monde. C'est plus de 1500 joueurs et joueuses qui se présenteront alors dans la région. Nous croyons que c'est possible de tenir cet événement. Nous devons, de plus, assurer le transport des joueurs et joueuses depuis l'aéroport de Montréal pour les équipes qui viendront des parties les plus éloignées du pays».



En famille ou entre amis...
C'est du plaisir assuré!

Stationnement et entrée
GRATUITS en tout temps

Tous les mardis-19h
Programme de courses locales

aucune obligation de parier

**HIPPODROME
TROIS-RIVIÈRES 374-6734**

Les Diablos s'illustrent

Les équipes masculine et féminine de volley-ball championnes de la Coupe de l'Est du Canada

STÉPHAN FRAPPIER

Trois-Rivières

Les formations masculine et féminine de volley-ball du Cégep de Trois-Rivières se sont illustrées en fin de semaine en remportant la Coupe de l'Est du Canada, division 2, présentée à Québec.

Du côté féminin, les protégées de Francis Morin ont connu une fin de semaine parfaite pour mettre la main sur les grands honneurs. Après avoir gagné tous leurs matchs préliminaires, les Diablos ont défait les représentantes ontariennes du Mohawk College en quatre sets.



Les Trifluviennes ont fait preuve de beaucoup de détermination en comblant un déficit de 8-18 lors du premier set pour finalement gagner cette première manche au compte de 25-21.

Après avoir laissé filer le deuxième

set 23-25, les filles du cégep trifluvien ont mis un terme aux hostilités en remportant les deux derniers sets, 25-15 et 25-22.

La capitaine Mylène Beauchemin (choisie sur l'équipe d'étoiles) et Marie-Eve Dubuc (joueuse la plus utile du tournoi) ont été dominantes tout au long du week-end. En particulier, l'entraîneur Francis Morin ne tarissait pas d'éloges à l'endroit de Marie-Eve Dubuc. «Elle agit en véritable générale au sein de notre équipe», explique le pilote trifluvien. «Elle sait prendre le contrôle d'un match. Elle s'amuse littéralement avec les bloqueuses adverses. Elle est vraiment dominante!»

«On a vraiment connu une belle fin de semaine», poursuit le passionné entraîneur. «Notre progression va très bien, mais il ne faut pas oublier qu'il ne s'agit d'une étape dans notre cheminement. Notre objectif, c'est le championnat provincial et il faut continuer à travailler fort pour devenir la première équipe collégiale féminine de la région à remporter le championnat provincial. Il ne faut pas lâcher!»

De son côté, la formation masculine n'a eu aucune difficulté à remporter la Coupe de l'Est du Canada. En finale, les Trifluviens ont sorti les joueurs du Collège militaire royal de Kingston en trois sets consécutifs. ●

Les Canadiennes lavées

Detroit (AP) — Devant la plus imposante foule à un match de hockey féminin aux États-Unis, Katie King a inscrit un tour du chapeau dès la première période, hier, pour procurer à la formation américaine une convaincante victoire de 7-3 contre le Canada, lors d'un match hors-concours.

Les 10 158 spectateurs réunis dans les gradins de l'arena Joe Louis de Detroit ont ainsi été témoins d'une septième victoire consécutive des Américaines aux dépens du Canada depuis le début de leur tournée pré-olympique.

Rousseau 14e

Oberstdorf, Allemagne (PC) — Croyant avoir complété l'une de ses meilleures performances de la saison, le bousseur Pierre-Alexandre Rousseau était déçu et très étonné de sa 14e place à l'issue de la descente du Coupe de monde de ski acrobatique, hier, à Oberstdorf, en Allemagne.

«Je suis arrivé en bas de la piste et je me suis dit: ça y est! Je venais finalement de connaître une belle course avec deux beaux sauts extrêmement difficiles, mais bien maîtrisés. Je ne comprends rien. Vaut mieux en rire parce que c'est trop bizarre ce qui s'est passé ici», s'est exclamé le skieur de Drummondville.

L'entraîneur-chef Dominick Gauthier a regardé la bande vidéo et a livré le même constat. «C'est bizarre! Je déteste blâmer les juges, mais aujourd'hui (dimanche), c'est ce que je fais.»

Auteur d'une neuvième place, Stéphane Rochon a conservé la tête du classement mondial, tandis que Jean-Luc Brassard s'est classé 17e.

Henman l'emporte

Adelaide, Australie (AP) — Le Britannique Tim Henman a brisé le service de Mark Philippoussis, hier, pour remporter la finale du championnat d'Australie sur surface dure.

Henman, le favori du tournoi, a vaincu l'Australien en trois manches, 6-4, 6-7 (6), 6-3, dans un match dont le début a été retardé de près de trois heures à cause de la pluie.

Robillard récidive

Chuncheon, Corée du Sud (PC) — Steve Robillard, de Montréal, a remporté une deuxième médaille d'argent aux championnats du monde junior de patinage de vitesse sur courte piste, hier. Au 1000 m masculin, Hyun-Soo Ahn, de la Corée du Sud, a remporté la médaille d'or avec un temps de 1:33,130 seconde.

Robillard, deuxième du 1500 m vendredi, a suivi en 1:33,369 devant Ho-Jin Seo, de la Corée du Sud, qui a inscrit un chrono de 1:33,696.

«Je suis satisfait de mes performances, a déclaré le Montréalais de 17 ans, qui a battu les records du monde senior des 1000 m et 1500 m plus tôt cette saison. Mais j'étais venu ici pour gagner.»

Ahn a remporté le titre général tandis que Robillard a terminé au quatrième rang. Charles Hamelin, de Sainte-Julie, a pris la huitième place.

Miller s'impose

Adelboden, Suisse (PC,AP) — L'Américain Bode Miller a signé, hier à Adelboden, sa deuxième victoire de la saison en slalom, un succès conquis avec panache qui fait de lui l'un des favoris pour la médaille d'or de la discipline aux Jeux olympiques de Salt Lake City, dans un mois.

Déjà impressionnant dans la première manche, Miller a maintenu la pression lors de son deuxième passage sur la piste de Chuenisbaergli et s'est imposé en 1:33,24 secondes.

Il a devancé le Croate Ivica Kostelic par 1,92 seconde.

Le Québécois Jean-Philippe Roy a terminé au neuvième rang de l'épreuve grâce à un chrono de 1:35,91. Ce classement lui a permis d'égaliser son meilleur résultat en carrière, réalisé tout juste avant les fêtes.

Encore Paerson

Maribor, Slovénie (PC,AP) — La Suédoise Anja Paerson a remporté hier la deuxième slalom de Maribor, comptant pour la Coupe du monde de ski alpin, devant la Française Laure Péquegnot et à du même coup signé sa quatrième victoire consécutive en slalom.

Victorieuse du slalom géant de vendredi, la Suissesse Sonja Nef est montée sur le podium après avoir terminé sixième de la première manche. Elle a signé le troisième temps combiné, à 1,49 secondes de Paerson.

Allison Forsyth a été la meilleure Canadienne, terminant au 25e rang. ●

Dorin champion du monde

BILL BEACON

Montréal (PC)

Portant une tuque en laine sur son crâne meurtri et des lunettes de soleil couvrant ses yeux violacés, Leonard Dorin affichait le sourire du champion-boxeur à son retour à domicile, hier.

Dorin a ravi le titre mondial des poids légers de la World Boxing Association (WBA) à l'Argentin Raul Balbi, samedi soir, au terme d'une sanglante bagarre de 12 rounds qu'a enlevée Dorin par décision partagée.

Le combat, qui a eu lieu à San Antonio, au Texas, a été à ce point serré que les hommes de coin de Dorin s'attendaient au pire, leur boxeur saignant abondamment du nez (qu'il a eu fracturé) et des arcades sourcilières, avant que les trois juges Américains ne rendent leur décision.

Le premier pointage annoncé a été de 115-112 en faveur de Balbi, le deuxième a été de 114-113 favorisant Dorin et le Roumain d'origine demeurant à Montréal a levé les bras quand le troisième score, de 115-112, a confirmé sa victoire.

«Je ne savais pas trop, a dit Yvon Michel, directeur général du groupe InterBox, dont Dorin (20-0) fait partie. Quand je suis monté dans l'arène, une des personnes de l'entourage du promoteur m'a dit que Balbi l'avait emporté.»

Dorin, âgé de 31 ans, a refusé d'enlever son couvre-chef et ses lunettes à son arrivée à l'aéroport de Dorval, où l'attendaient sa famille et des amis, craignant que son visage bouffi n'effraie son épouse, Monica, ainsi que ses fils Adrian et Alexander, âgés de six et de trois ans, respectivement.

«Je dois maintenant redoubler d'ardeur et recommencer l'entraînement afin d'être un véritable champion», a commenté Dorin, qui est arrivé au Canada en 1998 après avoir connu une fructueuse carrière dans les rangs amateurs — jalonée de deux médailles de bronze olympiques et du championnat mondial en 1995.

«Devenir champion est facile, mais le demeurer est difficile. Je dois m'améliorer parce que le niveau de compétition sera plus relevé.»

Le groupe InterBox a savouré un deuxième titre mondial en l'espace de six mois, Dorin imitant Eric Lucas qui a mis la main en juillet dernier sur la ceinture des super moyens du World Boxing Council (WBC), en défaisant le Britannique Glenn Catley.

«Beaucoup d'organisations de boxe qui sont en affaires depuis longtemps n'ont jamais eu deux champions du monde», a souligné Michel.

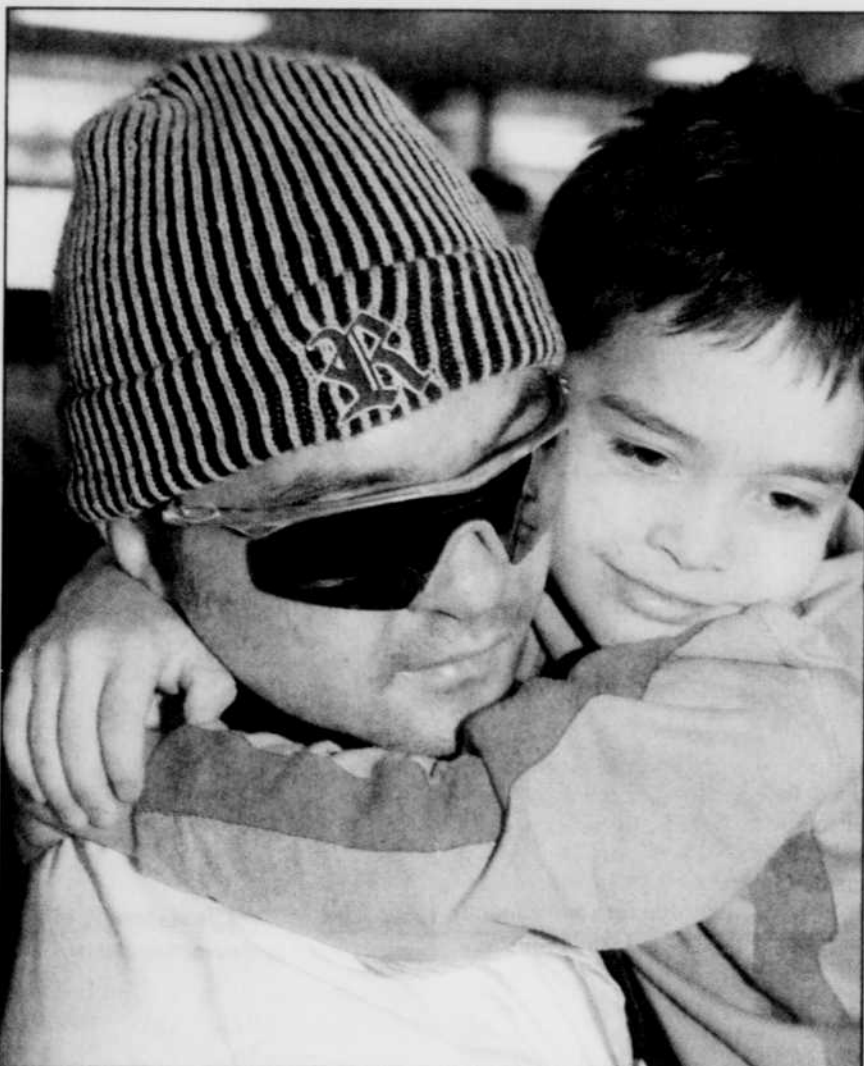


PHOTO: PC

Le nouveau champion du monde Leonard Dorin a été accueilli par son fils Adrian, hier, à son arrivée à Montréal.

«Tous nos boxeurs vont en retirer quelque chose, comme ce fut le cas à la suite du triomphe d'Eric Lucas.»

PLUIE DE COUPS

À San Antonio, Dorin et Balbi ont porté 2010 coups au total. Dorin en a porté 1083, atteignant la cible à 476 reprises, tandis que Balbi a touché son adversaire de 345 des 927 coups qu'il a lancés.

Dorin, qui a touché une bourse de 80 000 \$ CAN, a été l'agresseur dès le début, mais il en a payé le prix, Balbi (48-5-1) le frappant de solides coups, qui ont provoqué une coupure au-dessus de l'oeil gauche de l'aspirant au deuxième round.

À l'issue du quatrième assaut, Dorin saignait abondamment. Le médecin d'office l'a examiné avant de lui donner le feu vert.

Dorin a par la suite ébranlé Balbi de percutants crochets du gauche. L'Argentin a considérablement ralenti le rythme au cours des derniers rounds.

Au 10e round, Dorin a été pénalisé

d'un point à cause de deux coups portés en bas de la ceinture.

Il s'est toutefois bien ressaisi de sorte que deux juges ont estimé que le round n'avait pas fait de maître. Et Dorin a remporté les deux derniers rounds.

Balbi, qui ne montrait presque pas de marques au visage, a soutenu avoir été «volé» par les juges, mais Michel a exprimé son désaccord.

«Balbi a été plus souvent dans le pétrin, mais Leonard a été beaucoup plus amoiché», a-t-il dit.

«Nous savons que Balbi demandera un match revanche et je crois qu'il en mérite un. Mais il aura lieu à nos conditions.»

Michel a avancé que Dorin aura besoin d'une période minimum de six mois avant de récupérer complètement de ses blessures.

Dorin s'accordera un congé de deux mois, au cours duquel il retournera dans son pays natal, où on le considère comme un héros national. ●

Garcia commence bien l'année

ASSOCIATED PRESS

Kapalua, Hawaii

Sergio Garcia a établi d'ambitieux objectifs et il a fait un pas vers leur réalisation dès le premier tournoi de l'année, réussissant un birdie au premier trou de prolongation, hier, pour vaincre David Toms au Championnat Mercedes.

Garcia, qui veut être le meilleur boursier sur les circuits américains et européens en 2002, y est allé d'un birdie de 10 pieds au 18e trou afin de provoquer la prolongation grâce à un dernier parcours de 64.

Toms, qui a raté un birdie semblable, et lui ont terminé les premiers 72 trous avec un score de 274 chacun, 16 coups sous la normale.

Les deux golfeurs ont rejoué le 18e trou en ouverture de la prolongation et l'Espagnol âgé de 21 ans a eu le meilleur.

Les dirigeants du tournoi lui ont remis une Mercedes. Garcia a de plus touché un chèque de 720 000 \$ US.

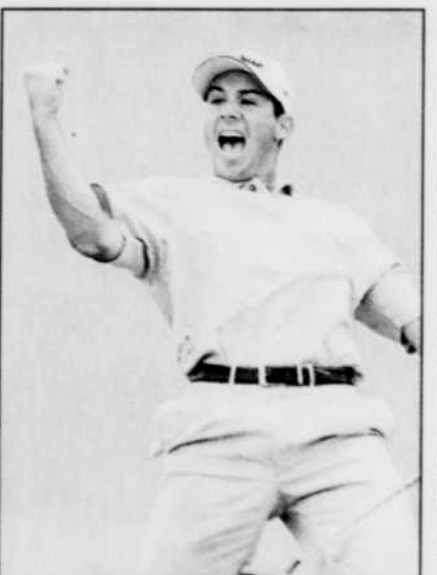


PHOTO: AP

Sergio Garcia

Kenny Perry, qui occupait la tête à égalité avec Scott Verplank après 54 trous, avait besoin d'un eagle au dernier trou afin de se retrouver également en prolongation, mais il a envoyé

son coup de départ dans l'herbe haute. Il a remis une dernière carte de 69 pour finir à un coup des comeneurs.

Mike Weir de Bright's Grove, en Ontario, a terminé à égalité en 14e place après avoir joué la normale 73. Il a clôturé le tournoi avec un pointage de 284, huit coups sous la normale.

Le vent n'a pas soufflé avec autant de force que par rapport à samedi, de sorte que six golfeurs se sont hissés au sommet à un moment donné au cours de la journée.

Tiger Woods n'a pas été un de ceux-là, ayant commencé la dernière journée avec un retard de 10 coups. Il a disputé un dernier parcours de 65 pour terminer à égalité en 10e position.

Woods n'a jamais fait pire qu'une 10e place au cours des cinq derniers tournois qui ont marqué le début d'une année.

Parlant de Woods, il a affirmé hier qu'il n'envisage pas de déclarer forfait en vue du tournoi qui se déroulera en Nouvelle-Zélande la semaine prochaine. ●

Athlète par excellence ayant un handicap



Josée Bournival

Josée Bournival a remporté une médaille d'or et deux d'argent en ski alpin lors des Jeux olympiques spéciaux qui se déroulaient en Alaska. Aux Jeux du Canada, en natation, elle est passée bien près du podium avec des quatrième et cinquième positions.



Julie Hayes

Spécialiste en ski de fond, Julie Hayes a décroché une médaille d'or et une autre de bronze lors des deux Olympiques spéciaux qui ont eu lieu en Alaska.



Daniel Lefebvre

Membre du club de golf de Sainte-Flore, Daniel Lefebvre a remporté le championnat canadien des amputés catégorie AK (amputé au-dessus du genou). Au monde, Daniel Lefebvre est classé troisième toute catégorie d'amputation.

Première moitié satisfaisante

GUY ROBILLARD

Edmonton (PC)

«On se trouve juste là où on voulait être, dans la lutte pour une place dans les séries», a estimé Brian Savage après la victoire de 4-2 du Canadien à Calgary, qui lui permettait de boucler la saison avec une fiche d'exactement 500, soit 41 points en 41 matchs.

Mais l'entraîneur Michel Therrien n'était que moyennement satisfait.



«Ça peut être satisfaisant, oui, compte tenu qu'on a perdu plusieurs joueurs (Koivu, Audette), a-t-il déclaré. Mais il y a encore beaucoup de travail à faire.»

La bonne nouvelle, c'est que le Canadien est effectivement au plus fort de la lutte pour une place dans les séries, surtout grâce à José Théodore, il faut bien le dire.

La mauvaise, c'est que deux des équipes présentement engagées dans cette lutte avec lui sont les Devils du New Jersey et les Capitals de Washington, certes fort décevants depuis le début de la saison mais tellement supérieurs sur papier.

Et il y a aussi les Penguins de Pittsburgh qui ont réussi à se maintenir pas loin derrière en l'absence de Mario Lemieux, prêt à effectuer un retour au jeu.

Le Canadien, qui a passé un mois et demi sans jamais disputer deux matchs en deux soirs, a aussi un calendrier plus exigeant qui l'attend.

Malgré un ralentissement récent et ses difficultés à produire sur la route (deux buts seulement), Yanic Perreault s'est avéré une belle acquisition au marché des joueurs autonomes et est le seul joueur du Canadien à avoir atteint le plateau des 30 points après 41 matchs (15-15).

Ses autres principales acquisitions, Joël Juneau, Andreas Dackell, Doug Gilmour et Stéphane Quintal ont donné raison à André Savard, surtout les deux premiers. Gilmour a tardé à retrouver la forme mais commence à faire sentir sa présence.

Acquis en mars dernier, Richard Zednik (il domine avec 125 tirs au filet) et Jan Bulis (présentement blessé) ont aussi contribué.

Patrice Brisebois à la défense et Mike Ribeiro, qui semble enfin faire sa place, méritent également de bonnes notes.

Mais où serait le Canadien sans Théodore? Il a tenu le fort quand Jeff Hackett a encore été blessé et c'est lui, la raison pour laquelle le Canadien peut encore espérer.

Avec une équipe ordinaire, il se maintient parmi les meilleurs gardiens de la LNH quant à la moyenne de buts accordés et au pourcentage d'arrêts.

Au rayon des déceptions, on ne peut pas ne pas mentionner Brian Savage, Monsieur Octobre, qui a obtenu la moitié de ses 12 buts et 27 points au cours du premier mois de la saison.

Il a conclu octobre avec une fiche de 6-7-13 en 11 matchs. Puis lors des 30 matchs suivants, il a été limité à une production de 6-8-14.

L'attaquant qui pourra devenir joueur autonome à la fin de la saison aurait peut-être mieux fait d'accepter l'offre de trois millions \$ par année de Savard.

Chose certaine le Canadien aura besoin de ses buts s'il veut opérer un petit miracle et participer aux séries pour la première fois en quatre ans.

Joël Juneau et Andreas Dackell, guéris de leur virus, ont réintégré la formation du Canadien.

Patrick Poulin, toujours blessé au poignet, et Andrei Markov n'ont pas joué, tout comme Benoit Gratton rentré à Montréal à partir d'Edmonton, où il avait suivi ses coéquipiers après la victoire à Calgary la veille.

Il a subi «une méchante entorse» à la cheville, selon ses propres mots, lorsque son patin est resté pris dans la bande à la suite d'une mise en échec de Steve Montador, samedi.

En voilà un qui n'est pas chanceux, au moment où il semblait avoir une chance de faire enfin sa niche dans la LNH.

L'attaque à l'honneur

Gain des Estacades face au Séminaire Saint-François

ROBERT MARTIN

Cap-de-la-Madeleine

L'attaque était à l'honneur, hier soir, dans le camp des Estacades. Les protégés d'André Tourigny ont en effet inscrit huit buts pour remporter un gain de 8-5 sur le Blizzard du Séminaire Saint-François de Québec. Les Estacades ont complètement dominé les deux premiers vingt, tout en se donnant une avance de 7-3 au cours de la troisième période.

Mais ils ont laissé les visiteurs revenir de l'arrière et c'est le but de Jérémie Marcil, le huitième des Estacades, qui a enlevé tout espoir au Blizzard de revenir dans le match.

L'entraîneur André Tourigny acceptait les deux points, mais il n'était pas entièrement satisfait de la tenue de ses joueurs. «Nous donnons trop de buts», a-t-il dit, d'entrée de jeu. «Donner dix buts en deux matchs, c'est définitivement beaucoup trop. Heureusement que nous affrontons une équipe qui a beaucoup de difficultés en défensive. Sinon, le match aurait été plus serré», ajoutait-il.

«Mais, en général, l'équipe s'est bien comportée. Nous avons excellé surtout lors des deux premières périodes et nous n'avons accordé que 22 tirs au Blizzard. Mais, lors de certaines séquences, nous nous sommes portés un peu trop en attaque, ce qui a permis à l'autre équipe de revenir dans le match», commentait Tourigny.

Les Estacades étaient privés de deux joueurs réguliers, Maxime Montplaisir, sous le coup d'une suspension, et Jean-Michel Boisvert, victime d'une

séparation de l'épaule gauche lors du match de vendredi soir.

Son cas sera réévalué aujourd'hui, mais il est fort possible qu'il rate de trois à quatre semaines.

Pour en revenir au match, c'est Pierre-Yves Renaud qui a dirigé l'attaque des Estacades avec deux buts. Il a, de plus, ajouté une passe. Mathieu Curadeau, Gabriel Boies, Maxim Lapierre, Jean-Philippe Paré, Shawn Legris et Jérémie Marcil ont ajouté les autres. Pour le Blizzard, la réplique est venue de Pierre-Luc Bélanger, Alexandre Picard, Jonathan Duchesneau, Olivier Gendreau et de l'excellent Patrice Bergeron.

En troisième, le gardien des Estacades Philip Lacroix a dû faire face à un tir de pénalité avec succès.

MICHAUD DE RETOUR

Par ailleurs, la direction des Estacades a confirmé le retour du gardien Sylvain Michaud qui évoluait avec les Voltigeurs de Drummondville, de la LHJMQ, depuis le début de la saison. Michaud assistait au match d'hier. Pour lui faire une place, on devrait libérer Philip Lacroix.

On espère, cependant, qu'une autre équipe du circuit pourra le réclamer afin de lui permettre d'évoluer encore dans la Ligue de hockey midget AAA. La décision finale ne devrait, toutefois, être prise que mercredi.

On devrait alors lui préférer le jeune gardien de 15 ans Alexandre Vincent qui ne devrait, toutefois, pas voir beaucoup d'action d'ici la fin de la saison 2001-2002.

André Tourigny se réjouit du retour



IMAGE-MEDIA MAURICIE-FRANÇOIS GERVAIS

Les Estacades, le capitaine Maxim Robert en tête, n'ont pas été tendres à l'endroit de leurs invités hier soir.

de son gardien de but. «Avec lui dans l'alignement, nous formons définitivement une meilleure équipe. Tout dépendra, cependant, de l'état d'esprit

dans lequel il se présentera. Mais, si je me fie à ce que je connais de lui, ça ne devrait pas poser de problème», concluait-il.

Des records dans la NFL

ASSOCIATED PRESS

East Rutherford, New Jersey

Brett Favre a décoché deux passes de touché et Ahman Green en a inscrit deux autres à la suite de courses d'une et de 25 verges, hier, lorsque les Packers de Green Bay ont obtenu l'avantage du terrain au premier tour éliminatoire en battant les Giants de New York par 34-25.

Les Packers (12-4) affronteront les 49ers de San Francisco (12-4) à Lambeau Field, la semaine prochaine. La victoire des Bears (13-3) a toutefois empêché les Packers d'enlever le titre de la section centrale de l'Association nationale.

Généreux, les Packers ont même fait cadeau d'un plaqué du quart à l'ailier défensif des Giants, Michael Strahan, dans les dernières minutes de jeu. Strahan met donc un terme à sa saison avec 22,5 «sacs», battant la marque de 22 plaqués du quart-arrière qui appartenait à Mark Gastineau.

Laisse sans protection sur le flanc droit, Favre (15-en-30, 315 verges) s'est laissé tomber au sol devant Strahan avec moins de trois minutes à faire au match.

Les Giants (7-9) ratent les séries après avoir participé au Super Bowl en janvier 2001.

SMITH: ENCORE 1000 VERGES

Emmitt Smith des Cowboys est devenu le premier demi de l'histoire de la NFL à surpasser la marque de 1000 verges de gains 11 années de suite, mais les Lions de Detroit ont quand même remporté le dernier match disputé au Silverdome en battant Dallas 15-10.

Smith a battu le record (10 saisons de 1000 verges) qu'il partageait avec l'ex-joueur des Lions, Barry Sanders, à la suite d'une course de 13 verges au troisième quart. Il a amassé 77 verges et un touché en 18 courses pour finir le calendrier 2001 avec 1021 verges.

Smith a ainsi porté son total en carrière avec les Cowboys (5-11) à 16 187 verges, n'étant maintenant devancé que par Walter Payton (16 726 verges).

Ty Detmer (24-en-40, 242 verges) a décoché une passe de touché de 16 verges à Johnnie Morton avec 5:37 à faire pour offrir une deuxième victoire aux Lions (2-14) cette saison.

DES PATRIOTS SURPRENANTS!

Les Dolphins? Les Jets? Les Colts peut-être? Oubliez ça. Ce sont les Patriots de la Nouvelle-Angleterre qui sont champions de la section Est de l'Association américaine.



PHOTO: AP

Jason Fabini et Laveranues Coles ont raison d'être fous de joie: les Jets de New York se retrouvent en séries pour la première fois depuis 1998.

Les Patriots ont conclu le calendrier régulier 2001 avec une victoire sans appel de 38-6 face aux Panthers de la Caroline, hier, enlevant du même coup le titre.

Les Patriots (11-5) ont ainsi remporté une sixième victoire consécutive pour enlever leur premier championnat de section depuis 1997.

Les Panthers (1-15) ont le triste honneur de devenir la première équipe de la NFL à subir 15 revers d'affilée durant une même saison. Les Buccaneers de Tampa Bay ont déjà connu l'odieuse d'une saison complète sans victoire (0-14), mais à l'époque où le calendrier était de 14 rencontres.

LES JETS EN SÉRIES

John Hall aura attendu une année

complète avant d'avoir une nouvelle occasion de qualifier les Jets de New York pour les séries éliminatoires.

Quand Hall a obtenu sa chance lors de la dernière minute de jeu du match contre les Raiders d'Oakland, hier, il n'a pas raté son coup.

Son botté de précision de 53 verges, réussi avec 59 secondes à écoulées au cadran, a donné une victoire de 24-22 aux Jets, assurant du même coup leur qualification.

Les Jets (10-6) se retrouvent en séries pour une première fois depuis 1998, une belle réussite pour l'entraîneur recrue Herman Edwards.

Les Jets n'avaient pas gagné à Oakland depuis 1962.

Les Jets disputeront leur premier

match éliminatoire à l'étranger la semaine prochaine, un détail pour une formation qui présente une fiche de 7-1 à l'extérieur de son domicile.

LE TITRE AUX BEARS

Keith Traylor courait à perdre haleine avec le ballon qu'il venait tout juste d'intercepter. Le gaillard de plus de 300 livres ne s'est jamais rendu dans la zone de but adverse, mais les Bears de Chicago ont quand même remporté leur premier titre de section depuis 1990.

Les Bears (13-3) ont intercepté trois passes de Mark Brunell en plus de le clouer au sol quatre fois derrière sa ligne de mêlée, hier, quand ils ont battu les Jaguars de Jacksonville 33-13.

Les Bears, 5-11 l'an dernier, auront une semaine de congé avant d'accueillir un adversaire à domicile le 19 ou 20 janvier.

MIAMI L'EMPORTE

Lamar Smith a inscrit un touché et il a couru pour 158 verges, hier, permettant aux Dolphins de Miami de vaincre les Bills de Buffalo 34-7 afin d'obtenir l'avantage du terrain au premier tour éliminatoire de l'Association américaine.

Les joueurs des Dolphins (11-5) ont appris qu'ils ne pouvaient remporter le titre de la section est de l'AFC avant d'affronter les Bills, en raison de la victoire de 38-6 des Patriots de la Nouvelle-Angleterre contre les Panthers de la Caroline.

Les Dolphins, qualifiés depuis la semaine dernière, affronteront les Jets de New York où les Ravens de Baltimore au premier tour. Les Ravens terminent leur calendrier, ce soir, en se mesurant aux Vikings du Minnesota, à Baltimore.

ENCORE UNE MINCE CHANCE

Le quart Trent Dilfer, qui n'a pas perdu un match comme partant depuis le mois d'octobre 2000, et Shaun Alexander ont fait de leur mieux pour sauver la saison des Seahawks de Seattle.

Dilfer a dirigé deux passes dans la zone des buts et Alexander (127 verges) a marqué à la suite d'une course de 44 verges, menant les Seahawks à une victoire de 21-18 contre les Chiefs de Kansas City.

Les Seahawks (9-7) peuvent encore accéder aux séries d'après-saison, mais ils ont besoin d'aide. Seattle sera qualifié si les Vikings du Minnesota battent les Ravens (9-6), ce soir, à Baltimore. Les Vikings n'ont pas gagné un match à l'étranger cette saison!.

Gala Sport-Hommage Desjardins

HOMMAGE COMMÉMORATIF - TEMPLE DE LA RENOMMÉE SPORTIVE

20^{ème} anniversaire

Desjardins

Une invitation Le Nouvelliste et les médias de la région.

Bâtisse Industrielle
Parc de l'Exposition de Trois-Rivières
Samedi le 12 janvier 2002 17 h

Le Président d'honneur M. Pierre Leblanc
Président du conseil des représentants - région Mauricie
Fédération des caisses Desjardins du Québec



Renseignements et réservation : 379.9393

Statistiques



LIGUE NATIONALE DE HOCKEY

SAISON 2001-2002
ASSOCIATION DE L'EST
SECTION NORD-EST

	Mj	G	P	N	Dp	Bp	Bc	Pts	G	P	N	Dp	Bp	Bc	Pts	Sq
Toronto	42	24	12	3	3	126	101	54	14	5	1	10	10	2	6	3
Washington	42	23	12	3	3	120	99	53	14	8	0	9	8	3	6	1
Ottawa	41	21	15	4	1	132	101	47	11	7	3	10	9	1	1	1
MONTREAL	42	17	18	5	2	108	118	41	10	7	3	7	13	2	1	1
Buffalo	42	16	21	4	1	115	114	37	10	9	3	6	13	1	1	1

SECTION ATLANTIQUE

	Mj	G	P	N	Dp	Bp	Bc	Pts	G	P	N	Dp	Bp	Bc	Pts	Sq
Philadelphie	40	22	12	5	1	119	90	50	9	7	2	13	6	3	6	1
NY Rangers	45	22	17	3	3	125	131	50	13	8	1	9	12	2	1	1
NY Islanders	41	21	13	5	2	114	106	49	10	7	4	11	8	1	1	1
New Jersey	40	18	15	5	2	94	96	43	11	8	2	7	9	3	6	1
Pittsburgh	41	15	19	5	2	89	115	37	10	9	2	5	12	3	1	1

SECTION SUD-EST

	Mj	G	P	N	Dp	Bp	Bc	Pts	G	P	N	Dp	Bp	Bc	Pts	Sq
Caroline	46	20	16	5	5	127	136	50	11	12	2	9	9	3	1	1
Washington	42	16	19	7	0	121	135	39	11	5	4	5	14	3	1	1
Tampa Bay	41	16	20	3	3	81	90	37	7	7	1	7	15	2	1	1
Florida	41	23	12	3	3	85	123	32	7	13	0	6	12	3	1	1
Atlanta	42	8	26	5	3	96	155	24	4	11	5	4	18	0	1	1

ASSOCIATION DE L'OUEST

SECTION CENTRALE

	Mj	G	P	N	Dp	Bp	Bc	Pts	G	P	N	Dp	Bp	Bc	Pts	Sq
Detroit	43	30	8	3	2	135	93	65	19	4	2	11	6	1	1	1
Chicago	45	25	12	8	0	130	117	58	14	4	0	9	9	4	1	1
St. Louis	41	20	12	6	3	112	92	49	15	5	1	5	10	5	1	1
Nashville	41	15	19	7	0	109	112	37	10	6	5	5	13	2	1	1
Columbus	41	11	23	6	1	78	114	29	7	10	4	4	14	2	1	1

SECTION NORD-OUEST

	Mj	G	P	N	Dp	Bp	Bc	Pts	G	P	N	Dp	Bp	Bc	Pts	Sq
Edmonton	45	23	14	6	2	121	106	54	14	8	0	9	8	6	1	1
Colorado	44	23	16	5	0	107	90	51	13	4	0	2	10	12	3	1
Calgary	42	18	14	8	2	105	106	45	12	7	4	6	9	4	1	1
Vancouver	44	18	22	4	0	113	118	40	11	8	3	7	14	1	1	1
Minnesota	42	15	18	6	3	106	126	39	9	9	5	6	12	1	1	1

SECTION PACIFIQUE

	Mj	G	P	N	Dp	Bp	Bc	Pts	G	P	N	Dp	Bp	Bc	Pts	Sq
San Jose	41	21	11	6	3	122	95	51	11	6	2	10	8	4	1	1
Dallas	41	18	13	6	4	112	108	46	8	10	4	10	7	2	1	1
Phoenix	43	18	16	7	3	105	112	45	14	6	2	4	13	4	1	1
Los Angeles	41	16	16	6	2	107	97	41	8	9	3	8	9	4	1	1
Anaheim	44	13	23	5	3	94	112	34	6	11	3	7	15	2	1	1

(Parties d'hier comprises)

Note: Une équipe qui gagne en prolongation reçoit deux points et une victoire dans la colonne des victoires (G), l'équipe qui perd en prolongation reçoit un point et la partie est inscrite dans la colonne DP (défaite en prolongation).

CLASSEMENT GÉNÉRAL

RENDEMENT

ASSOCIATION DE L'EST

	Mj	Pts
1. x-Toronto	42	54
2. x-Philadelphie	40	50
3. x-Caroline	46	50
4. Boston	42	53
5. NY Rangers	45	50
6. NY Islanders	41	49
7. Ottawa	40	47
8. New Jersey	40	43
9. Montreal	42	41
10. Washington	42	39
11. Pittsburgh	41	37
12. Tampa Bay	41	37
13. Buffalo	42	37
14. Florida	41	32
15. Atlanta	42	24

ASSOCIATION DE L'OUEST

	Mj	Pts
1. x-Detroit	43	65
2. x-Edmonton	45	54
3. x-San Jose	41	51
4. Chicago	45	58
5. Colorado	44	51
6. St. Louis	41	49
7. Dallas	41	46
8. Calgary	41	46
9. Phoenix	43	45
10. Los Angeles	41	41
11. Vancouver	44	40
12. Minnesota	42	39
13. Nashville	41	37
14. Anaheim	44	34
15. Columbus	41	29

x - meneur de section

HOCKEY

Ligue midget AAA

	Mj	G	P	N	Dp	Bp	Bc	Pts
Val-d'Or	45	18	24	1	2	154	174	39
Montréal	45	25	12	3	2	125	152	37
Hull	44	13	23	3	5	132	183	34
Rouyn-Noranda	44	16	2	2	2	141	178	32

Section Centrale

	Mj	G	P	N	Dp	Bp	Bc	Pts
CATARACTES	44	29	10	4	1	185	115	63
TIGRES	45	24	17	3	1	180	174	52
Drummondville	43	17	21	5	0	142	148	39
Sherbrooke	45	12	30	3	0	135	184	27

Association Frank-Dilio

	Mj	G	P	N	Dp	Bp	Bc	Pts
Baie-Comeau	44	25	13	4	2	191	152	56
Chicoutimi	43	26	14	1	2	176	161	55
Rimouski	45	24	17	2	1	178	168	52
Quebec	44	19	16	7	2	138	157	47

Section Maritimes

	Mj	G	P	N	Dp	Bp	Bc	Pts
Acadie-Bathurst	47	32	9	4	2	180	140	70
Halifax	45	25	13	6	1	168	126	57
Cap-Breton	45	21	16	5	3	174	151	50
Moncton	44	14	26	1	3	135	171	32

Note: Un point pour une défaite en prolongation.

Vendredi 4 janvier

Montréal 2 Halifax 4
Shawinigan 2 Baie-Comeau 2
Rimouski 3 Québec 8
Val-d'Or 2 Drummondville 6
Rouyn-Noranda 1 Victoriaville 6

Samedi 5 janvier

Sherbrooke 2 Moncton 3
Montréal 1 Cap-Breton 8
Rimouski 2 Chicoutimi 3
Val-d'Or 2 Victoriaville 5

Dimanche 6 janvier

Chicoutimi 2 Drummondville 5
Sherbrooke 3 Halifax 3
Baie-Comeau 1 Québec 1
Rouyn-Noranda 2 Shawinigan 4

Lundi 7 janvier

Aucun match

Ligue midget AAA

Section C.C.M.							
	Mj	G	P	Pf	Bp	Bc	Pts
Charles-LeMayne	32	26	5	1	146	73	53
Amos	32	20	9	3	132	108	43
Gatineau	32	14	14	4	98	105	32
Regents L-L-L	29	13	13	3	104	110	29
Lac Saint-Louis	31	6	23	2	103	150	14
Montréal-Bourassa	31	4	27	0	78	171	8
Section Koho							
Antoine-Girouard	32	26	5	1	136	77	53
Agos	35	22	11	2	133	98	43
Estacades	31	20	9	3	132	108	43
STACADES	32	15	14	3	118	139	32
Conquière	32	16	16	3	105	122	29
Stm. Saint-François	32	11	21	0	106	134	29
NOTE: Un point pour une défaite en fusillade en prolongation.							

Section Koho

Levis 5 Cap-de-la-Madeleine 2
Samedi 5 janvier
 Magog 5 Sém. Saint-François 2
 C.-Lemoyne 6 Amos 3
Dimanche 6 janvier
 Magog 4 Jonquière 3
 C.-Lemoyne 7 Amos 4
 Lac Saint-Louis 2 Gatineau 3 (F)
 A.-Grouard 4 Lévis 7
 Montreal-Bourassa 5 L.-L. 10
 Sém. Saint-Esprit 5 Cap-de-la-Madeleine 9

NOTE: Un point pour une défaite en fusillade ou en prolongation.

Vendredi 4 janvier

Gatineau 3 Lac Saint-Louis 1
Levis 5 Cap-de-la-Madeleine 2
ESTACADES 3
Magog 5 Saint-François 2
C.C. Lemoyne 5 Amos 3

Dimanche 6 janvier

Magog 4 Jonquière 3
C.C. Lemoyne 7 Amos 4
Lac Saint-Louis 2 Gatineau 3 (F)
C.A. Girouard 4 Levis 7
Montréal-Bourassa 5 L.L.L. 10
Saint-François 5 Cap-de-la-Madeleine 8

Lundi 7 janvier

Aucun match

Mardi 8 janvier

Rouyn-Noranda 2 Drummondville 13H00
Hull 1 Acadie-Bathurst 19H30
Sherbrooke 1 Cap-Breton 19H30
Chicoutimi 1 Québec 19H30

Mercredi 9 janvier

Moncton 1 Halifax 19H00
Baie-Comeau 1 Montréal 19H00
Shawinigan 1 Moncton 19H00
Hull 1 Cap-Breton 19H30

Les meneurs

	Mj	G	P	N	Dp	Bp	Bc	Pts
Bouchard, P.-Marc	42	31	58	89				
Linglet, Charles	44	40	45	85				
Lehoucq, Yanick	39	39	46	85				
Pomerville, Jonathan	41	42	42	84				
Bellemare, Jonathan	43	20	61	81				
Lombardi, Matthew	39	34	46	80				
Mallette, Carl	44	27	52	79				
Brunelle, Mathieu	45	26	44	70				
Filion, Olivier	47	21	49	70				
Parenteau, P.-Alex	40	30	39	69				
Lacasse, Philippe	41	30	38	68				
Groulx, Olivier	42	26	41	67				
Groulx, Danny	41	20	47	67				
Noël, Dominic	43	24	42	66				
Bétyou, Eric	43	22	43	65				

HOCKEY SENIOR

Ligue centrale senior AA du Québec

de la Mauricie
Vendredi 4 janvier
La Tuque 4 Louiseville 7
Samedi 5 janvier
Match des étoiles
Blancs 13 Bleus 6
Vendredi 11 janvier
St-Boniface vs La Tuque, 21h
Samedi 12 janvier

Samedi 5 janvier

Express DA 5 St-Marc 10
Dimanche 6 janvier
St-Gilles 4 Express DA 3
Samedi 12 janvier
Express DA vs St-Marc 20h
Dimanche 13 janvier
Donnacona vs Express DA, 16h

HOCKEY SENIOR

Ligue senior de la Mauricie

Vendredi 4 janvier

La Tuque 4 Louiseville 7
Samedi 5 janvier
Match des étoiles
Blancs 13 Bleus 6
Vendredi 11 janvier
St-Basile vs La Tuque, 21h
Samedi 12 janvier
La Tuque vs Mascouche, 20h</



Jeux et enjeux



SCRABBLE

Un WELCHE amical

Partie amicale jouée le 27 novembre 2001 au club «Au Coeur des Mots» de Trois-Rivières, animée par Denis Drolet assisté de Marguerite Roux.

Félicitations à tous, toutes!

Les mots

On découvre la peau SATINÉE (66 points) par le travail des peaussiers qui l'on TANISÉE avant de nous l'envoyer. TETANISÉE par la sensation de chaleur qui s'en dégage lorsque je la mets sur mon dos, je fais face à l'ORVET (en G7 pour 27 points) qui survient.

Je déroulai ALORS (sous-top au 3e coup, en G5 pour 19 points) mon LASSO (en 10F pour 19 points) et le ROSSA (en 10F pour 19 points) avant de lui envoyer des AEROSOLS en pleine figure pour l'endormir pour le compte.

Contente de mon fait, je fais une partie de tennis sur le court. La balle est VOLLEYÉE de bord à l'autre du terrain. Je m'en veux d'être DELOYALE (en 4C pour 82 points) mais je veux à tout prix épeler les VOYELLES (en 7A pour 77 points) de ce mot inusité.

Vous SOIGNEZ mes blessures, résultat de cette joute, et SIGNIEZ (en 10H pour 101 points) mon congé. Vous SINGIEZ (en 10H pour 99 points) mon attitude désinvolte pour faire face aux situations où vous SAIGNIEZ (en 4G pour 86 points) en abondance avant d'être atteint de DÉMENCE.

On a JOUI (sous-top au 9e coup en A12 pour 33 points) tout un JOUR (33 points) de JUIN (33 points) des enfants NOURRIS (en 19 pour 62 points) des laits recueillis. Ceux-ci SURIRONT si on ne les boit pas de toute façon. Louise nous le rappelle bien gentiment.

Patrick LAPIDA (12e coup en C8 pour 20 points) le WELCHE de tout un MUID de grains. Cet étranger BOUEUX s'en retourna comme il était venu mécontent d'avoir reçu une telle quantité de choses sur la tête.

On l'a VU traverser la FAGNE. Il allait à travers du marais tourbeux, au sommet de la colline, d'un bon pas pressé de fuir la FETE à laquelle il n'était point invité.

Sur ce, bon Scrabble!

Quelques mots tirés de l'ODS 3

FONTIS : n.m. Affaissement du sol par éboulement.
FORJET : n.m. Saillie.
FOVEA : n.f. Dépression de la rétine.
FOYARD : n.m. Hêtre.

N.B. Nous jouons les mardis à 19 h 00 à l'Académie des Estacades (local 3089), 501 des Érables à Cap-de-la-Madeleine. Bienvenue à tous!

Angèle Courteau (373-1052)

TIRAGE	MOT RETENU	REF	PTS
1. EIETNSA	TANISÉE	H3	66
2. VEFQORT	TETANISÉE	H1	27
3. -OOLSRSA	AEROSOLS	2G	70
4. -7OELYLE	VOLLEYEE *	8A	101
5. GIEINZS	SOIGNEZ	L1	108
6. ENEMLDC	DÉMENCE	E5	44
7. L+JUDAOS	JUDOS	12A	54
8. AL+MARHR	AH	F5	29
9. -SRIONRU	SURIRONT 1)	1A	79
10. TERABRE	ZETA	8L	39
11. -KPBERRAG	JERK	A12	60
12. ABGP+AI	APICAL *2)	C3	22
13. -ARTIAL	ALTERAIT	M5	67
14. WEHEDLM	WELCHE 3)	10B	48
15. DM+BUUIU	MUID	L11	19
16. BUJ+VXEF	BOUEUX	J1	37
17. FV+BTOIG	VETE	G7	24
18. BFGIO+RP	PIPO	4A	22
19. BFGR+MNA	BARN *	K10	25
20. FGM+VF7TU	WELCHES	10B	29
21. FFGMUV+E	VU	1N	20
22. EFFGM+QN	FAGNE *	3B	17
23. FMQ+E	FETE	7K	9

1016

Résultats

1er	Angèle Courteau	863	84.94%
2e	Patrick Beaulieu	837	82.38%
3e	Jean Germain	835	82.19%
4e	Nicole Janvier	825	81.20%
5e	Lise Gravel	794	78.15%

Solos

- * Coup non joué
- 1) Louise Isabelle
- 2) Patrick Beaulieu, LAPIDA, C8, 20 pts
- 3) Patrick Beaulieu

Les fleurs

Louise commence la ronde des solos au 9e coup. Patrick n'est pas en reste, il lui réplique à deux reprises. Il acquiesce ainsi suffisamment de points pour graver les échelons et s'arrêter à la deuxième ligne au classement.

Il est talonné par Jean qui voudrait bien aussi monter d'un cran. Seulement il n'y parvient pas mais son résultat bien intéressant lui permet d'atterrir à la troisième ligne.

Nicole et Lise s'inscriront aussi au tableau des cinq meilleurs. Elles font bonne figure en quatrième et cinquième position.

7 janvier

1999 — À Washington, le juge en chef de la Cour suprême William Rehnquist et 100 sénateurs prêtent serment et amorcent le procès en destitution du président Bill Clinton.

1996 — Le bilan d'une tempête de neige, dans l'est de l'Amérique du Nord, dépasse les 100 morts; il y en a deux au Canada.

1960 — À Québec, Antonio Barrette succède à Paul Sauvé

L'HISTOIRE

comme premier ministre: 1789 — Première élection présidentielle aux États-Unis, George Washington est élu.

1785 — Jean-Pierre Blanchard et John Jeffries réussissent la première traversée en ballon de la Manche.

1927 — Ouverture d'une liaison téléphonique commerciale entre New York et Londres.

1914 — Un premier navire franchit le canal de Panama.

1859 — Les premières pièces de monnaie en argent sont émises au Canada.

1731 — L'intendant Gilles Hocquart ordonne que Québec et Montréal soient reliées par le Chemin du Roy.

1610 — L'astronome Galilée découvre quatre lunes de Jupiter, qu'il baptise Io, Europe, Ganymède et Callisto.

HOROSCOPE

BÉLIER

(du 21 mars au 20 avril)

Vos observations sont justes et précises. Ne promettez rien. Vous évoluez avec plus d'aisance que jamais. On attend votre mot définitif. Votre popularité augmente. Un cas exceptionnel se présente.

TAUREAU

(du 21 avril au 20 mai)

Vos sentiments ne sont plus les mêmes. Ne croyez pas toutes les histoires. Une déclaration de l'autre sexe vous fait sursauter. Ne jugez pas à tort et à travers. Une démarche réussit au-delà de vos espérances.

GÉMEAUX

(du 21 mai au 21 juin)

Une idée est fortement critiquée. Votre sincérité ne fait aucun doute. Tout s'effectue avec rapidité. Votre expérience est mise à profit. Vous rétablissez des faits. Des gens arrivent et vous surprennent.

CANCER

(du 22 juin au 22 juillet)

On ne prend pas les mouches avec du vinaigre. Ne faites pas d'extravagances. Un certain décor vous plaît. Une intrigue s'ébauche autour de vous.

LION

(du 23 juillet au 23 août)

Un cœur s'épanche auprès de votre. Ne prenez pas une attitude indépendante. Vous avez un regain d'activité. Vous projetez une promenade. L'avenir vous préoccupe.

VIERGE

(du 24 août au 22 sept.)

Vous n'êtes pas prophète. Un absent donne de ses nouvelles. L'autre sexe a beaucoup d'attitude. Vous accomplissez beaucoup en peu de temps. Il faut réviser vos moyens d'action.

BALANCE

(du 23 sept. au 23 oct.)

On apprécie grandement vos bons services. Un grand plaisir est partagé. Votre esprit est rempli de compréhension. On vous donne une preuve d'amour.

SCORPION

(du 24 oct. au 22 nov.)

L'autre sexe se montre indécis. Vous savez lire entre les lignes. Vos actions sont fructueuses. Vous nagez entre deux eaux. Il est question d'un changement. Ne vous laissez pas distraire. On admire votre bel entraînement.

SAGITTAIRE

(du 23 nov. au 21 déc.)

Vous avez un flair qui vous profite. Vous aimez les confidences intimes. Vos yeux se dessillent. La ligne droite est la plus courte. Un appel fait sensation.

CAPRICORNE

(du 22 déc. au 21 janv.)

Un sentiment s'émousse. Vous ajoutez une note de gaieté dans votre atmosphère. Rien comme la générosité. Vous vous surpassez de bonne heure aujourd'hui. Vous savez bien faire les choses.

VERSEAU

(du 22 janv. au 19 fév.)

Une réunion vous intéresse. Il vous appartient de scruter des détails à la loupe. Votre curiosité l'emporte. Ne soyez pas esclave de la routine. Le hasard vous favorise.

POISSONS

(du 20 fév. au 20 mars)

Vos relations sont vraiment aimables. Vous recevez un visiteur inattendu. Ne jouez pas avec le feu. Une aventure vous ouvre les yeux. Une chose vous semble singulière. Gare aux déceptions.

MOT MYSTÈRE

8 lettres — la mer

aber	dune	goulet	marin	récif
abyssal		grève	mouette	reflux
	embellie			revif
baie	ennoyage	havre	navire	rivage
balnéaire	épave		néréide	
bateau	estran	isthme		sable
Blanche	étale		océanide	sépiolite
bonace	étier	jusant	octant	smolt
bouée			oursin	
	falaise	lagon		vague
canal	flot	lagune	phare	
	fucus	liman	plage	
delta				
détroit	galet	marée	quête	

Solution du problème précédent: limaçon

G	R	E	V	E	H	A	V	R	E	F	L	U	X	E
N	O	G	A	L	E	E	G	S	L	R	D	T	V	S
T	Q	U	E	T	E	A	R	O	A	U	E	A	A	I
N	E	E	L	U	L	A	T	I	N	P	P	B	E	A
A	T	C	E	E	U	O	B	E	A	E	L	R	A	L
T	I	A	T	I	T	L	R	A	C	E	I	A	A	A
C	L	N	E	L	A	T	E	E	B	V	N	G	G	F
O	O	A	N	R	T	V	N	A	Y	U	L	I	E	
C	I	B	C	M	A	R	I	N	E	N	S	C	A	M
E	P	H	B	A	I	E	F	O	E	M	E	S	A	B
A	E	H	T	V	T	L	F	Y	R	R	H	R	A	E
N	S	L	A	L	J	U	S	A	N	T	E	T	T	L
I	E	G	O	R	C	V	A	G	U	E	E	I	S	L
D	E	M	O	U	E	T	T	E	E	A	E	D	D	I
E	S	E	S	T	R	A	N	O	U	R	S	I	N	E

MOTS CROISÉS

No 766

HORIZONTALEMENT

- Hiatus - Dynamisme.
- Prénom masc. - V. de Grèce.
- Note - Séparation de parties contiguës (chir.).
- Intelligent et malicieux - Automobile modifiée de façon originale.
- Perte de l'appétit, organique ou fonctionnelle.
- Petit plomb pour la chasse du menu gibier - Fut déjà "quaternaire".
- Une baie - Pie.
- Prénom masc. - Écrit à la louange de qq. - Do.
- Tour - Axe principal de certaines algues et champignons - Prairie.
- Un cri - Imitai.
- Patentes.
- Attraper - Un breuvage.

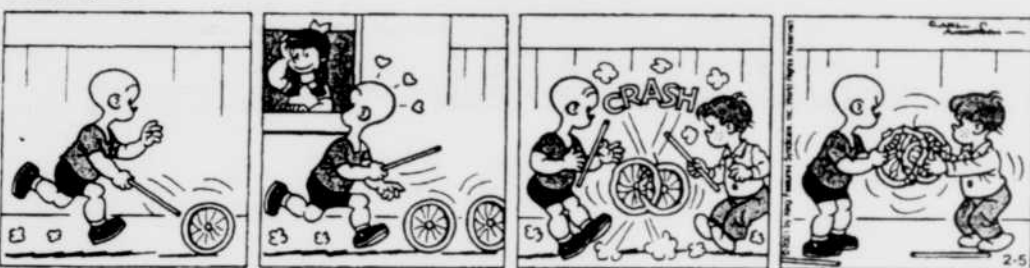
VERTICALEMENT

- Problème.
- Frère de Jacob - Agacer.
- Curie - Une danse - Qui a la forme d'un oeuf.
- Ajout fait à un ouvrage
- Règle - Un lézard - Consonnes jumelles.
- Mesure agraire - Matérialiser.
- Crevassée - Approuve.
- Pron. pers. - Éon en était un.
- Harcelé qq. de demandes inopportunes - Blocage.
- Cédera pour un temps, à charge de restitution - Appuya sur.
- Conjonction - Nettoya.
- Mauve - Qui a perdu son éclat.

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

1														
2														
3														
4														
5														
6														
7														
8														
9														
10														
11														
12														

HENRI



BLONDINETTE



GIGI



BEN (Daniel Shelton)



MANDRAKE



LE FANTÔME



Les Québécois sont plus nombreux à penser que la police a trop de pouvoir

MARIE TISON
Montréal (PC)

Les Québécois sont plus nombreux que les autres Canadiens à trouver que les policiers ont trop de pouvoir dans la société actuelle. Les habitants du Manitoba et de la Saskatchewan, eux, ont plutôt tendance à penser le contraire.

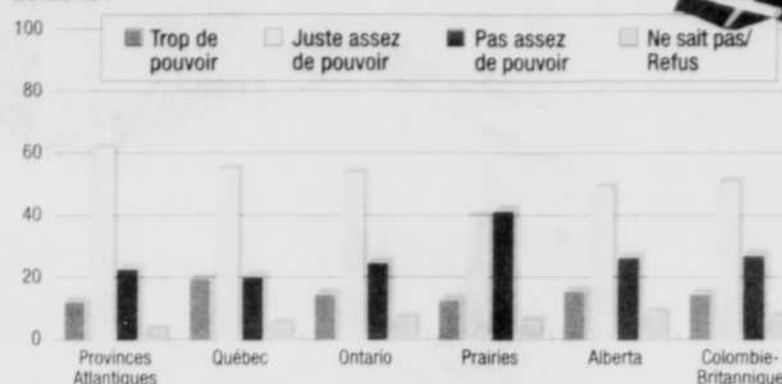
C'est du moins ce qu'indiquent les résultats d'un sondage effectué par la firme Léger Marketing communiqués à la Presse Canadienne. «Cela correspond à des perceptions de nos cultures, a déclaré M. Yves Manseau, du Mouvement Action Justice. L'Ouest canadien a un modèle plus américanisé que nous, la loi et l'ordre, c'est plus fort là-bas.»

Ainsi, 41,6 pour cent des répondants vivant dans les Prairies affirment que les policiers n'ont pas assez de pouvoir, comparativement à seulement 20,4 pour cent des répondants québécois. La proportion est de 25,3 pour cent pour l'ensemble des répondants canadiens.

Pas moins de 19,7 pour cent des répondants québécois soutiennent que les policiers ont trop de pouvoir dans la société actuelle. La proportion est beaucoup moins élevée dans les autres provinces, soit 12,3 pour cent pour les provinces de l'Atlantique et 12,9 pour cent pour le Manitoba et la Saskatchewan. Pour l'ensemble des répondants

Les Canadiens et les policiers

Croyez-vous que les policiers ont trop de pouvoir, juste assez de pouvoir ou pas assez de pouvoir dans la société actuelle?



* Marge d'erreur maximale de 2,6 % pour l'ensemble du Canada

Source: Léger Marketing

Michèle Lecavalier -- PC

canadiens, cette proportion est de 15,7 pour cent.

Une mince majorité de répondants canadiens, soit 52,6 pour cent, estime que les policiers ont juste assez de pouvoir dans la société actuelle.

M. Manseau a affirmé qu'il fallait prendre tout type de sondage sur la police avec un grain de sel. «Les citoyens ont une relation ambiguë avec la police, a-t-il expliqué. C'est quelque chose qu'on aime, dont on a besoin, mais c'est aussi quelque chose qu'on déteste, dont on voudrait bien se passer.»

Il a affirmé que l'évaluation que l'on pouvait faire de la police variait beaucoup selon les événements, soit après un acte de brutalité policière ou un acte d'héroïsme.

Dans son sondage, effectuée entre le 4 et le 13 décembre dernier, Léger Marketing a justement demandé à 1583 Canadiens s'ils avaient été victimes de brutalité policière, ou si un membre de leur famille immédiate en avait été victime. Pas moins de 5,9 pour cent des personnes interrogées ont répondu dans l'affirmative, une proportion qui a

atteint 6,2 pour cent au Québec, 6,0 pour cent en Ontario, 7,7 pour cent en Alberta et 8,1 pour cent en Colombie-Britannique.

Seulement 3,8 pour cent des répondants du Manitoba et de la Saskatchewan ont été victimes de brutalité policière. Cette proportion a chuté à 0,7 pour cent pour les répondants des provinces de l'Atlantique, une donnée qui n'a pas étonné M. Manseau.

Il a expliqué qu'il y avait souvent un lien entre la répression policière et le niveau de criminalité. Or, dans les provinces de l'Atlantique, le taux de criminalité est plutôt bas. En outre, on peut avoir une définition différente d'un acte de brutalité policière.

«Dans les petites communautés de l'Atlantique, les policiers sont plus près des citoyens, a-t-il déclaré. Une engueulade, une petite poussade, ça peut être pris comme de l'amour fraternel.»

Près de 82 pour cent des répondants canadiens se sont montrés satisfaits du travail de la Gendarmerie royale du Canada. Le taux de satisfaction pour les services de police municipaux ou locaux s'est situé à 79,8 pour cent.

Les répondants québécois, eux, se sont montrés satisfaits du travail de la Sûreté du Québec dans une proportion de 81,6 pour cent.

L'échantillon comporte une marge d'erreur de plus ou moins 2,6 pour cent, 19 fois sur 20.

L'Ontario songe au GPS pour retracer les criminels sexuels

ROSS MAROWITS
Toronto (PC)

La même technologie permettant de guider les missiles américains vers leurs cibles, en Afghanistan, pourrait bientôt être utilisée afin de suivre la trace des délinquants sexuels canadiens qui jouissent d'une libération conditionnelle.

Plusieurs provinces canadiennes envisagent de recourir aux systèmes de poursuite par satellite afin de surveiller les déplacements de criminels violents profitant d'une liberté surveillée ou conditionnelle.

Selon toute vraisemblance, le gouvernement de l'Ontario sera le premier à passer à l'action. Celui de l'Alberta s'est également montré intéressé par cette solution.

Le ministre des Services correctionnels de l'Ontario, Rob Sampson, a confirmé qu'il ferait appel aux entreprises du secteur privé, ce mois-ci, afin qu'elles lui proposent un système mondial de localisation, ou GPS («Global positioning system»).

Il s'agit-là de l'une des mesures envisagées dans l'espoir de contrôler le va-et-vient de certaines des 60 000 personnes sous surveillance communautaire.

«Nous aimerions suivre la trace d'autant (de détenus) que possible, mais cela va dépendre du prix que nous aurons à payer», a déclaré M. Sampson, ajoutant souhaiter qu'un GPS soit mis en place au cours de l'année.

Dans son budget de l'an dernier, l'Ontario a mis de côté 2 millions \$ afin d'assurer le développement de son programme de surveillance électronique. Le ministre Sampson n'a pas voulu donner d'indication quant aux éventuels coûts de ce programme, mais il a indiqué que les criminels seraient tenus d'en défrayer une partie.

Le gouvernement ontarien songe à adopter un GPS depuis quelque temps. La non-disponibilité d'un tel système au Canada a été mise en lumière, récemment, lorsqu'un juge de la province a refusé de contraindre Peter Whitmore, reconnu coupable de pédophilie, de porter un bracelet bipère du type de ceux habituellement utilisés par la justice.

Les bracelets de ce genre ne se font entendre que lorsque les personnes les portant quittent leur domicile. Il sont particulièrement utiles dans le cas des détenus soumis à un couvre-feu ou assignés à résidence. Actuellement, 45 délinquants sont surveillés via un tel système en Ontario.

De nature plus sophistiquée, le GPS permet, grâce à 24 satellites et à la technologie cellulaire, de suivre chaque mouvement d'une personne, 24 heures par jour. Depuis six ans, plus de quatre millions de randonneurs, navigateurs de plaisance, automobilistes, compagnies pétrolières et services de police ont eut recours à cette technologie dans le monde entier.

Depuis 1998, 27 états américains ont choisi de suivre par GPS la trace de 1200 criminels.

La loi sur le crime organisé est maintenant en vigueur

Ottawa (PC)

C'est aujourd'hui qu'entre en vigueur la loi fédérale C-24 sur le crime organisé.

Elle renfermera de nouvelles mesures rigoureuses visant à mieux combattre le crime organisé.

On y retrouvera notamment de nouvelles infractions et des peines sévères qui ciblent la participation à des organisations criminelles.

La loi améliorera aussi la protection des personnes associées au système de justice, telles que les jurés ou les témoins, contre certains actes d'intimidation à leur endroit.

Par ailleurs, certaines dispositions de la loi n'entreront en vigueur que le 1er février, entre autres celles qui élargissent les pouvoirs des organismes d'application de la loi pour confisquer les produits de la criminalité. On veut donner plus de temps à ces organismes pour former leur personnel.

Pendant le grand soldé des fêtes chez vos concessionnaires Chrysler, Dodge et Jeep.

Vos souhaits deviennent réalité.

Pour un temps limité, que vous choisissiez d'acheter ou de louer, vous pouvez profiter de l'une de ces offres exceptionnelles :

☐ Nous payons la **TPS** pour vous et nous vous offrons **500 \$** de rabais à l'achat sur les modèles 2002†

ou choisissez ☐ **0%** de financement à l'achat et ne payez rien avant 90 jours††

ou choisissez ☐ **0\$** comptant et 0\$ de dépôt de sécurité et nous payons la première mensualité à la location*.

Que vous choisissiez l'achat ou la location, tous nos véhicules Chrysler, Dodge et Jeep_{MD} 2002 bénéficient de :

☒ **5/100** la garantie de 5 ans/100 000 km** sur le groupe motopropulseur et de l'assistance routière de 5 ans/100 000 km**.

Faites vite votre choix, ces offres se terminent bientôt.

CHRYSLER NEON R/T 2002 DODGE GRAND CARAVAN 2002 CHRYSLER INTREPID R/T 2002 BERLINE CHRYSLER SEBRING 2002

CHRYSLER DODGE Jeep

daimlerchrysler.ca

DIPLÔMES Rabais jusqu'à 1000 \$

CHRYSLER DODGE Jeep

1. 11. * Ces offres d'une durée limitée sont exclusives et ne peuvent être jumelées à aucune autre offre. † L'exception de la remise sur les modèles 2002 et du programme d'aide aux handicapés physiques. Pour usage personnel seulement. Le concessionnaire peut devoir commander ou échanger un véhicule. Sous réserve de l'approbation de Services financiers DaimlerChrysler. Transport, immatriculation, assurance, droits sur les pneus neufs, frais d'inscription au Registre et taxes en sus. Photos à titre indicatif seulement. †† Votre concessionnaire participera pour les détails et les conditions. † Remise de 500 \$ le jour de la vente des modèles 2002 en stock à l'exception de la Chrysler PT Cruiser et du cabriolet Sebring, des Dodge Ram 1500 et Viper et du Jeep Liberty. Indemnité totale allocation consentie aux concessionnaires, puis réduite encore le jour de la vente de 7 %. Les frais de transport, les accessoires installés par le concessionnaire, les garanties, les taxes et les coûts d'administration ne sont pas inclus. ‡ La réduction de 7 % correspondra au total de la TPS, 11,0 % de financement à l'achat jusqu'à 48 mois (jusqu'à 60 mois pour la Neon) sur la plupart des modèles Chrysler, Dodge et Jeep 2002, à l'exception de la Chrysler PT Cruiser et du cabriolet Sebring, des Dodge Ram 1500 et Viper et du Jeep Liberty. Transport, assurance, immatriculation, frais d'inscription au Registre et taxes en sus. Si on choisit l'offre à 0 % de financement à l'achat pour une période de 48 mois, les taxes effectives en tenant compte de la remise de la TPS et du rabais de 500 \$ pour les modèles 2002 sont de : 4,29 % pour 25 000 \$/4,13 % pour 30 000 \$/4,02 % pour 35 000 \$/3,94 % pour 40 000 \$/3,87 % pour 45 000 \$/3,82 % pour 50 000 \$. * DaimlerChrysler effectuera votre premier paiement mensuel (incluant les taxes applicables) jusqu'à concurrence de 500 \$ à la location des modèles 2002 seulement, à l'exception de la Chrysler PT Cruiser, des Dodge Ram 1500, fourgonnettes et camionnettes, et Viper, et du Jeep Liberty. Ce paiement fait par DaimlerChrysler exclut la partie du paiement mensuel représentant le transport, l'immatriculation, l'assurance, les droits sur les pneus neufs et les frais d'inscription au Registre. † Remise aux diplômés de 500 \$ à la location ou de 1 000 \$ à l'achat d'un véhicule à l'exception de la Neon (750 \$). Ces offres excluent la Chrysler PT Cruiser et la Dodge Viper. Votre concessionnaire participera pour les détails et les conditions. ‡ Remise d'essence gratuite à l'achat ou à la location de tout véhicule neuf 2002. ** Selon que l'une ou l'autre circonstance se produira la première. †† Remise de 500 \$ à la location ou de 1 000 \$ à l'achat d'un véhicule à l'exception de la Neon (750 \$). Ces offres excluent la Chrysler PT Cruiser et la Dodge Viper. Votre concessionnaire participera pour les détails et les conditions. Chrysler et Jeep sont des marques déposées de DaimlerChrysler Corporation utilisées sous licence par DaimlerChrysler Canada, une filiale à propriété entière de DaimlerChrysler Corporation. © A.O.C. Marque officielle de l'Association olympique canadienne. Portez toujours votre ceinture. La banquette arrière est l'endroit le plus sûr pour assiéger les enfants.

621 Entretien réparations

T.T.R.

TRANSMISSIONS TROIS-RIVIÈRES

7300, NOTRE-DAME, TROIS-RIVIÈRES-OUEST

MICHEL HAMEL
TRANSMISSIONOLOGUE

- PRIX COMPÉTITIFS
- VOITURE DE COURTOISIE
- FINANCEMENT DISPONIBLE
- GARANTIE DE 12 MOIS

TÉL. : (819) 377-2353
TELEC. : (819) 377-0429

625 Autos à vendre

LE REPRÉSENTANT DE LA SEMAINE
Roch Traversy
conseiller

2001 CONCORDE LX, tout équipée, 22 000 km
2001 SEBRING LX, V6, tout équipée, 20 000 km (2)
2001 SEBRING JX, decapotable, 11 000 km, tout équipée
2001 RAM VAN 2500, 55 000 km
2000 NEON LE, automatique, climatiseur, 44 000 km
2000 DAKOTA SPORT QUAD, tout équipée, 20 000 km
2000 GRAND CHEROKEE LAREDO, 49 000 km, tout équipée
2000 DAKOTA SPORT CLUB, tout équipée, 26 000 km

Bernier Crepeau

Internet : www.berniercrepeau.com

625 Autos à vendre

2000 DAKOTA SPORT QUAD SPECIAL EDITION, 12 000 km
2000 CHRYSLER 300 M, 59 000 km
2000 GRAND CHEROKEE LTD, tout équipée, 22 000 km
1999 DAKOTA SPORT CLUB, 4x4, manuelle, V6, 62 800 km
1999 NEON, manuelle, climatiseur, 52 000 km
1999 SEBRING JXL, decapotable, tout équipée, 22 000 km
1999 INTREPID, tout équipée, 56 000 km
1998 GMC SIERRA SL, 4x4, automatique, 79 000 km
1998 CIRRUSS LXI, tout équipée, 76 000 km
1998 CHEROKEE SPORT, tout équipée, 60 000 km
1998 DURANGO SLT, tout équipée, 76 000 km
1998 GRAND CARAVAN SPORT, tout équipée, 61 000 km
1997 GRAND VOYAGER SE, tout équipée, 75 000 km

A L'ACHAT DE TOUT VÉHICULE D'OCCASION, OBTENEZ GRATUITEMENT 2 ANS KILOMÉTRAGE ILLIMITÉ

- Changement d'huile
- Filtre
- Permutation des pneus

3100, boul. Saint-Jean Trois-Rivières-Ouest
(819) 377-3077

626 Camionnettes à vendre

GRAND VOYAGER SE, 1992, bonne condition, très propre, démarreur, 3.3L, 42505 370-3895

JEEP YJ Sahara, 1988, 6 cylindres, 5 vitesses, 140 000 km, tout dur, tout mou, trade à l'antirouille, impeccable, femme propriétaire, 39505 négociable, 696-1194

MAZDA MPV 1991, 183 000 km, excellent condition mécanique, 8 pneus, 370-2659

PICK UP Mazda B-2000, 1986, propre, mécanique A-1, boîte Fibrobac, 15005, 228-1800 ou 383-2085

PLYMOUTH Grand Voyager, 1991, 3.8L, tout équipée, 4 portes, 7 passagers, très propre, 88505 Guy, 819-531-1082 ou 819-538-7243

PONTIAC Trans Sport SE, 1991, 7 passagers, très propre, tout équipée, 697-5007

PONTIAC Trans Port, 1999, 57 000km, tout équipée, prix 18 500\$, 819-221-2125, cellulaire 696-3671

SUZUKI Grand Vitara, 2000, automatique, 19 000 km, tout équipé, impeccable, 373-1194

TOYOTA Four Runner 1992, SR5, V-6, automatique, 89505, 693-8109 ou 384-0390

VENTURE Trans Sport 98, 7 passagers, équipe, échange acceptée, 693-7452

629 Pièces et accessoires

371-1327 Moteurs, transmissions, radiateurs et pièces, à bon prix

4 pneus d'hiver neufs 80-155-13, 150\$, 371-5974

EN BREF

«Mulholland Drive» : meilleur film 2001

New York (AP) — «Mulholland Drive» a été élu samedi meilleur film 2001 par la Société nationale américaine des critiques de films.

Le film de David Lynch a devancé «Gosford Park» de Robert Altman et «Le Seigneur des Anneaux» de Peter Jackson.

La Société des critiques américains rassemble 52 journalistes et remet ses récompenses depuis 36 ans.

Gene Hackman a été désigné meilleur acteur pour son rôle dans «The Royal Tenenbaums» et Naomi Watts meilleure actrice pour «Mulholland Drive».

«Le Seigneur des anneaux» récompensé

Beverly Hills, Cal. (AP) — Le film «Le Seigneur des anneaux» a remporté trois prix dont celui du meilleur film samedi aux distinctions décernées pour la première fois par l'Institut du film américain (IFA).

Jim Rygiel, le créateur des effets spéciaux du film de Peter Jackson, a aussi été récompensé, ainsi que Grant Major en tant que «concepteur de la production».

Par ailleurs, Denzel Washington a été distingué comme le meilleur acteur pour son rôle d'enquêteur corrompu dans «Training Day». Sissy Spacek obtient la récompense équivalente de l'IFA pour son rôle de mère vengeresse dans «In the Bedroom».

Robert Altman a été distingué comme meilleur réalisateur pour «Gosford Park». Gene Hackman dans «The Royal Tenenbaums» et Jennifer Connelly dans «A Beautiful Mind» ont eu la récompense des meilleurs seconds rôles masculin et féminin.

La cérémonie avait lieu à Beverly Hills, en Californie.

625 Autos à vendre

AUBAINE! Oldsmobile Alero GL, 1999, 4 portes, blanche, 34 500 km, 6 cylindres, 3400 cc, équipement de luxe, 15 000\$, 377-2454

AUTOMOBILES DENIS LEBEVRE
379-7828

INSPECTÉ - GARANTIE

99 Civic DX, 12 900\$
99 Saturn SL1, 8495\$
98 Voyager SE, 14 995\$
98 Sunfire LT, 7995\$
97 Tercel CE, 5995\$
96 Corolla, bijou, 8450\$
96 Neon, High Line, 4995\$
96 Explorer, 4x4, 10 995\$
95 Stratus ES, 6495\$
95 Grand Am, V-6, 5995\$
95 Aspire, super 3995\$
94 Cavalier 2.2, 4495\$
93 Aerostar, sport, 3995\$
93 Safari SLE, 7495\$
93 Escort LX, 3995\$
93 Mazda MX-6, 7995\$
92 Taurus GL, 3795\$
92 Euro Van, 5995\$
92 Protege SE, 4995\$
92 Plymouth Voyager 4995\$
92 Dodge Spirit, V-6, 3995\$
92 Accord, 2995\$
92 Accord, 895\$
87 Jimmy, 42, 795\$

366 THIBEAU, CAP
Financement sur place

BUICK Le Sabre 1989, excellente condition, marine, vitres teintées, 2750\$ négociable, 692-5098

CAVALIER, verte, 4 portes, 1998, automatique, très propre, 49 000 km, 8250\$, 819-227-1341 ou 227-4646

CHEVROLET Malibu LS 1999, intérieur cuir, équipée, 2555 mois, Commerçant 693-8109 ou 384-0390

CHRYSLER Intrepid 2000, 44 000 km, grise, vitres teintées, 17 500\$, 384-1885

625 Autos à vendre

HYUNDAI Tiburon 2000, manuelle, rouge, tout équipée, 12 500\$, Guy, 819-531-1082 ou 819-538-7243

JETTA 94, diesel, bien équipée, 135 000km, très propre, 9000\$, 373-8236

MAZDA 929, 1989, impeccable, jamais sortie l'hiver, tout équipée, 537-3409

MAZDA Predicia GS 1993, V-6, automatique, air, régulateur, CD, tout, 230 000 km, 4500\$, 380-4245

625 Autos à vendre

SUNFIRE SE 98, berline, équipée, 72 000km, Echange acceptée, 693-7452

TOYOTA Corolla 1997, automatique, 109 000 km, bonne condition, propriétaire unique, 9500\$

TOYOTA Corolla, 2001, équipée, automatique, air, Négociable 693-7452

TOYOTA Tercel 1992, 2 portes, 170 000 km, automatique, pas de rouille, nouveau modèle, impeccable, 3850\$ négociable, 696-1194

TRES propre, Jetta 1985, à essence, 5 vitesses, vitres teintées, tout ouvrant, aucune rouille, blanche, bonne condition, 7505 négociable, 819-265-3010 Steve

VOLKSWAGEN Jetta 1987, turbo diesel, manuelle 5 vitesses, 4 portes, très propre, 693-2112

VOLKSWAGEN New Beetle GLS 1999, noire, 5 vitesses, 49 000 km, air, équipée, garantie 28 mois, 17 500\$, 535-6648

626 Camionnettes à vendre

1988, Blazer, V-6 4.3, 159 000km, 2250\$, 371-9891

DODGE Caravan 96, 166 000km, prix à discuter, cause départ, 373-2839, 418-261-2972

FORD Explorer, 4x4, 1991, 4 portes, 147 000 km, 4 pneus neufs, 5300\$, 539-8008

FORD Explorer Eddie Bauer 1999, équipement complet, 2955 mois, Commerçant 693-8109 ou 384-0390

FORD Explorer XLT 2002, 4 portes, 19 000km, intérieur cuir, balance de garantie, 4485 mois, Commerçant 693-8109 ou 384-0390

FORD Windstar LX, 1999, tout équipé, excellente condition, 17 500\$, 537-0901 ou 695-1848

800 AVIS

842 Encans

ENCAN des frères Gélinas. Après 3 semaines de fermeture, nous revoilà pour les encans du mercredi à 19h au 952, rue Dufresne, Shawinigan. Le mercredi 9 janvier, nouveaux vendeurs et nouvelle marchandise.

St-Onge Ford, Shawinigan-Sud
4285, 12e Avenue • 536-3235

PROMOTION ENCORE VALABLE
4 pneus d'hiver gratuits sur véhicule usagé de 10 000 \$ et plus

2001 FORD EXPLORER XLS, 11 800 km, V6, automatique, 25 900 \$
2001 FORD EXPLORER XLT, 4 000 km, V6, automatique, 29 900 \$
2001 FORD EXPLORER XLT, 41 750 km, V6, automatique, 27 900 \$

démonstrateur, SPECIAL 27 900 \$ ou 31 900 \$ (9% pour 48 mois, 1.9% à 60 mois)

1999 FORD EXPLORER XLT, 35 000 km, V6, automatique, 20 900 \$ IMPECCABLE

2001 FORD FOCUS FAMILIAIRE, 2 500 km, 4 cylindres, automatique, 18 900 \$ SPECIAL

2000 FORD FOCUS SE, 28 700 km, 4 cylindres, manuelle, 14 900 \$ SPECIAL

2000 FORD TAURUS SE FAMILIAIRE, 13 900 km, V6, automatique, 19 900 \$ SPECIAL

1999 HONDA CRV, 34 000 km, V6, automatique, 18 900 \$ SPECIAL

2000 TAURUS SE, 29 200 km, V6, automatique, 16 900 \$ SPECIAL

1993 NISSAN ALTIMA SE, 154 000 km, 4 cylindres, automatique, 7 900 \$ TRES PROPRE

2000 FOCUS LX, 24 200 km, 4 cylindres, manuelle, 12 900 \$ SPECIAL

2000 FOCUS LX, 29 200 km, 4 cylindres, automatique, 12 900 \$ SPECIAL

1997 SUZUKI SOCRICK, 47 659 km, 4 cylindres, manuelle, 12 900 \$ SPORT

2000 MUSTANG, 3 400 km, V6, automatique, 19 900 \$ COMME NEUVE

Pierre et Michel, des conseillers professionnels à votre service
536-3235

Maintenant ouvert !
Charest Expert
Champion du VR
Nouveau concept unique en Mauricie !

Ouvert samedi et dimanche

Maintenant, tous nos modèles sont visibles à l'intérieur de notre salle de montre.

371-3781
770, boul. Saint-Louis • Saint-Louis-de-France

700 SPORT - PLEIN AIR VÉHICULES RECREATIFS

728 Caravanes, motorisées

728 Caravanes, motorisées

728 Caravanes, motorisées

CENTRE MAURICIE, NORMANDIE INC.
794, 5e Rue, Shawinigan, local 01, C.P. 3092, G9N 7Y5

AIDONS-NOUS À PRÉVENIR LE SUICIDE
Intervention téléphonique: 536-2995
Nous acceptons les frais d'appels

Yves Saint-Laurent à la retraite?

Paris (AP) — Mythe vivant, Yves Saint Laurent, 65 ans, devrait annoncer, aujourd'hui à midi, son départ et probablement l'arrêt de la maison de couture qu'il a fondée en 1962 avec Pierre Bergé, son compagnon et mentor, mettant volontairement un terme à quarante ans de création qui auront révolutionné l'histoire de la mode au féminin.

Considéré unanimement comme le plus grand couturier du monde, Yves Saint Laurent devra lutter contre sa timidité légendaire au cours d'une conférence de presse organisée symboliquement au siège historique de sa maison de couture, avenue Marceau à Paris. Déjà, Pierre Bergé a annoncé que le couturier, inventeur du tailleur féminin, se contentera de lire un communiqué et ne répondra à aucune question.

Le Japon veut créer une ferme pour baleines

Tokyo (AP) — La ville d'Hirado, dans la province de Nagasaki (sud du Japon), célèbre pour son industrie baléinière avant la Seconde Guerre mondiale, a l'intention de créer une «ferme pour baleines».

Les autorités veulent attraper des rorquals de Minke dans leurs filets et les rassembler dans une réserve de 2000 mètres-carrés au large des côtes de la ville, selon l'agence de presse Kyodo.

Cette «ferme» servirait à des activités de recherches, mais pourrait également relancer le tourisme dans la région, selon les autorités municipales.

Hirado est située à un millier de kilomètres au sud-ouest de Tokyo. L'agence Kyodo ne précise pas si la ferme fournirait également de la viande de baleine pour les consommateurs japonais, source de critiques de la part des défenseurs des baleines.

Roman-feuilleton

Contes d'asphalte
un roman de Mario Bergeron

Contes d'asphalte
Mario Bergeron

Madame Comeau a longuement discuté avec Céline des actes commis par leurs deux jeunes. Elles ont jugé qu'il vaut mieux prier pour eux et pardonner, bien que leurs paroles prêtent souvent à la condamnation. Combien de fois Céline a-t-elle averti Carole qu'à jouer avec le feu on finit par se brûler les doigts? Et combien de discours Romuald a-t-il entendus sur la pureté des jeunes filles qu'il faut coûte que coûte préserver avant le mariage?

La mère de Romuald a créé de l'espace dans sa cuisine, afin que Carole y installe sa vaisselle, ses ustensiles et ses appareils ménagers. Elle ignore que sa future belle-fille ne possède rien de tout cela. Alors qu'elle avait quatorze ans, sa mère lui avait fait cadeau d'un grille-pain que Carole s'était empressée de vendre afin de s'acheter plusieurs livres, geste qui avait provoqué la colère de Céline. Carole n'a jamais rêvé devant son trousseau, comme Simone et Renée avaient l'habitude de le faire. Ce trousseau, au contenu bien discret, recèle principalement des couvertures et des tricots, cadeaux de Céline. La veille de leurs mariages, Simone et Renée avaient tout ce qu'il faut pour bien cuisiner et nettoyer. Mais Carole ne sait pas préparer les repas, ni tricoter ou laver le plancher. Madame Comeau jure de passer le plus d'heures possible pour aider la jeune mariée dans cet apprentissage, alors que Céline se justifie de cette carence en indiquant qu'elle a toujours voulu enseigner ces tâches ménagères à sa fille, mais Carole se sauvait vers ses bouquins.

Romuald n'est pas en visite pour rien. Il veut mesurer les tablettes de la bibliothèque de Carole, afin de préparer des plans d'aménagement pour la future maison. Carole lui signale qu'il serait plus sage de laisser les livres là où ils sont, mais il lui répond qu'il la prendra telle qu'elle est, ce qui signifie que les volumes font partie du tout. Carole est flattée par ce compliment étrange.

« Allons au Cinéma de Paris! Ça va nous changer les idées! »
— Oh oui!
— Après, on se prendra par la main pour se promener dans la rue Saint-Maurice, comme tous les amoureux ravis par un beau film d'amour. »

En arrivant devant la salle de cinéma, Carole et Romuald rient en voyant le titre : *Le Mariage de Chiffon*. Sans se le dire, ne voulant pas entendre parler de mariage, ils ignorent le film et poursuivent leur route, faisant une halte au Petit Train où, malheureusement, Maurice et sa femme Micheline sont de service et ne songent qu'à leur parler du grand jour. Dans l'autobus, le couple entend deux adolescentes jaser de mariage. Les vitrines de la rue des Forges leur rappellent cet

idéal, ainsi qu'une chansonnette entendue au juke-box du restaurant Christo. Au bout de cette semaine, Carole et Romuald seront unis devant Dieu. Et pourtant, rien ne semble énerver Carole, qui enseigne aux enfants comme d'habitude, alors que Romuald alterne entre son usine et le chantier de la coopérative. Ce n'est que le mercredi qu'ils sentent une certaine nervosité, provoquée par tous ces gens qui les approchent, l'air étonné, enquêtant discrètement sur les raisons de tant d'empressement.

Mais plus personne ne pose de questions quand arrive le vendredi, comme une délivrance pour le cœur de Carole, comme un aboutissement des plus beaux rêves de Romuald. La cérémonie sera modeste et, comme dans toute conclusion d'un beau conte de fées, le soleil printanier est au rendez-vous. Neveux, nièces, cousins et cousines Tremblay sont présents, ainsi que quelques parents d'Asbestos, trop peu au goût de madame Comeau. Romuald comprend qu'ils n'ont pas d'argent pour voyager, quand ils sont au cœur d'une grève cruelle que toute la province de Québec surveille et qui ne comprend pas l'obstination des patrons et réalise que leur premier ministre Duplessis cherche à neutraliser ces pauvres mineurs. Carole porte une rose à sa canne, initiative de Roméo afin de la calmer et la faire sourire. Avant d'enfiler sa robe, Carole a une étrange réaction de culpabilité catholique en se disant que la blancheur virgine de la robe, symbole de la pureté de la jeune fille, n'est pas trop de circonstance. Romuald est ébloui par la splendeur du vêtement, mais porte tout de suite son regard vers la rose. Il offre un clin d'œil à Roméo, prouvant ainsi qu'il connaît plutôt bien son futur beau-père. Aux bras de son Roméo, la petite princesse boiteuse sème l'émotion dans l'église, alors qu'elle s'apprête à devenir reine. Romuald fait naître quelques murmures, concernant surtout sa carrure athlétique mal à l'aise dans son veston noir qu'il a pourtant acheté comme un « presque neuf » grâce à une petite annonce du journal.

« Ma... ma petite fille! Je te p... perds!
— Allons donc, maman. L'émotion fait resurgir ta manie de bégayer?
— Je ppp perds un gros morceau, ma Carole! »

Pendant que madame Comeau perd aussi un enfant, les photographes amateurs s'en donnent à cœur joie sur le perron de l'église. On n'a jamais vu un couple aussi romantique.

« Te voilà madame Romuald Comeau! C'est beau!
— Non, Renée. Je suis madame Carole Tremblay-Comeau. Et je ne me prénomme pas Romuald.
— Hein? Patate! C'est bien toi et tes idées de folle! »

Daniel Bergeron
conseiller

PLOMBERIE DÉCORATION
René Carle
Peinture Laurentide
377-0950

Laurentide
Peinture • Paint
René Carle
propriétaire

René Carle
propriétaire

Les recherches d'un bombardier pourraient aboutir

Halifax (PC) — Les recherches visant à retrouver un bombardier de la Deuxième Guerre mondiale qui s'est écrasé dans un lac de Nouvelle-Écosse, il y a près de 60 ans, pourraient bien aboutir sous peu, au terme de plusieurs années de malchance.

Des chasseurs d'épaves entendent en effet envoyer un petit sous-mersible équipé d'une caméra dans les eaux glauques du lac Gaspereau, cet hiver, afin de retrouver l'appareil, un Lockheed Hudson. S'il était repêché, le bimoteur s'ajouterait à la poignée de bombardiers du genre encore en existence. De fabrication américaine, le Hudson servit contre les Japonais, durant la campagne du Pacifique, et les sous-marins allemands, lors de la bataille de l'Atlantique.

Nécrologie



AYOTTE
M. JEAN-CLAUDE

Au Centre de santé Isle-Dieu de Matagami, le 5 janvier 2002, est décédé à l'âge de 69 ans, M. Jean-Claude Ayotte, fils de feu Léon Ayotte et de feu Adrienne Roberge, autrefois de saint-Adelphe et demeurant à Matagami. La famille accueillera parents et ami(e)s au :

Centre funéraire Châteaudun
971, rue Thibault
Cap-de-la-Madeleine
Heures d'accueil : dimanche de 14h à 17h et le 19h à 22h, lundi, jour des funérailles, à partir de 9h 30.

Les funérailles auront lieu le lundi 7 janvier, à 11h en l'église Sainte-Bernadette de Cap-de-la-Madeleine. L'inhumation aura lieu au cimetière de Saint-Adelphe.

Il laisse dans le deuil ses frères et sœurs : Rachel (Robert Gilbert), Albany (Jacqueline Coulombe), Thérèse (Jean-Rock Gault), Louis-Philippe (Huguette Philibert), Louise (feu Marcel Gault), Monique (Marcel Houle); sa belle-sœur, Germaine Robert (feu Henri-Paul Ayotte); ainsi que plusieurs oncles, tantes, neveux, nièces, cousins, cousines et de nombreux ami(e)s. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Société canadienne du cancer (C.P. 431, Cap-de-la-Madeleine, Jc, G8T 7W6). Renseignements : (819) 375-2414. Télécopieur : (819) 375-2695. Courriel : cfchateaudun@videotron.ca



BOLDUC
MME FLASSÉE
DUPONT

Au pavillon Saint-Joseph du CHRTR, le 5 janvier 2002, est décédée à l'âge de 97 ans et 11 jours, M. Flasse Dupont, demeurant à Cap-de-la-Madeleine. La famille accueillera parents et ami(e)s au :

Centre funéraire Châteaudun
971, rue Thibault
Cap-de-la-Madeleine
Heures d'accueil : mardi, jour des funérailles, à partir de 11h.

Les funérailles auront lieu le mardi 8 janvier, à 14h en l'église Saint-Odon de Cap-de-la-Madeleine. L'inhumation aura lieu au cimetière Sainte-Madeleine.

Elle laisse dans le deuil : ses enfants : Thérèse (feu Guy Langevin), Jeanne d'Arc (feu Gilles Robert), Pauline (Camille Terreault), Léo, tous de Cap-de-la-Madeleine, Monique (Rosaire Beaumier) de Trois-Rivières, Jeannine (Raymond Toupin) de Trois-Rivières, Roland (Jacques Rouleau) de Cap-de-la-Madeleine, Pierrette de Cap-de-la-Madeleine, Jacqueline (feu Robert Levasseur) de Trois-Rivières, Roger (Anne-Marie Lafrenière) de Cap-de-la-Madeleine; ses 24 petits-enfants et ses 32 arrière-petits-enfants; ses beaux-frères et belles-sœurs : M. Armand Bolduc et Mme Julia Deschênes (feu Alcide Bolduc) de Joliette; ainsi que plusieurs oncles, tantes, neveux, nièces, cousins, cousines, des amis très proches Marcel et Line Bouchard du Lac Saint-Jean et de nombreux autres ami(e)s. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la société de votre choix. Renseignements : (819) 375-2414. Télécopieur : (819) 375-2695. Courriel : cfchateaudun@videotron.ca



CARBONNEAU
NOËL
MME THÉRÈSE

Au CHRTR, pavillon Sainte-Marie, le 5 janvier 2002, est décédée à l'âge de 76 ans, Mme Thérèse Noël, épouse de Bruno Carbonneau, demeurant à Louiseville. La famille accueillera parents et ami(e)s à la :

Résidence funéraire
St-Louis et fils inc.
30, rue Saint-Marc
Louiseville.
Heures d'accueil : mardi soir de 19h à 22h et mercredi, jour des funérailles, à partir de midi 30.

Les funérailles auront lieu le mercredi 9 janvier, à 14h en l'église de Louiseville. L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial de Yamachiche à une date ultérieure.

La défunte laisse dans le deuil : son époux Bruno Carbonneau; ses frères et sœurs : Adrienne Noël (Marie-Anne Duguay), Jacqueline Noël (feu René-Paul Deschênes) tous de Louiseville, Gisèle Noël (Jacques Boisvert) de Saint-Louis-de-France, Bruno Noël (Nicole Milette) de Louiseville, Nicole Noël (Alain Filion) de Saint-Liguori; son beau-frère : Roma Pépin (feu Louise Noël) de Granby; son beau-frère et ses belles-sœurs : Alexandre Carbonneau (feu Marie-Jeanne Deschênes), Marguerite Marcotte (feu Fernand Carbonneau) de Louiseville, Yvonne Deschênes (feu Roger Carbonneau) de Trois-Rivières; ainsi que plusieurs autres parents neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s. Renseignements : (819) 228-3335. Télécopieur : (819) 228-3345. Courriel : maison-st-louis@infoteck.qc.ca



CHAMPAGNE
MME MARIE-JEANNE
ST-PIERRE
1910 - 2002

Au CHSLD Le Trifluvien, Résidence Cooke, le 5 janvier 2002, est décédée à l'âge de 91 ans, Mme Marie-Jeanne St-Pierre, épouse de feu Ovide Champagne, demeurant à Trois-Rivières. La famille accueillera parents et ami(e)s à la :

Résidence funéraire Jean-XXIII
5305, boul. Jean-XXIII
Trois-Rivières-Ouest.
Heures d'accueil : mardi, jour des funérailles, à partir de 10h.

Une liturgie de La Parole sera célébrée le mardi 8 janvier, à 12h en la salle cérémoniale de la Résidence funéraire Jean-XXIII. Par la suite, les cendres seront déposées au Columbarium Jean-XXIII.

Elle laisse dans le deuil, ses enfants : Raymond (Thérèse Dessureault), Micheline (Paul Brière) et Jacques; ses petits-enfants : Alain Champagne (Chantal Labelle), Josée Champagne (Michel Giroux), Nathalie Champagne (Steven Barbin), Sylvie Brière (Louis D'Amours) et Nancy Brière (Patrick Parity); ses arrière-petits-enfants : Amélie, Josiane, Tanya, Catherine, Kevin et Laurie-Anne; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s. Des dons à la Fondation Cooke inc. du CHSLD Le Trifluvien seraient appréciés. Renseignements : (819) 697-3323. Télécopieur : (819) 697-3232. Courriel : jean23@qc.airsa.com



CÔTÉ
LORANGER
MME HENRIETTE
1930 - 2002

Au CHRTR, pavillon Saint-Joseph, le 4 janvier 2002, est décédée à l'âge de 71 ans et 9 mois, Mme Henriette Côté, épouse de Arsène Loranger, demeurant à Shawinigan-Sud. La famille accueillera parents et ami(e)s à la :

Coopérative funéraire
Jean Carbonneau
2280, 5e Avenue
Shawinigan-Sud.
Heures d'accueil : lundi, jour des funérailles, à partir de 10h.

Les funérailles auront lieu le lundi 7 janvier, à 14h en l'église Saint-Sauveur de Shawinigan-Sud. L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Michel de Shawinigan-Sud.

Outre son époux, Arsène Loranger, elle laisse dans le deuil, ses enfants : Carole, Louis, Réal, Jocelyne et Alain (Diane Côté) tous de Shawinigan-Sud, Roger (Celine Côté) de Notre-Dame-du-Mont-Carmel, Line (Michel Charette), Chantal (Bertrand Tetreault) et France (Mario Boulanger), tous de Shawinigan, Sylvie (Daniel Beauchamp) de Saint-Boniface, Manon (Alain Veillette) de Saint-Eustache et Claude (Christine Gélinas) de Saint-Tite; ses frères et sœurs : Adrienne (Gaetan Trotter) de Shawinigan-Sud, Françoise (Jean-René Grondin) de Saint-Boniface et Fernand de Shawinigan; ses beaux-frères et belles-sœurs : Eldora (Jules Boisvert), Rosa (feu Marcel Grondin), Thomas (Françoise Châtelle), Laurette (feu Germain Loranger) tous de Shawinigan-Sud et Gemma (feu Charles-Edouard Gélinas) de Trois-Rivières; ses 19 petits-enfants; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ses ami(e)s de l'âge d'or.

Veuillez compenser l'envoi de fleurs par des dons à la Fondation canadienne des maladies du rein seraient appréciés. Pour renseignements : (819) 537-8828. Télécopieur : (819) 537-8829. Courriel : funcarbo@qc.airsa.com



DESHAIES
MME ALINE
PROVANCHER

Au CHRTR, pavillon Saint-Joseph, le 5 janvier 2002, sereinement et entourée de ses siens, est décédée à l'âge de 77 ans, Mme Aline Provancher, épouse de Roger Deshaies, demeurant à Saint-Sylvestre. La famille accueillera parents et ami(e)s au :

Funérarium L. Gaston Gaudet inc.
8685, Parc Industriel
Sainte-Gertrude.
Heures d'accueil : lundi de 19h à 22h et mardi, jour des funérailles, à partir de 12h.

Les funérailles auront lieu le mardi 8 janvier, à 14h 30 en l'église de Saint-Sylvestre. L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial.

Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants : Francine (Ludger Noël) de Saint-Hubert, Ghislaine (Jean-Marie Massé) de Sainte-Julie, Réjean (Francine Richard) de Trois-Rivières, feu René (Daniel Gaudet) de Sainte-Gertrude, Pierre (Danielle Cormier) de Saint-Grégoire, Alain (Chantale Bourque) de Sainte-Gertrude, Sylvain (Manon Brazeau) de Deschambault, Chantal (Sylvain Lesieur) de Trois-Rivières; ses petits-enfants : Martine, Patrick, Marie-Fée, Luc, Eve, Tim, Evelyn, Jasmyn, Michel, Dominic, Maxime, Emilie, Jocelyn, Ariane, Sandrine et Alex; ses sœurs : Marjorie (Germain Deshaies), Réal (feu Rita Fontaine), Gervaise (Bruno Massé), Rejeanne (Aime Cloutier), Françoise (Guy Beaulieu), Jacqueline St-Louis, Gisèle Rheault, Laurette Plante, Armande Dubois, Germaine, Gabrielle, Jeannette, Solange et Lionel; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s dont Marie-Paule Bellefeuille et Thérèse Boucher. Veuillez compenser l'envoi de fleurs par des dons à la Fondation canadienne des maladies du rein.

Pour renseignements : (819) 297-2928. Télécopieur : (819) 297-2727. Courriel : lginc@infoteck.qc.ca



DESSUREAULT
M. JEAN-PAUL
1925 - 2002

Au CHCM, le 4 janvier 2002, est décédé à l'âge de 77 ans, M. Jean-Paul Dessureault, époux de Rolande Paquin, demeurant à Shawinigan-Sud. La famille accueillera parents et ami(e)s à la :

Coopérative funéraire
Jean Carbonneau
2280, 5e Avenue
Shawinigan-Sud.
Heures d'accueil : mardi, jour des funérailles, à partir de 10h.

Les funérailles auront lieu le mardi 8 janvier, à 14h en l'église Saint-André. Les cendres seront déposées au Columbarium.

Le défunt laisse dans le deuil : son épouse Rolande, sa fille Danielle (Clément Garceau), son fils Serge (feu Sylvie Vallée), ses petits-enfants : Jean-François (Melissa Fortin), Pascal, Sébastien (Genevieve Marchand), Anne-Marie (Mathieu Bernard); ses sœurs : Marcelle, Raymonde (Jacques Lacasse), Liette, Nicole (Philippe Turcotte), Denise et son frère Jean-Marc; ses belles-sœurs et beaux-frères : Gisele (Marius Thifault), Anita (Claude Thifault), Pauline (Camille L'Heureux), Lise Paquin, Françoise Vincent, Fernande Desj, Jacqueline St-Arnaud et Jean-Claude Paquin; ses oncles et tantes : Liliane Veillette, Yvette Veillette, Fernande Dessureault et Raymond Dessureault; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, de nombreux ami(e)s et ex-colleagues de travail d'Hydro-Québec. Des dons à la Fondation canadienne du cancer seraient appréciés. Pour renseignements : (819) 537-8828. Télécopieur : (819) 537-8829. Courriel : funcarbo@qc.airsa.com



DESSUREAULT
MASSICOTTE
MME JEANNE D'ARC

A son domicile, le 5 janvier 2002, est décédée à l'âge de 77 ans, Mme Jeanne d'Arc Massicotte, épouse de feu M. Jean-Louis Dessureault, demeurant à Saint-Tite. La famille accueillera parents et ami(e)s au :

Centre funéraire
J.M. Lacoursière et fils inc.
341, rue du Moulin
Saint-Tite.
Heures d'accueil : lundi de 19h à 22h et mardi, jour des funérailles, à partir de 9h 30.

Les funérailles auront lieu le mardi 8 janvier, à 11h en l'église de Saint-Tite. L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial.

La défunte laisse dans le deuil : ses filles : Pauline (Michel Laroche) de Joliette, Manon (Jean-Noël Massicotte) de Saint-Tite; ses petits-enfants : Mathieu et Annie; ses frères et sœurs : Julieanne (feu Ephrem Lacerte) de Shawinigan, Julien (Thérèse Perron) de Proulxville, Raymond (Jacqueline Sanscartier) de Charlemagne, Thérèse de Saint-Tite, Nicole (Jacques Cossette) de Plessisville; ses autres beaux-frères et belles-sœurs : Raymond Dessureault (Yvette Letellier) de Shawinigan, Jean-Marie Veillette (feu Jeanne d'Arc Dessureault) de Proulxville, Fernande Guillemette (feu Viateur Dessureault) de Saint-Tite. Elle laisse aussi ses oncles et tantes, plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s. Des dons à la Fondation du Foyer Mgr Paquin seraient appréciés. Pour renseignements : (418) 365-6322. Télécopieur : (418) 365-6000.



ELLIOTT
M. ROBERT

À la Résidence Cooke du CHSLD Le Trifluvien, le 4 janvier 2002, est décédé à l'âge de 83 ans et 6 mois, M. Robert Elliott, époux de feu Gilberte Plourde, demeurant à Saint-Etienne-des-Grès, autrefois de Sainte-Geneviève-de-Batiscan. La famille accueillera parents et ami(e)s au :

Salon funéraire
Julien Philibert et fils inc.
1300, rue Principale
Saint-Etienne-des-Grès.
Heure d'accueil : lundi, à partir de midi.

Les funérailles auront lieu le lundi 7 janvier, à 15h en l'église de Saint-Etienne-des-Grès. L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial.

Le défunt laisse dans le deuil ses belles-sœurs : Simone Plourde (feu Lionel Bellemare) de Saint-Etienne-des-Grès, Dorothée Plourde (feu Henri Charette) de Shawinigan, Ghislaine Plourde (Robert Beaulieu) de Shawinigan, Madeleine Plourde (Pascal Bournival) de Saint-Etienne-des-Grès, Aline Plourde (Eddy Guillemette) de Shawinigan-Sud, Rose Dupont (feu Bernard Plourde) de Châteaux-Outardes, Liette Bournival (feu Réjean Plourde) de Saint-Etienne-des-Grès; ses beaux-frères : Maurice Plourde (feu Rosée Thuon) de Grand-Mère, Jean-Paul Plourde (Henriette Charette) de Trois-Rivières-Ouest, Richard Plourde (Jacqueline Bournival) de Saint-Etienne-des-Grès; il laisse aussi plusieurs neveux, nièces et ses ami(e)s de Sainte-Geneviève-de-Batiscan.

Des dons à la Société canadienne du cancer seraient grandement appréciés. Renseignements : (819) 378-3838. Télécopieur : (819) 375-6456. Courriel : complexe@jphilibert.com



GAGNÉ
MME DENISE
BRISOU

À la Résidence Cooke du CHSLD Le Trifluvien, le 4 janvier 2002, est décédée à l'âge de 70

ans et 8 mois, Mme Denise Brissou, épouse de Roger Gagné, demeurant à Pointe-du-Lac. La famille accueillera parents et ami(e)s au :

Complexe funéraire
Julien Philibert et fils inc.
1350, Sainte-Marguerite
Trois-Rivières.
Heure d'accueil : lundi, jour des funérailles, à partir de 11h.

Les funérailles auront lieu le lundi 7 janvier, à 13h en l'église Notre-Dame-de-la-Visitation de Pointe-du-Lac. L'inhumation aura lieu au cimetière de Pointe-du-Lac.

La défunte laisse dans le deuil son époux, Roger Gagné; ses enfants : Céline Gagné (Michel Dostie), Danielle et Sylvie Gagné; ses petits-enfants : Alexandre, Benoît et Genevieve; ses frères et sœurs : René Brissou (Pierrette Boisvert), Jean Brissou (Joyce), Claude Brissou (Hermance Faucher), Guy Brissou (Gaby Lavergne), Louise Brissou (Jean-Pierre Godin), Lucille Brissou, André Brissou (sa conjointe Lise Blanchette), Lucille Brissou (son conjoint Rosaire); elle laisse aussi plusieurs neveux, nièces, oncles, tantes, cousins, cousines et de nombreux ami(e)s. Renseignements : (819) 378-3838. Télécopieur : (819) 375-6456. Courriel : complexe@jphilibert.com



GAMACHE
MME VIVIANE

Au RSSS de la MRC de Maskinongé, point de service Comtois de Louiseville, le 4 janvier 2002, est décédée à l'âge de 48 ans, Mme Viviane Gamache, fille de feu M. Raymond Gamache et de Mme Jeannine Lafontaine, demeurant à Louiseville. La famille accueillera parents et ami(e)s à partir de 19h, lundi, à la :

Résidence funéraire
Louis Richard et fils inc.
140, rue Saint-Aimé
Louiseville.
Heures d'accueil : lundi de 19h à 22h, mardi, jour des funérailles, à partir de 12h 30.

Les funérailles auront lieu le mardi 8 janvier, à 14h en l'église de Louiseville. L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial à une date ultérieure.

La défunte laisse dans le deuil outre sa mère; son frère, Claude (Nicole Lessard); ses sœurs : Micheline (André Bellemare), Manon (Alain Giguère), Gina (Denis Potvin), Suzie (Stéphane Lebeau); ainsi que plusieurs oncles, tantes, neveux et nièces chéris, dont Sylvain et Marc Bellemare, Nancy et Mélissa Giguère, Eric et Audrey Potvin, et de nombreux ami(e)s. Des dons à la Fondation québécoise du cancer seraient grandement appréciés. Renseignements : (819) 228-4822. Télécopieur : (819) 228-3653. Courriel : louis.richard@qc.airsa.com



GÉLINAS
MME CÉCILE
LAPERRIÈRE

Au Centre d'hébergement Laflèche de Grand-Mère, le 4 janvier 2002, est décédée entourée de ses siens, à l'âge de 75 ans, Mme Cécile Laperrrière, épouse de Claude Gélinas, demeurant à Grand-Mère. La famille accueillera parents et ami(e)s au :

Centre funéraire
Michel Léveillé inc.
991, 2e rue
Grand-Mère.
Heures d'accueil : dimanche de 14h à 17h et de 19h à 22h, lundi, jour des funérailles, à partir de 12h.

Les funérailles auront lieu le lundi 7 janvier, à 14h en l'église Saint-Jean-Baptiste. L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial.

La défunte laisse dans le deuil outre son époux; ses enfants : Lise (Réjean Lantini), Denis (Lynne Laperrrière), Daniel, Christian; sa belle-fille, Hélène (Rosemont Bodelleau); ses petits-enfants : Annie, Guylaine, Eric, Caroline, Stéphanie et Dominique, Valérie et Jessica, ainsi que plusieurs arrière-petits-enfants; son frère, Robert (Thérèse Angers); ses sœurs : Armande (feu Gérard Lévesque), Thérèse (Paul-Emile Plasse); ses beaux-frères : Rosaire Gélinas, Noël-Marie Gélinas; ses belles-sœurs : Magella (feu Antonio Hamel), Françoise Gélinas, Marie Gélinas (Paul Boisvert), Alice Hamel (feu Jean-Louis Gélinas), Pierrette Lahaie (feu Jacques Gélinas); sa nièce, France Laperrrière (Roland Francoeur) qui l'a accompagnée jusqu'à la fin; ses deux amies de cœur : Mme Solange Mercier et Mme François Cossette; ainsi que plusieurs parents et ami(e)s, neveux et nièces. Pour renseignements : (819) 538-5858. Télécopieur : (819) 533-4277. Courriel : michelleveille@pandore.qc.ca



GIGUÈRE
M. MARCEL

Au Centre hospitalier du centre de la Mauricie, le 5 janvier 2002, est décédé à l'âge de 70 ans et 8 mois, M. Marcel Giguère, époux de Marielle Cloutier, demeurant à Saint-Boniface. La famille accueillera parents et ami(e)s au :

Salon funéraire
Julien Philibert et fils inc.
70, rue Commerciale
Saint-Boniface.
Heures d'accueil : lundi de 14h à 17h et de 19h à 22h, mardi, jour des funérailles, à partir de 12h.

Les funérailles auront lieu le mardi 8 janvier, à 15h en l'église de Saint-Boniface. L'inhumation aura lieu à une date ultérieure.

Il a été précédé par ses frères : feu Maurice (feu Dorothee Hill), feu Rosaire (feu Laurence Grenier). Il laisse dans le deuil : son épouse Marielle Cloutier; ses enfants : Alain (Ginette Diamond), Lucie (Yves Monroin), Nicole (Louis Langevin) et Sylvain (Nancy Marquis); ses petits-enfants : Alex, Émie, Priscilla et Jimmy Giguère; Serge (son filleul) et Martine Monroin; ses frères et sœurs : Roger Giguère (feu Jacqueline Bourassa, Gergette Lemay), Camille Giguère (Pauline Grenier), Bruno Giguère

(Ginette Désaulniers), Réal Giguère (Michèle Lampron), Émile et Thérèse Giguère, Lucille Giguère (feu Hermile St-Germain), Laurette Giguère (Roland Désaulniers) et Simone Giguère (Gilles Pruneau); son beau-frère : Paul Beland (feu Aurèle Lefebvre); ses beaux-frères et belles-sœurs : Russell Beland (Micheline Beland), Paulette Beland (Roland Gauthier) et Huguette Beland (André Lajoie); son filleul : Daniel St-Germain. Il laisse aussi plusieurs neveux, nièces, oncles, tantes, cousins, cousines et de nombreux ami(e)s. Renseignements : (819) 378-3838. Télécopieur : (819) 375-6456. Courriel : complexe@jphilibert.com



LAHAIE
FRÈRE LUCIEN
(Adjuitor)

Né à Cap-de-la-Madeleine (Québec), le 25 octobre 1916, le Frère Lucien Lahaie (Adjuitor), décédait subitement au matin du 6 janvier 2002, à l'infirmerie de la Maison d'Arthabaska des Frères du Sacré-Cœur à l'âge de 85 ans, dont 63 ans de vie religieuse.

Lucien était fils de feu Napoléon Lahaie et de Aurèle Paré de Cap-de-la-Madeleine. En 1935, il entra au noviciat des Frères d'Arthabaska où il fit profession en 1938.

Frère Lucien fut titulaire de classe pendant 13 ans : à Québec et à Matane, au noviciat d'Arthabaska et à Victoriaville. Il devint maître formateur des aspirants de 1963 à 1966 au noviciat d'Arthabaska. On le trouve comme directeur d'écoles pendant 15 ans : Drummondville, Saint-Joseph, Académie de Victoriaville, Arthabaska (Mgr-Côté), cumulant la direction de l'école à Saint-Paul de Chester.

Le cher disparu laisse dans le deuil, trois sœurs : demoiselles Jeanne et Liliane de Cap-de-la-Madeleine, Sœur Claire, religieuse chez les Filles de Jésus de Trois-Rivières; deux frères : Maurice (feu Carmen Fortier) et Omer (Hélène Beaudry) de Cap-de-la-Madeleine; une belle-sœur Juliette Veillette (feu Léon Lahaie) de Cap-de-la-Madeleine et une tante Lorette Lahaie de Trois-Rivières, ainsi que plusieurs nièces et neveux dont l'un est prêtre à Saint-Georges-de-Champlain. La dépouille sera exposée au :

Salon du Collège d'Arthabaska
905, boul. des Bois-Francis Sud
Heures d'accueil : mardi de 14h à 17h et dans la soirée de 19h à 21h.

Les funérailles auront lieu le lendemain mercredi 9 janvier, à 11h dans la chapelle du même endroit. La direction a été confiée au :

Centre funéraire
Grégoire et Desrochers
35 des Forges
Victoriaville.



LAROSE
M. ALBERT
1919 - 2002

Au CHCM, le 4 janvier 2002, est décédé à l'âge de 82 ans, M. Albert Larose, époux de Mme Rita Buisson, demeurant à Shawinigan-Sud. Le défunt a été confiné à la :

Coopérative funéraire
Jean Carbonneau
2280, 5e Avenue
Shawinigan-Sud.
Les funérailles auront lieu le mardi 8 janvier, à 11h directement en l'église Saint-Sauveur. Les cendres seront déposées au Columbarium.

Le défunt laisse dans le deuil : son épouse Mme Rita Buisson; ses enfants : Pierre-André (Micheline Parent), Christiane (Monique Girard); sa sœur : Florence Larose (feu Albert Veilleux); ses petits-enfants : Philippe, Edith et Martin Larose; Annie et Steven Carle; ses beaux-frères et belles-sœurs : Jeanne-Mance Buisson (feu Rodolphe Fugère), Jeannette Buisson (feu Marcel Levasseur), Benoît Buisson (Denise Duchemin), Françoise Buisson (Germain Ricard), Thérèse Buisson (Gilles Lemire), Maurice Buisson (Suzanne Guay); trois arrière-petits-enfants, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s. Des dons pour la Fondation des maladies du cœur du Québec seraient appréciés. Pour renseignements : (819) 537-8828. Télécopieur : (819) 537-8829. Courriel : funcarbo@qc.airsa.com



LINDEAU
MME ALICE

Au CHRTR, pavillon Saint-Joseph, le 5 janvier 2002, est décédée à l'âge de 57 ans et 7 mois, Mme Alice Lindeau, fille de feu M. Marcel Lindeau et de Mme Françoise Savard, demeurant à Cap-de-la-Madeleine et autrefois de Saint-Maurice. La famille accueillera parents et ami(e)s à la :

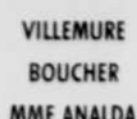
Résidence funéraire
Trodechaud/Trudel et fils inc.
2462, boul. Saint-Jean
Saint-Maurice.
Heures d'accueil : mardi de 19h à 22h et mercredi, jour des funérailles, à partir de midi.

Les funérailles auront lieu le mercredi 9 janvier, à 14h en l'église de Saint-Maurice. L'inhumation aura lieu directement à une date ultérieure.

La défunte laisse dans le deuil, outre son conjoint, M. Roland Godin, ses enfants : Aime (Lucie), Angie (Eric), Rose-Aimée, Lise (Sylvie) et Paul-André (Mance); ses petits-enfants : Jean-François, Charles, Elise, Danielle, Caroline, Valérie, Frédérique, Jim, Leeann et Catherine; sa sœur Rita; ses frères : Marcel, Rosaire, Louis et Joseph Lindeau et leur conjointe; ses belles-filles : Jeanne, Manon (Bernard), Françoise (Richard), ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s. Des dons à l'Association pulmonaire du Québec (800, boul. de Maisonneuve Est, bureau 800, Montréal (Québec), H2L 4L8) seraient appréciés. Les formulaires seront disponibles au salon funéraire. Pour renseignements : (819) 372-1095. Si désiré, condoléances par télécopieur : (819) 372-0870. Courriel : ptrodechaud@qc.airsa.com

TRUDEL & FILS
FABRICANT DE MONUMENTS • LETTRAGE DE MONUMENTS • TABLETTES POUR FOYER
GHYSLAIN TRUDEL 532-2729
RÉGION DE LA TUQUE
HENRIETTE TREMBLAY 523-7492
6082, boul. des Hêtres, Shawinigan 539-5050 sans frais : 1-877-507-5051

Zaeef aux mains des Américains, mais Omar court toujours



au cimetière paroissial.

défunte laisse dans le deuil ses enfants :
Hermane (Marthe) Bouchard, c.n.d. de Louiseville, Laura (feu Gerald Grenier) (Raymond Milette) de Yamachiche, Angèle (Raymond Dubé) de Yamachiche, Gertrude (feu Jean-Jacques Gelinias) (Réal Lemay) de Louiseville, Carmen (Gérard Milot) de Saint-Thomas-de-Caxton, Guy (Nicole Cloutier) de Sherbrooke Mines; 19 petits-enfants et 17 arrière-petits-enfants, ses frères : feu Armand Boucher, prêtre o.m.i., feu Arthur Boucher (feu Véronique St-Onge); ses sœurs : feu Gracia Boucher (feu Charles Gelinias), feu Florentine Boucher (feu Adélar Bellemare), feu Maria Boucher (feu Alexandre Gelinias), feu Béatrice Boucher (feu Rosario Bibeau), feu Gertrude Boucher (feu Gustave Dussault); ses belles-sœurs et beaux-frères feu Marie-Angèle Villemure (feu Maurasse Desaulniers), sœur Laura Villemure, c.n.d. de Montréal, Jeanne Villemure (feu Paul Lemire) de Louiseville, Ozanie Villemure (feu Marie-Flore Milot) de Yamachiche, Expedit Villemure (Simone Baril) de Sainte-Ursule, Germaine Villemure (feu Léo Chaine) de Yamachiche, Adrienne Villemure (feu Emile Villemure) de Yamachiche, Paul-Emile Villemure (Simone Desaulniers) de Yamachiche, feu Hervé Villemure (feu Reima Maillette), sœur Rolande Villemure, s.a.s.v. de Saint-Grégoire, Madeleine Villemure (feu Marcel Duchesne) de Yamachiche; ainsi que plusieurs neveux, nièces, autres parents et amis(e).

Renseignements : (819) 296-3962.
Télécopieur : (819) 228-3345.
Courriel : maison.st-louis@infoteq.ca



Alors qu'on le croyait à Baghran, où

Hier, le responsable des relations publiques John Oliveira a annoncé qu'un avion américain avait largué pendant la nuit une bombe guidée par laser de 450 kilos à l'intérieur de l'Afghanistan, sans préciser quelle cible était visée.

Parallèlement, les effectifs de la force multinationale en Afghanistan continuent de se renforcer. Cent trente soldats du 21^e régiment d'infanterie de marine de Fréjus (Var) devaient partir dimanche soir pour l'Afghanistan. Le ministre canadien de la Défense Art Eggleton devrait aussi annoncer lundi le déploiement d'un contingent composé de 700 à 900 hommes, alors que 70 parachutistes allemands et 30 soldats néerlandais se envolent mardi à destination de Kaboul pour rejoindre les rangs de la Force internationale d'assistance à la sécurité (ISAF). ●

La police pakistanaise a affirmé hier que 42 islamistes aient été arrêtés dans un coup de filet dans la province de Pendjab, dans l'est du pays, ce qui porte à 300 le nombre total des arrestations depuis le début de la vague de répression contre les mouvements contestant le contrôle indien du Cachemire. ●

Pour le général Shaul Mofaz, l'Autorité palestinienne a voulu «augmenter sa capacité de tirer sur les soldats et les civils israéliens» avec cet arsenal d'une valeur de «plusieurs dizaines de millions de dollars», qui aurait permis d'atteindre des villes israéliennes depuis les territoires palestiniens de Cisjordanie et de la bande de Gaza. ●

Le froid et la neige font rage dans le sud-est de l'Europe

DEREK GATOPOULOS

Athènes (AP)

Les services de secours s'efforçaient hier de débiter la neige, rétablir l'électricité et ravitailler les habitants des localités isolées, conséquences des intempéries qui s'abattent depuis jeudi sur le sud-est de l'Europe, en Grèce, en Bulgarie, en Turquie, en Roumanie et jusqu'en Italie, faisant au moins neuf morts, selon des bilans officiels encore provisoires.

«Ce sont les pires conditions climatiques que nous ayons connues depuis 40 ou 50 ans», a affirmé Nikos Xyrakis, à la tête des services météorologiques grecs.

L'état d'urgence était maintenu dans plusieurs régions de la Grèce et de la Bulgarie. En Turquie, où la température est descendue à -20 degrés par endroits et où quatre personnes sont mortes de froid depuis jeudi, des dortoirs et gymnases ont été ouverts pour loger les sans-abri. En Bulgarie, un homme a été retrouvé mort dans une rue de Kavarna, tandis qu'en Grèce, une femme est décédée samedi, ensevelie sous la neige, et une autre personne a trouvé la mort.

Quelque 5000 localités étaient coupées du monde hier en Turquie, selon la presse locale. De nombreux vols ont été annulés à l'aéroport international Atatürk d'Istanbul.

En Grèce, les habitants de 150 villes et villages n'avaient plus de lien avec l'extérieur. Selon les météorologues, une telle tempête n'avait pas été observée depuis une quarantaine d'années.



PHOTO: AP

Eh non! La photo ci-dessus n'a pas été prise au Québec, mais bien en Grèce. L'état d'urgence prédomine depuis samedi dans quelques régions du pays en raison du froid et des importantes chutes de neige qui ont atteint jusqu'à un mètre à certains endroits.

À Athènes, où l'état d'urgence a été décrété samedi, il est tombé jusqu'à un mètre de neige dans certains quartiers situés sur des hauteurs. La neige recouvrait l'Acropole, fermé au public en raison du parvis glissant. L'aéroport de la capitale grecque, fermé samedi, a rouvert avec un trafic réduit.

Ailleurs dans le pays, la neige et la glace ont entraîné la rupture de nombreux câbles électriques et provoqué le gel de canalisations d'eau. Dans le centre, plusieurs centaines d'automobilistes restaient bloqués sur la principale autoroute reliant le nord et le sud du pays. La Grèce disposant de très peu de

déneigeuses, les engins de terrassement et travaux publics ont été mobilisés pour tenter de dégager les routes.

En Roumanie, il a fallu utiliser de la dynamite pour briser la glace qui bloquait des rivières et privait d'eau plusieurs villes de Transylvanie. Trois cents automobilistes coincés sur les autoroutes coupées par la neige ont été secourus. Dans le nord de la Bulgarie, les congères ont atteint deux mètres de hauteur près de la ville de Silistra.

En Italie, deux sans-abris sont morts de froid, ont annoncé les autorités hier, et certains des canaux de Venise étaient gelés. ●

RENDEZ-VOUS

mensuelle qui aura lieu le lundi 7 janvier à 19 h 30. Info: 373-4975.

Tournoi des aînées

■ Le boulo-drome de Louiseville sera le théâtre du tournoi des aînées qui se déroulera le lundi 7 janvier. Les inscriptions se feront entre 11 h 30 et 12 h 30. Minimum de trois parties assurées. Info: 228-9845 ou 228-3245.

Tournoi de pétanque

■ Un tournoi de pétanque se déroulera ce lundi 7 janvier au boulo-drome de Nicolet, Port-Saint-François. Un capitaine, deux à la pige. Les inscriptions se prendront de 13 h à 13 h 30 avant le début des compétitions. Pour info: 293-4941 ou 293-4803.

Ornithologie

■ Le club d'ornithologie de Trois-Rivières tient une assemblée régulière ce lundi, 7 janvier. Emmanuel Milot et

Hugues Brunoni seront les conférenciers invités. Il sera question de deux sites d'observations hors Québec, à Cape May et Pointe Pelée, respectivement au New-Jersey et en Ontario. L'assemblée débute à 19 h 15 à la maison des soeurs de la Charité d'Ottawa, 528, Notre-Dame à Cap-de-la-Madeleine. Le stationnement est à l'arrière et l'entrée se fait par la porte du côté est.

Retraités-es du CHRTR

■ L'Association des retraités-es du CHRTR invite les membres à son déjeuner mensuel, le jeudi 10 janvier qui vient, à compter de 9 h, au restaurant Le Madelon, du 120 boulevard Sainte-Madeleine, à Cap-de-la-Madeleine. Les non membres qui désirent se joindre à l'association pourront compléter leur formulaire d'adhésion sur place. Info: Alain Lacoursière, 375-0217. ●

Groupe P.A.C.

■ Rencontre offerte par le Groupe P.A.C. -personnes atteintes de cancer- mardi, 8 janvier, au centre de bénévolat du 521, rue Notre-Dame, à Cap-de-la-Madeleine, à compter de 19 h 30. Le thème cette semaine: J'm'écrase ou j'me relève. Info: Mathieu Jobin, 819-375-8675.

Amis compatissants

■ Le Groupe d'entraide pour des parents ayant perdu un enfant, Les Amis compatissants organisent une rencontre le mardi 8 janvier 2002, à 19 h 30, au CLSC des Forges, à Trois-Rivières. Info: 374-8610.

Assemblée Robert Boisvert 2678

■ Les Chevaliers de Colomb de Saint-Louis-de-France du 4e degré convoquent leurs membres à l'Assemblée

Chez MAURICIE NISSAN

On vend moins cher et notre service est personnalisé

SPÉCIAL DES FÊTES

Sentra XE 2001

Automatique, radio + CD, climatiseur

16 400\$

tout équipée

8800, boul. des Hêtres, Shawinigan

Tél.: (819) 539-6433

Opticien Denis

Dépositaire des lunettes solaires

1 pour 1 à juste prix!

5654, BOUL. JEAN-XXIII (VOISIN DE STRUCTURE ET DÉCORATION PAR)

TRIS-RIVIÈRES-OUEST

372.9999

EXAMENS DE LA VUE SUR PLACE PAR UN OPTICISTE

PRESCRIPTIONS DE L'ÉTRANGER ACCEPTÉES.

DENIS NILSSON, O.O.D.

AUJOURD'HUI

La Tuque -9/-14

Shawinigan -6/-11

Trois-Rivières

Montréal -5/-10

Victoriaville -5/-14

Drummondville -6/-13

Sherbrooke -5/-17

Météo Média

© Services Commerciaux MM 2002

DEMAIN

MAX: -3 MIN: -7 PREC. 40%

Mercredi

MAX: 0 MIN: -4 PREC. 60%

Jeudi

MAX: 2 MIN: -4 PREC. 80%

Vendredi

MAX: -2 MIN: -10 PREC. 80%

AU QUÉBEC					
Baie-Comeau	Sol	-11/-20	Rimouski	Sol	-9/-14
Barrage Gouin	Sol	-13/-18	Rivière-du-loup	Sol	-7/-14
Chibougamau	Sol	-13/-18	St Georges	Sol	-6/-12
Chicoutimi	Sol	-11/-18	St-Hubert	Sol	-5/-10
Gaspé	Var	-6/-15	St-Hyacinthe	Sol	-5/-10
Hull	Sol	-5/-11	St-Jean	Sol	-7/-12
Iles de la Mad.	Nua	-1/-6	St-Jérôme	Sol	-4/-11
Joliette	Sol	-6/-11	Sept-Iles	Sol	-13/-20
La Grande	Nei	-12/-13	Sorel	Sol	-6/-11
La Malbaie	Sol	-8/-15	Val d'Or	Sol	-10/-12
Maniwaki	Sol	-7/-12	Valleyfield	Sol	-5/-10
Québec	Sol	-6/-12	Victoriaville	Sol	-5/-14

AU CANADA	
Calgary	Var 8/1
Charlottetown	Nei 0/-9
Edmonton	Sol 3/-5
Fredericton	Var -1/-12
Halifax	Nua 3/-6
Ottawa	Sol -5/-11
Québec	Sol -6/-12
Régina	Sol 1/-6
Saint-Jean	Plu 4/-2
Toronto	Sol -3/-8
Victoria	Plu 12/3
Yellowknife	Nua -8/-12

LES MARÉES			
La Pénade		Trois-Rivières	
Hre	Ht/m	Hre	Ht/m
0h10	0.7	N/D	
3h45	1.5		
12h55	0.7		
16h40	1.4		

ALMANACH			
Max	Normal	-5°	
Min	Normal	-16°	
Max	Record	1915	8°
Min	Record	1996	-36°

AU SOLEIL					
Acapulco	Sol	31/21	Martinique	Sol	29/23
Bermudes	Plu	22/19	Myrtle Beach	Var	9/-1
Barbades	Sol	28/24	Montego Bay	Ora	29/22
Cancun	Nua	25/15	Orlando	Sol	13/1
Fort Lauderdale	Sol	18/7	Puerto Plata	Var	29/22
Freeport	Nua	24/16	Puerto Vallarta	Sol	32/16
Key West	Sol	20/13	Tampa	Sol	14/3
La Havane	Nua	26/17	West Palm B.	Sol	18/4

LE MONDE					
Amsterdam	Sol	3/1	Madrid	Sol	6/0
Athènes	Var	5/1	Mexico City	Sol	21/6
Bruxelles	Sol	4/0	Moscou	Nua	-19/-21
Buenos Aires	Sol	24/21	New York	Sol	3/-5
Hong Kong	Sol	22/17	Paris	Sol	4/1
Lisbonne	Nua	11/5	Rio	Var	31/28
Londres	Var	8/5	Rome	Var	11/2
Los Angeles	Sol	22/12	Tokyo	Nua	14/2

LA LUNE

13 janv 21 janv 28 janv 04 fév

LE SOLEIL

7h32 16h21

LE VENT

N 20 km/h

FACTEUR VENT

-13

INDICE UV

0.7 (Bas)

Les gens d'ici

Ann Boisvert

Courriel: gensdici@lenouvelliste.qc.ca



LE NOUVELLISTE, HELENE LANGLAIS

NOUVELLE DÉNOMINATION SOCIALE

Le Service Prévention Suicide de La Tuque portera désormais le nom de Centre de Prévention Suicide du Haut-Saint-Maurice. L'organisme fête cette année son 10e anniversaire de fondation. La nouvelle dénomination sociale a été présentée en conférence de presse par la directrice générale Mme Josée Veillette qui est accompagnée sur la photo par Mme Renée Savignac, responsable clinique, Mme Annie Warren, intervenante communautaire, ainsi que Mme Christiane Côté, présidente du conseil d'administration.

De l'escalade à bout d'orteils...

Non, non! Rien à voir avec un nouveau sport extrême! Ce n'est que Gaétan Veilleux, un professeur à l'école secondaire Des Pionniers, pavillon Sainte-Ursule, et sa conjointe Lise Chevrete, infirmière au CHRTR, pavillon Saint-Joseph. Tous deux passionnés d'escalade sont récemment partis ensemble à l'assaut de quelque chose qui se grimpe, quand monsieur a commencé à se plaindre de maux aux doigts de pied... C'est alors que madame lui a suggéré d'améliorer son confort en faisant quelques trous sur le bout de ses bottes! Dès leur retour, notre alpiniste en herbe s'est empressé d'aller s'acheter de meilleures chaussures!

À dix jours de l'Action de grâce!

Une petite erreur se serait glissée au moment de rendre public les dates de l'édition 2002 du Festival de la galette de Louiseville. On a parlé du 27 septembre au 4 octobre mais le Père Sarazin a lui-même pris la peine de rectifier le tir. Depuis ses débuts, le Festival de la galette a toujours eu lieu dix jours avant l'Action de grâce. En 2002 donc, l'événement devrait normalement se dérouler, selon la coutume, du 4 au 13 octobre!

Présidente édition 2002

La vice-présidente du circuit touristique de la Foire agro-alimentaire d'automne de Grand-Saint-Esprit Caroline Provencher a été élue à la présidence de la Foire agro-alimentaire pour l'édition 2002. En 2001, l'événement annuel de Grand-Saint-Esprit a encore une fois été un vif succès au niveau de la participation du public. Madame Provencher succède à Huguette Fleurant, présidente sortante. L'automne prochain, au mois de septembre environ, la Foire agro-alimentaire signera sa 9e édition sur le territoire de Grand-Saint-Esprit.

À la Coop!

Bonnes nouvelles de la Coopérative de développement Centre-du-Québec/Mauricie. Dans le bulletin d'information interne on apprend que le directeur général Christian Savard a été nommé à la présidence de la Commission des ressources naturelles et de la protection de l'environnement au Conseil régional de développement de la Mauricie. Ouf! Espérons que la tâche n'est pas aussi compliquée que le nom du poste! Bref, bravo! Quant à Robert Béliveau, le directeur général de la Société coopérative des Bois-Francs, il est maintenant impliqué comme administrateur de la Fondation de l'Ermitage du CHLSD de la MRC d'Arthabaska. Un autre boulot compliqué? En tout cas, bonne chance! ●



IMAGE-MÉDIA MAURICIE, MARIE DUHAIME

TOUT NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION

On a procédé récemment à la nomination du nouveau conseil d'administration de l'Âge d'or Sainte-Marguerite. Les personnes choisies semblaient très heureuses d'hériter de leur fonction respective. À l'avant se trouvent Pauline Laroche, directrice, Denise Adam, présidente, Jeanne-D'Arc Baril, vice-présidente et Alma Black, trésorière. À l'arrière, on retrouve Thérèse Rompré, directrice, Marcelle Beaulieu, directrice, et Nellie Julien, secrétaire.

POUR NOUS JOINDRE

Téléphone: 376.2501 • Télécopieur: 376.0946

HOULE-ST-JEAN PHARMACIENS

OUVERT jusqu'à 22 heures . 7 jours sur 7 . Service de livraison



5050, boul. des Forges, Trois-Rivières

Téléphone: (819) 372.1717

Télécopieur: (819) 372.0260

100540